

ISSN 0758 - 170 X

35^e année (2017)

n°4 (décembre)

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

**Nouveaux
Cahiers
d'Allemand**

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO-ALLEMANDE

de L'ATILF UNIVERSITÉ de LORRAINE & CNRS

Sommaire

La Rédaction	Un romaniste et traductologue allemand docteur <i>honoris causa</i> de l'Université de Lorraine	327
René Métrich	Eloge du récipiendaire	328-330
Jörn Albrecht	Réponse du récipiendaire	331-336
Caroline Pernot	Actes de langage stéréotypés : <i>c'est mon petit doigt qui me l'a dit</i>	337-345
Antoine Aufray Antje Gualberto	La linéarisation (2) : fonctions pragmatiques et textuelles	347-356
Anna Pieczyńska-Sulik	Sprachliche Ikonizität: Hirngespinnst oder handfeste Wissenschaft?	357-367
Zorana Sokolovska	Politique des langues : le débat sur l'espéranto au Conseil de l'Europe	369-380
Maria Siemushina	Les effets des politiques linguistiques : parcours de personnes immigrées à Strasbourg et à Francfort-sur-le-Main	381-392
Yves Bertrand	Le silence dans le discours	393-402

Reportage et recensions

Colloque NEONOMA par O.Schneider-Mizony (403-404) ; **LORENZ**, Christoph F. (2017, dir.), *Lexikon der Science Fiction-Literatur seit 1900, mit einem Blick auf Osteuropa* Francfort/Main, Peter Lang, 2017. 636 p.. ISBN : 9783631672365 ; .€69, 95, par Alexia Jingand (405-407) ; **CASSIN**, Barbara (2016) *Éloge de la traduction. Compliquer l'universel*. = Ouvertures. Paris : Fayard. ISBN : 978-2-213-70077-9 ; €19, 250 p (407-408) ; **THEISEN**, Joachim (2016) *Kontrastive Linguistik. Eine Einführung* = Narr Studienbücher. Tübingen : Narr Francke Attempto Verlag. ISBN : ISBN 978-3-8233-8016-0. €24, 99, 264 p., par O. Schneider-Mizony (408-410) ; **HELOT**, Christine, **ERFURT**, Jürgen (dir.) *L'éducation bilingue en France. Politiques linguistiques, modèles et pratiques*. Textes réunis et présentés par Christine Hélot et Jürgen Erfurt. Limoges : Lambert-Lucas, 2016, 658 p. ISBN 978-2-35935-175-0 ; €27 (410-413) par A. Young ; **LANGNER** Michael, **JOVANOVIC** Vic (Hg. 2016) *Facetten der Mehrsprachigkeit. Reflets du plurilinguisme. Die Wahl der Sprachen : Luxemburg in Europa. Le choix des langues : le Luxembourg à l'heure européenne*. Berne : Peter Lang. = Mehrsprachigkeit in Europa. Multilingualism in Europe 10., 370 p. ISBN : 9783034316880. €93, 95, par *Studiosus Colmariensis*. (413-417) ; **HOFFMANN** Eckhard (2017) *Emil Krebs. Ein Sprachgenie im Dienste der Diplomatie*. Wiesbaden : Harrassowitz = *Fremdsprachen in Geschichte und Gegenwart*, 18, 212 p. par Vincent Balnat (417-419).

In eigener Sache : recommandations à nos auteurs (346) ; pilotage rédactionnel de la Revue (368)

READHESION ET/OU REABONNEMENT *

Mme/Mlle/M. Prénom : Nom :

Adresse : n° rue ou lieu dit

Code postal :

--	--	--	--	--

 Ville :

Ancienne adresse (en cas de changement récent) :

.....

@-adresse :

Etablissement d'exercice :

- Se réabonne aux NCA pour l'année 2018
 - Tarif ordinaire : 30 €
 - Tarif étudiants (joindre photocopie de carte étudiant) : 20 €
 - Tarif institutions : 45 €

- Commande *Les invariables difficiles*. Dictionnaire allemand-français des particules, interjections et autres mots de la communication. (Disponible seulement sous forme de fac-similé au format A4 avec reliure plastique.)
(Les 4 tomes : 54 € + 12,5 € de port à la date de décembre 2016)

- Commande *Initiation au commentaire grammatical* (concours) 6° édition, revue et augmentée 1995, de René Métrich : 12 € + 4,20 € pour le port.

- Commande *Principes de métrique allemande* de Jean Fourquet : 10 € + 3 €

- Commande *Des Racines et des Ailes. Mélanges pour J. Petit* : 10 € + 5,60 €

- Commande *Didascalies. Mélanges pour Y. Bertrand* : 12 € + 5,60 €

- Renouvelle son adhésion à l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand :
Cotisation : 6 €

Date et signature :

La liste des articles parus dans les numéros des années précédentes peut être envoyée sur demande (joindre timbres pour une valeur de 3 €).

Adresser le chèque global libellé à l'ordre de l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand, avec le présent bulletin, à Madame METRICH,
18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMENIL.

PRIX DE VENTE AU NUMERO 14 €

* Rayer les mentions inutiles

Un romaniste et traductologue allemand docteur honoris causa de l'Université de Lorraine

Le 22 septembre dernier, à l'occasion de la rentrée solennelle de l'Université de Lorraine, le Prof. Dr. Jörn ALBRECHT, romaniste allemand, traducteur et traductologue internationalement connu et reconnu, qui fut longtemps directeur de l'Institut für Übersetzung und Dolmetschen de l'Université de Heidelberg, s'est vu remettre par le Président de l'Université et en présence de Madame la Rectrice, Chancelière de l'Université, le grade de docteur honoris causa pour sa longue collaboration avec notre établissement et les éminents services qu'il lui a rendus.

Quelles raisons peut avoir une revue de *germanistique* comme la nôtre de se faire l'écho d'une cérémonie en l'honneur d'un *romaniste* ? Il y en a au moins quatre.

La première tient au fait que le récipiendaire n'est pas tout à fait un inconnu pour nos lecteurs, puisqu'il a publié dans le n°3/2013 de notre revue un article sur la traductologie en Allemagne et que le manuel de traductologie qu'il a co-édité avec René Métrich a été récemment et abondamment commenté dans notre n° 3/2017.

La seconde tient à la nature même de sa spécialité, la traductologie : le professeur Albrecht ne s'est pas enfermé dans la romanistique comme dans une tour d'ivoire, il a, par l'objet de ses recherches et sa propre activité de traducteur, inlassablement construit des ponts entre sa discipline et la nôtre, et mieux : entre sa langue maternelle et la nôtre.

La troisième a trait aux liens institutionnels qui unissent notre revue à l'Université de Lorraine par l'intermédiaire du GLFA (Groupe de lexicographie franco-allemande), sous l'égide et avec le soutien duquel notre revue est publiée. Le GLFA, nos lecteurs le savent, est une branche de l'équipe Lexique, qui est elle-même une composante du Laboratoire ATILF – UMR 7118 du CNRS / Université de Lorraine.

La quatrième tient au rôle médiateur joué par Jörn Albrecht dans l'ouverture de notre équipe à l'univers de l'édition scientifique allemande. Nous écrivions en 2009 au tout début de la Préface à notre *Wörterbuch deutscher Partikeln* (W. de Gruyter) :

Das vorliegende deutsch-französische Wörterbuch kommunikativer Funktionswörter geht zurück auf ein in französischer Sprache verfasstes Wörterbuch, das zwei von uns – R. Métrich und E. Faucher – mit einem dritten Kollegen der Universität Nancy – G. Courdier – in den Jahren 1990-2002 erstellt hatten. Da keiner der angeschriebenen Verlage damals bereit war, das Werk in sein Programm aufzunehmen, hatten wir es im Rahmen der Jahre zuvor zu Publikationszwecken gegründeten Vereinigung *Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand* – vierbändig und im Abstand von jeweils drei-vier Jahren unter dem Titel *Les Invariables Difficiles* veröffentlicht (Gesamtpaginierung: ca 1500 Seiten). <..> Da wir uns der Mängel der *Invariables Difficiles* durchaus bewusst waren, wollten wir es aber nicht bei Kürzung und Übertragung bewenden lassen. **Die Mitarbeit von Prof. Dr. Jörn Albrecht, – zumal im Bereich der Beispiele und Übersetzungen – machte eine gründliche Revidierung und weitgehende Überarbeitung möglich**, auch wenn die Grundkonzeption des vorausgegangenen Wörterbuchs selbstverständlich erhalten blieb.

Nous publions donc ci-après d'abord l'éloge du récipiendaire prononcé lors de la cérémonie par René Métrich, prof. émérite de l'Université de Lorraine et président de notre Association, puis la réponse du professeur Jörn Albrecht.

La Rédaction

Madame la Rectrice,
Monsieur le Président de l'Université,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

L'éminent romaniste, philologue, linguiste et traductologue, chercheur fécond et infatigable conférencier que notre Université honore aujourd'hui – oserai-je dire qu'elle s'honore d'honorer ? – est né le 31 août 1939 à Berlin d'un père économiste d'origine souabe et d'une mère berlinoise qui a longtemps vécu au Chili. Il a par ailleurs des attaches autrichiennes par l'une de ses grands-mères qui, se targuant d'une appartenance supposée à la petite noblesse, mettait un point d'honneur à ce qu'à sa table on parlât surtout français. Le français qu'elle pratiquait était celui du XVIII^e siècle dont le petit Jörn put ainsi apprendre quelques rudiments dès l'âge de cinq ans. Il devait les étoffer, et bien au-delà, des années plus tard par une multitude de séjours et de voyages dans tous les coins et recoins de l'Hexagone, qu'il parcourt aujourd'hui encore.

D'une scolarité atypique effectuée dans une *Waldorfschule*, type d'établissement où se pratiquait une pédagogie inspirée par l'anthroposophe Rudolf Steiner, l'élève Albrecht sortit animé d'une insatiable curiosité intellectuelle et d'une prédilection pour la mise en rapport et en relation plutôt que pour la séparation et le cloisonnement. Aussi ses études supérieures, principalement effectuées aux universités de Tübingen et de Berlin le conduisirent-elles à se donner d'abord une solide formation en littératures et civilisations tant romanes – français, italien et espagnol – qu'allemandes et anglaises avant de se lancer dans l'étude de la linguistique générale et de la philosophie du langage.

Mais il n'y a pas de bonnes études ni de grande carrière de chercheur sans quelques rencontres fondatrices. Celles de Jörn Albrecht ont pour noms Gérard Genette, Mario Wandruszka et Eugenio Coseriu. Le premier, professeur encore inconnu de *Lettres supérieures* au Lycée du Mans, où l'étudiant Albrecht officiait comme assistant de langue allemande, lui apprit l'analyse rigoureuse des textes sur la base de concepts définis avec précision et appliqués avec rigueur – ce qui, à l'époque, n'allait pas forcément de soi ; le second, linguiste contrastiviste de renom, lui montra qu'il était possible, légitime et fécond de comparer les langues entre elles, toutes incomparables qu'elles fussent prises en elles-mêmes ; le troisième enfin, romaniste d'origine roumaine et l'un des linguistes majeurs du XX^e siècle, l'initia à la pensée systématique, voire systémique, et fit émerger en lui sa vocation de chercheur.

Nommé professeur à l'Université de Heidelberg après avoir refusé un « Ruf », c'est-à-dire un « appel », un poste proposé par l'Université de Vienne,

devenu rapidement directeur de son Institut de Traduction et d'Interprétariat, Jörn Albrecht développa dès lors une activité scientifique et pédagogique qui se signale tout à la fois par son ampleur, par sa consistance, par son approche originale et par l'étendue de sa palette :

– par son ampleur d'abord : 22 ouvrages écrits seul ou en collaboration, dont une *Histoire du structuralisme européen (Europäischer Strukturalismus)* et *Übersetzung und Linguistik* (Traduction et linguistique), devenu un incontournable des études traductologiques et plusieurs fois réédité ; à quoi s'ajoutent plus de 150 articles et 80 comptes rendus substantiels dont beaucoup sont des analyses approfondies de plusieurs pages ...

– par sa consistance ensuite, obtenue par la prise en compte de la dimension historique et philologique de son objet d'études ;

– par son approche originale aussi, qui allie résolument réflexion théorique et expérience pratique, le chercheur ayant toujours pris soin de pratiquer lui-même l'activité de traduction objet de ses recherches ; on lui doit entre autres une traduction d'un manuel de Dominique Maingueneau sur l'analyse du discours et des traductions de romans policiers de facture très littéraire de Pierre Magnan, *Les courriers de la mort* et *La maison assassinée* ;

– enfin, *last but not least*, par l'étendue de sa palette, qui va de la linguistique générale à la traductologie en passant par la linguistique contrastive, la sémantique, l'histoire de la linguistique, la sociolinguistique, les langues de spécialité, la terminologie, sans oublier la linguistique variationnelle objet de son habilitation, qui le conduisit à étudier l'occitan, le catalan, le piémontais, le romanche, que sais-je encore. Vue de l'extérieur, une telle diversité peut paraître confiner à la dispersion, mais au regard attentif, elle révèle une profonde cohérence, sous-tendue qu'elle est par une seule et même préoccupation : cerner et comprendre l'activité de traduction dans toutes ses dimensions ainsi que dans sa globalité.

Le rapide tableau que je viens de dresser des domaines d'activité de Jörn Albrecht comporterait une grave lacune si je n'évoquais son intérêt pour la lexicographie bilingue de ce que dans notre jargon de linguiste nous appelons les « mots du discours », c'est-à-dire ces éléments particulièrement nombreux et fréquents en allemand, tels que *denn, doch, auch, schon, wohl* et bien d'autres, qui existent aussi en français, *bien, donc, déjà, au fait* etc., et dont la présence dans un énoncé en modifie plus ou moins profondément le sens ou la valeur : *was kostet das ? / combien ça coûte ?*, mais : *was kostet das wohl ? / qu'est-ce que ça peut bien coûter ?* ou encore : *was kostet das schon ? / bah, pour ce que ça coûte !*). Dès 1976, Jörn Albrecht publiait dans les *Cahiers de lexicologie* une étude des traductions en français de *eigentlich* (quelque chose comme *en fait, à vrai dire, vraiment*) qui m'avait frappé par sa rigueur méthodologique et sa ten-

tative d'organiser les divers paramètres à prendre en compte en une sorte d'algorithme qui donnait une représentation globale des façons de traduire ce mot tout en apportant une aide précieuse au choix du bon équivalent. C'est sans doute cet article qui me donna l'idée – et le courage – de me lancer dans l'élaboration d'un gros dictionnaire contextuel de ces éléments qui devait par la suite susciter l'intérêt de la maison d'éditions Walter de Gruyter qui m'en commanda une version retravaillée et réduite à 1000 pages publiée en 2009. Pour notre projet, nous avons constitué avec deux collègues de notre université un groupe de travail, le GLFA ou *Groupe de lexicographie franco-allemande*, qui rejoignit l'ATILF au moment même de sa création au tournant du siècle, ce qui décupla les moyens mis à notre disposition.

Initiée bien plus tôt, c'est à ce moment-là que la collaboration avec Jörn Albrecht prit véritablement son essor, marquée par des co-tutelles, des rencontres et conférences à Nancy et Heidelberg et une intense participation de Jörn Albrecht tout particulièrement à la version allemande de notre dictionnaire. Plus récemment, c'est de Jörn Albrecht qu'est venue l'initiative d'associer plusieurs membres de l'ATILF à l'élaboration d'un *Manuel de traductologie* fort de près de 800 pages, à sa demande entièrement rédigé en français, paru en juillet 2016 dans la collection *Manuals of Romance Linguistics* initiée elle aussi par la maison De Gruyter.

Détournant une formule aussi célèbre que consacrée, je dirais pour finir que par la nature, la qualité et la durée de sa collaboration, le professeur Jörn Albrecht a de toute évidence bien mérité de notre université.

Prof. Dr. Dr. h.c. Jörn ALBRECHT

Mme la Rectrice,
M. le Président de l'université,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Vous me voyez ici un peu confus devant votre éminente assemblée et dans un cadre solennel qui m'est peu familier. J'appartiens à une génération qui, particulièrement en Allemagne et pour des raisons historiques bien connues, a cru bon de renoncer à toute forme de formalisme, au risque de manquer un peu de style. Je vais donc faire un effort pour me montrer à la hauteur d'une ville qui se signale par sa « plus belle place du monde » et ses belles maisons Art nouveau. Je sais de quoi je parle. L'an dernier j'ai fait une longue promenade à travers les plus beaux quartiers, et j'avais un peu honte de mon pantalon sans pli.

Mon collègue René Métrich a eu l'amabilité de vous dire, avec une éloquence dont je ne serais pas capable, tout ce qu'il faut savoir à mon sujet dans une situation pareille : mes origines, ma formation scolaire et universitaire et – *last but not least* – mes activités de recherche. Que me reste-t-il donc à dire, quand presque tout a déjà été dit ?

Je vais commencer par la chose qui me semble la plus importante, tout en sachant que je vais pécher là contre les règles de la rhétorique ; les grands rhéteurs recommandent de réserver l'essentiel pour la fin d'un discours, je vais faire l'inverse :

Je ressens comme un immense honneur de recevoir le titre de docteur honoris causa de l'Université de Lorraine ; j'en suis profondément touché ; et je promets de faire les plus grands efforts pour me montrer digne de cette distinction durant le reste de mes jours.

Mes premiers contacts avec votre université remontent à une époque où celle-ci n'existait pas encore dans sa forme actuelle. Déjà vers la fin du siècle passé (pour ne pas parler de millénaire), je suis entré en collaboration avec quelques collègues de l'Université de Nancy 2, devenue aujourd'hui une composante de l'université de Lorraine. J'y reviendrai par la suite. Nancy reste un des sites principaux de l'université même si ce n'est pas le seul. Ce fait n'est pas sans importance dans mon cas. Depuis plus de 35 ans j'habite à Karlsruhe, ville assez proche de Heidelberg où se trouve mon université. La ville de Karlsruhe est jumelée depuis 1955 avec la ville de Nancy. Après plus de trois décennies de vie à Karlsruhe, je n'ai pas réussi à me familiariser avec l'intonation douce et mélodieuse des autochtones, pourtant linguistiquement très importante, parce qu'elle exprime la force illocutoire d'un énoncé. Mais avec une telle observation, je risque de tomber dans un technicisme déplacé. Nancy me semble plus franche et plus directe : *qui s'y frotte s'y pique* – c'est la devise du *chardon lorrain* qu'un

spectateur doué de très bons yeux peut lire sur les tricots de l'équipe du club AS Nancy-Lorraine, devise qui annonce aux adversaires trop effrontés de ce club ce qui les attend.

Qui s'y frotte s'y pique – cela caractérise également une jeune fille, qui, pendant la Guerre de Cent Ans, s'est distinguée par des vertus réputées peu féminines et qui a rendu célèbre la région dans le monde entier. Depuis mes longues études d'ancien français à Berlin, quelques vers de la *Ballade des Dames du Temps Jadis* de François Villon se sont gravés dans ma mémoire :

Haremburges qui tint le Maine,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen ;
Où sont ilz, où, Vierge souveraine ?
Mais où sont les neiges d'antan ?

Soyons précis, même dans un discours sans prétention scientifique et sans notes en bas de page : 1° Jeanne d'Arc et encore plus François Villon appartiennent à la période du moyen français, pas de l'ancien français. Villon lui-même a écrit une *Ballade en Vieil langage françoys* où il se souvient vaguement du fait qu'à cette époque on distinguait encore le cas-sujet du cas-régime. 2° Domrémy n'appartenait pas, à l'époque de Jeanne d'Arc, à la Lorraine proprement dite, mais pour Villon la Lorraine et le duché de Bar n'étaient qu'une et même chose. 3° Dans toutes les éditions que j'ai pu consulter, le pronom anaphorique qui se réfère aux dames du temps jadis est *ils*, pas *elles* : *Où sont ilz, où, Vierge souveraine ?* Villon, aurait-il commis une erreur qui, encore aujourd'hui, m'arrive assez souvent malgré tant d'années d'études du français ?

Mais il est temps de parler d'un temps moins reculé. En 1965, j'ai reçu une bourse pour un mois d'études et de recherches au Centre de Philologie Romane de l'Université de Strasbourg. C'est à cette occasion que j'ai fait la connaissance d'une jeune fille, dotée d'une bourse du même type, qui, quelque temps plus tard, est devenue ma femme. Elle l'est toujours, malgré quelques critiques dures, prononcées de temps en temps à mon égard – critiques profondément injustes à mon avis, puisque, comme vous vous en doutez, je suis un mari modèle. Gesa Hertz, comme elle s'appelait avant son mariage, travaillait sous l'égide du lexicographe Pierre Gilbert, à l'époque enseignant à l'Université de Sarrebruck, sur un problème de lexicologie française. Moi-même, je m'étais lancé dans des recherches sur les niveaux de langue (ou registres) en français et en italien et de leur marquage dans les grands dictionnaires, un sujet que j'ai repris beaucoup plus tard, dans le cadre théorique de la linguistique variationnelle, dans ma thèse d'habilitation.

Cela me donne l'occasion d'attirer votre attention sur un fait, qui pourrait même intéresser un public pas spécifiquement préparé à des questions de linguistique : l'affinité des verbes pronominaux avec les bas registres de la langue. C'est un

phénomène qu'on peut observer dans toutes les langues romanes ainsi qu'en allemand. Je me contenterai de quelques exemples :

s'amener; se brosser; se casser; se pointer; se ramener; se débrouiller, s'emmerder; se démerder; se gourer; se grouiller; se marrer; se tailler, se tirer

sich drücken; sich haben; sich fühlen; sich machen; sich mopsen; sich schaben, sich schrauben, sich verfransen, sich verpissen; sich wegscheren

C'est un des phénomènes qui m'ont particulièrement fasciné et auxquels j'ai consacré une grande partie de mon temps de travail. Aujourd'hui, en jetant un regard rétrospectif sur mes activités de recherche, je dois avouer, que j'ai peut-être trop souvent cédé à la tentation de m'occuper de questions particulières, survenues au cours d'une recherche poursuivant un but plus général, au lieu de continuer d'abord le travail commencé et de remettre à plus tard la solution de problèmes accessoires.

C'est une faute que je n'aimerais pas répéter aujourd'hui, et c'est pourquoi je me hâte de revenir aux choses vraiment importantes : mes premiers contacts avec les recherches en lexicologie et lexicographie à Nancy. A l'instigation de mon ami Harald Weydt, j'avais écrit un article sur la particule allemande *eigentlich* et ses équivalents en français. René Métrich vient d'en parler dans son allocution. Quelques semaines après la parution de l'article je reçus une lettre postée à Paris par un expéditeur dont le nom ne me disait rien : c'était le romancier franco-allemand Joseph Breitbach, auteur du roman *Rapport sur Bruno*, qu'il a écrit en français et en allemand (*Bericht über Bruno*), sans qu'on puisse vraiment dire quelle version constitue le texte original. La lettre contenait nombre d'observations subtiles sur les « mots du discours » en allemand et leurs équivalents possibles dans des énoncés français.

Quelque temps après la parution de mon article, le premier volume des *Invariables difficiles*, un *dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs, interjections et autres « mots de la conversation »* a vu le jour. Les auteurs étaient trois chercheurs de l'université Nancy 2 : René Métrich, Eugène Faucher et G. Courdier. Bien qu'un ouvrage de ce genre soit d'une utilité incontestable, les trois auteurs cherchent à justifier leur entreprise dans l'avant-propos de leur ouvrage (je cite de la 5^{ième} édition parue en 1998) :

Si ces mots sont difficiles à comprendre et à manipuler, que dire de leur traduction ? (Vol. I, p. 6).

Combien c'est vrai ! Je m'en suis encore rendu compte, il y a quelques jours, quand j'ai essayé de rendre l'idée exprimé par la particule allemande *wo doch* (qui correspond vaguement à *alors que*) en français. J'ai consulté plusieurs dictionnaires bilingues imprimés et électroniques sans rien trouver. Enfin j'ai pris dans mes mains le *Wörterbuch deutscher Partikeln*, qui se trouve sur les rayons

de mon bureau. C'est la version allemande des *Invariables difficiles* que mon collègue a mentionnée dans son allocution. *Eigentlich müsste ich dieses Werk gut kennen, en fait, normalement* je devrais bien connaître l'ouvrage, ayant collaboré à sa rédaction en tant que contrôleur de la correction et de l'adéquation du discours lexicographique et des exemples allemands ; c'est pourquoi je me flatte d'avoir contribué un peu aux recherches menées à l'université Nancy 2. En effet, je devrais bien connaître cet ouvrage ; pourtant la structure extrêmement élaborée de la nomenclature m'a d'abord induit en erreur. A un premier moment, je croyais n'y rien trouver. Mais à y regarder de plus près, j'ai enfin trouvé ce que je cherchais :

Warum ist eigentlich die größte Modemesse der Welt in Deutschland, *wo doch* in Paris so tolle Modeschauen sind ...

Pourquoi la plus grande exposition de mode du monde a-t-elle lieu en Allemagne, *alors que* Paris compte de si fantastiques présentations de collections ...

Warum sorgst du dich noch, *wo doch* alles wieder gut ist?

Pourquoi continuer à te faire du souci *maintenant que* tout est rentré dans l'ordre ?

Les deux dictionnaires que je viens de mentionner ont un rapport étroit avec les recherches dans le domaine de la traduction dont je parlerai par la suite. Mais il me semble nécessaire de parler d'abord encore un peu d'un dictionnaire important en train de naître. Il faut savoir que les travaux de lexicologie et lexicographie effectués à l'Université de Lorraine ne se limitent pas à la synchronie, ne concernent pas uniquement le vocabulaire contemporain d'une langue. Eva Buchi de l'ATILF et Wolfgang Schweickard de l'Université de Sarrebruck dirigent une équipe internationale qui contribue à l'élaboration du *Dictionnaire Étymologique Roman*. Cette entreprise prestigieuse se situe dans la tradition du REW, du *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de Wilhelm Meyer-Lübke. Je cite un passage du premier volume où les deux chercheurs expliquent la genèse du projet :

L'étymologie panromane est dominée par un géant : le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* (REW) de Wilhelm Meyer Lübke. Or, en dépit de ses immenses qualités, il ne faisait pas de doute, depuis plusieurs générations déjà, que le REW devait être révisé, voire céder la place à un nouveau dictionnaire étymologique roman. (DÉrom 2014, p. 6)

Il va de soi que le projet est loin d'être achevé. En attendant, je vais tout de même garder mon exemplaire du REW dans ma bibliothèque. Et je profite de l'occasion pour dédier quelques mots à la mémoire d'un romaniste avant la lettre qui fut en quelque sorte un prédécesseur de Meyer-Lübke ; un homme peu connu même dans le monde de la romanistique. Carl Ludwig Fernow, fils d'un journalier, et provenant d'un petit village de Poméranie, eut la chance d'être élevé avec les enfants de la seigneuresse locale. Cette éducation devait lui donner l'accès à une carrière universitaire. Il vécut longtemps à Rome en tant que théoricien et historien de l'art de grande renommée. En raison des troubles occasion-

nées par les guerres napoléoniennes, il dut abandonner ses recherches et, faute de mieux, si j'ose dire, il se jeta littéralement sur l'étude des langues romanes, spécialement de l'italien. Il fut le premier à introduire en Italie et en Allemagne l'analyse syntaxique élaborée en France par l'abbé Girard : *sujet, verbe, complément direct, complément indirect, complément circonstanciel* et ainsi de suite. Avec les moyens de la syntaxe traditionnelle, il n'était pas possible de distinguer les différentes fonctions du dernier constituant des deux phrases qui suivent :

Jean travaille *la terre* (complément direct)

Jean travaille *la nuit* (constituant circonstanciel)

Un heureux hasard survenu dans ma carrière, qui fut toute autre chose que rectiligne, me conduisit à m'intéresser à plusieurs reprises à Fernow, qui était un érudit à facettes multiples. Par ses derniers travaux, il appartient, sans aucun doute, à la préhistoire de la philologie romane. A Weimar, où il occupait le poste de bibliothécaire de la célèbre bibliothèque, il avait commencé à rédiger un Dictionnaire étymologique des langues romanes, un *Etymologicum magnum*, comme l'auteur de son nécrologue l'a appelé. Fernow est mort relativement jeune et n'a pas pu réaliser son projet. Je m'étais proposé d'éditer, avec mes collègues Edgar Radtke et Harald Thun, les premières ébauches de l'œuvre in *statu nascendi*, j'en conserve encore quelques photocopies. Hélas, ce fut un échec ; nous n'avons pas réussi à nous procurer les documents complets qui devaient se trouver dans les tiroirs d'un bureau à Weimar d'où ils ont mystérieusement disparus. Quant à l'entreprise d'Eva Buchi et Wolfgang Schweickard, les chances de réussite sont bien meilleures. Néanmoins, je n'hésite pas à leur souhaiter un bon succès, cela peut toujours être utile.

Avant de conclure, je tiens à parler très succinctement d'une discipline qui constitue, pour ainsi dire, le cadre conceptuel de la plupart de mes travaux : la traductologie. [Entre parenthèses : Je préfère le terme modeste de *translation studies* aux termes quelque peu pompeux comme *Übersetzungswissenschaft*, *Translatologie*, *traductologie*, *traduttologia* et ainsi de suite.] « La traduction ? » me dira-t-on, « mais c'est quelque chose de très simple : il faut dire dans une langue cible à peu près la même chose que ce qui a été dit dans la langue source ». *Dire quasi la stessa cosa*, comme dit le titre d'un ouvrage célèbre d'Umberto Eco. Mais c'est là où commencent les difficultés. Les langues ne sont pas des nomenclatures, elles se distinguent aussi bien par leurs possibilités que par leur contraintes. La traduction d'une phrase apparemment simple comme *ich bin zufrieden* ou *I am satisfied* a nécessairement deux traductions possibles en français : *je suis content* ou *je suis contente*. Si le contexte immédiat du texte allemand ou du texte anglais ne dit rien sur le sexe de l'énonciateur, le traducteur français est obligé de chercher cette information soit dans le contexte plus large soit en dehors du texte s'il veut produire une traduction correcte. La langue française l'oblige de fournir une information que l'allemand ou l'anglais ne fournissent pas. Mais les difficultés de la traduction ne s'arrêtent pas aux différences entre

les structures des langues ; elles naissent également du fait que chaque traduction doit correspondre à une certaine finalité à un *skopós* comme disent les théoriciens allemands. C'est pourquoi il me semble indiqué de faire une distinction entre la *technique de la traduction* d'une part, c'est-à-dire la façon dont le traducteur peut surmonter les difficultés que lui imposent les différences de structure de ses langues de travail, et la *stratégie de la traduction* de l'autre, c'est-à-dire le domaine, où le traducteur choisit entre plusieurs solutions possibles celle qui lui semble correspondre le mieux aux fins qu'il veut atteindre par son travail. Je me contente encore d'un exemple extrêmement simple, qui illustre le passage de la technique à la stratégie de la traduction :

- (a) London is cloudy today
- (b) ¹London ist heute /wolkig/bewölkt / ²Londres est nuageuse aujourd'hui
- (c) In London ist es heute wolkig/bewölkt / A Londres, le ciel est nuageux aujourd'hui
- (d) London zeigt sich heute wolkig/bewölkt / Londres se montre aujourd'hui sous un ciel nuageux

Le rejet d'une phrase du type ²*Londres est nuageuse aujourd'hui* relève de la technique de la traduction ; elle n'est guère acceptable en français. Le choix entre *A Londres, le ciel est nuageux aujourd'hui* et *Londres se montre aujourd'hui sous un ciel nuageux* relève de la stratégie de la traduction. Si l'on veut donner une information pure et simple, on choisira la première ; quand on veut « enjoliver » un peu le message, comme font souvent les pilotes d'avion, on préférera la seconde.

En ce qui concerne mes modestes projets pour l'avenir, je pense achever, le plus tôt possible, un livre sur l'histoire de la traduction en Europe que je suis en train d'écrire avec une jeune collègue. Au-delà de cela j'espère pouvoir collaborer encore un peu avec mes collègues de l'université de Lorraine. Nous pourrions reprendre, peut-être, les travaux déjà commencés d'un *Partikelwörterbuch* en sens inverse, un ouvrage dont le français serait la langue source et l'allemand la langue cible. La lexicographie bilingue allemand-français et français-allemand est loin d'avoir fourni des résultats satisfaisants, il y a de grandes lacunes, surtout dans le domaine des connecteurs. Cela vaut également pour les dictionnaires électroniques, qui se basent sur un grand corpus de phrases source et phrases cibles alignées.

Chers auditeurs, avec ces remarques concernant un futur par la force des choses pas très éloigné, je suis arrivé à la fin de mon allocution. « Enfin ! » diront quelques-uns, *sotto voce*. Il ne me reste plus qu'à vous exprimer ma gratitude, avant tout pour l'honneur que vous me faites de me recevoir symboliquement parmi vous, mais également pour votre patience et votre attention.

Caroline Pernot

avec la participation de Raphaël Chabbi, étudiant de l'Université de Lorraine
et la collaboration des membres du GLFA
(coordination : M. Kauffer)

Petit dictionnaire permanent des « actes de langages stéréotypés » (ALS) *c'est mon petit doigt qui me l'a dit*

PRESENTATION GENERALE

FORME ET SYNTAXE

Variantes : *mon petit doigt me l'a dit ; c'est mon petit doigt* (forme elliptique) ;
mon petit doigt me dit / raconte tout (rare).

Figement :

Temps : Ne peut pas s'employer au futur.

Personnes : Ne peut ni s'employer avec une personne d'attribution autre que la première personne du singulier ni sans un déterminant possessif (**c'est le petit doigt qui me l'a dit*).

Configurations syntaxiques : L'ALS prend le plus souvent la forme d'une phrase indépendante : *c'est mon petit doigt qui me l'a dit* ou *mon petit doigt me l'a dit*. Il peut également s'employer avec une subordonnée : [*c'est*] *mon petit doigt [qui] m'a dit que* + subord.

SENS ET FONCTIONS

Type d'acte : STRATEGIE D'EVITEMENT

Fonctions :

- Sert à esquiver une question.
- Sert à prévenir une question.

Concurrents : *ça ne te regarde pas ; c'est pas / ce ne sont pas tes affaires / oignons* (familier) ; *chacun son métier [et les vaches seront bien gardées]* ; *j'ai mes sources ; j'ai un sixième sens ; je le sais, c'est tout ; mêle-toi / occupe-toi de tes affaires / oignons* (familier) ; *t'occupe* (familier) ; *tu es bien / bien trop curieux*.

USAGE

Registre : Standard, souvent humoristique.

Contraintes d'usage : Uniquement comme énoncé assertif.

Partenaires privilégiés : Aucun.

ÉQUIVALENTS

- **Habituels** : *ein Vogel / ein kleiner Vogel / ein Vögelchen hat es mir [ins Ohr] gezwitschert ; es war / ich habe [so] ein [Bauch]gefühl / mein [Bauch]gefühl sagt es mir ; mein [Bauch]gefühl sagt mir, dass + subord. ; ich habe [meine] Quellen.*
- **Occasionnels** : *das habe ich so im Gefühl ; das sagt mir mein kleiner Finger / mein kleiner Finger sagt mir das / mein kleiner Finger sagt mir, dass + subord. ; der Wind pustete es mir ins Ohr ; eine innere Stimme hat es mir gesagt ; etwas sagt mir, dass + subord. ; ich habe das bestimmte Gefühl, dass + subord. ; ich habe/hatte/spüre das im Urin (vulgaire) ; ich spüre das im kleinen Zeh ; ich weiß es eben / halt ; irgendwie glaube ich, dass + subord.*

PLAN

I. ESQUIVER UNE QUESTION

1. Le locuteur livre une explication ou une justification péremptoire
2. Le locuteur indique qu'il ne dévoilera pas ses sources

II. PREVENIR UNE QUESTION

1. Le locuteur livre une explication ou une justification péremptoire
2. Le locuteur indique qu'il ne dévoilera pas ses sources

FONCTIONS ET EMPLOIS

I. ESQUIVER UNE QUESTION

1. Le locuteur livre une explication ou une justification péremptoire

César : Allons, ne fais pas la bête. Je sais très bien que tu es amoureux de Fanny.

Marius : Qui t'a dit ça ?

César : **Mon petit doigt.**

Marius : Ton petit doigt n'est pas malin.

César : Oh ! Que si. Tu es amoureux de Fanny. (FR-MPM 125/-)

Cesar: Stell dich nicht so blöd an, komm schon. Ich weiß doch, dass du in Fanny verliebt bist.

Marius: Wer hat es dir gesagt?

Cesar: **Ein Vögelchen hat es mir gezwitschert.**

Marius: Dein Vögelchen zwitschert falsch.

Cesar: Da täuschst du dich. Du bist in sie verliebt.

Marius, *agressif* : Qui t'a dit que j'étais ici ?

Marius (*mit einem aggressiven Ton*): Wer hat dir gesagt, dass ich da bin?

César : Comme toujours, **mon petit doigt**.
(FR-MPF 190/-)

Cesar: **Das hat mir ein Vögelchen** schon wieder **gezwitschert**.

MIFA : Dis, mamy...Où ils vivent, les morts ?

Mifa: Du Oma... Wo leben denn die Toten?

GRAND-MERE : Au ciel. Avec le bon Dieu.

Oma: Im Himmel. Mit dem lieben Gott.

MIFA : Maman aussi, elle est au ciel ?

Mifa: Ist die Mama auch im Himmel?

GRAND-MERE : Bien sûr ! [...] Tu sais ce qu'elle pense en ce moment ? Eh bien, elle se dit : j'espère que ma petite fille va bien travailler à l'école pour avoir un bon métier plus tard ! [...]

Oma: Aber klar doch! [...] Und weißt du, was sie im Moment meint? Ich sag's dir: Sie meint, sie würde sich freuen, wenn ihre Kleine brav in der Schule lernt und später eine anständige Arbeit hat! [...]

MIFA : Comment tu sais qu'elle pense ça ?

Mifa: Woher weißt du aber, dass sie das gerade meint?

GRAND-MERE : **C'est mon petit doigt qui me l'a dit...**

Oma: **Ich weiß es eben.**

MIFA : Le mien, il me dit jamais rien !

Mifa: Ich weiß es aber nicht!

GRAND-MERE : Il te parlera plus tard, quand tu seras grande...En attendant, va donner à manger aux lapins, ma chérie !
(PMG -/-)

Oma: Du wirst es später wissen, wenn du mal groß bist. Nun geh jetzt und füttere die Kaninchen, mein Schatz.

2. Le locuteur indique qu'il ne dévoilera pas ses sources

– Ils ont pas fini, saloperies !... Docteur attention !...

– Das Spiel ist noch nicht zu Ende. Herr Doktor, nehmen Sie sich in Acht!

– Qui est-ce qui vous a dit, Restif ?

– Wo haben Sie das her, Restif?

– **Mon petit doigt** docteur !... je vous expliquerai !... plus tard ! (FR-LCR 154/-)

– **Ich habe das im Urin**. Das erkläre ich Ihnen später! ... einfach später!

Franck riait.

Franck lachte laut auf.

– Viens mon Philou, viens. Viens me parler de ton amoureuse [...].

– Na komm schon, Philibert. Erzähl mir doch von deinem Schatz [...].

Philibert fit les gros yeux à Camille.

Philibert schaute Camille verstimmt an.

– Hé ! J'ai rien dit, moi ! se défendit-elle.

– Du, ich habe nichts ausgeplaudert! wandte sie ein.

– Mais non, c'est pas elle. **C'est mon petit doigt...** [dit Franck] (FR-AGE 527/-)

– Sie war es nicht, stimmt. **Der Wind pustete es mir ins Ohr...** [sagte Franck].

– De qui tu tiens ça ?

– Wer sagt dir das?

– **Mon petit doigt...**

– **Mein kleiner Finger.**

– Je suis peut-être vieux, mais pas fou.

– Ich bin vielleicht alt, aber nicht verrückt.
(DWDS-Happiness -/-)

Tout d'un coup, ça lui traversa l'esprit : comment savait-elle en fait qu'il était officier, puisqu'il était en civil ? Il lui posa ou-

[Es] flog ihm mit einem Male durch den Sinn, woher wusste sie eigentlich, dass er Offizier war, er trug doch Zivil, und er frag-

vertement la question.

Le visage rose prit un air cachottier.

« Ah, Monsieur von Dehnow, **c'est mon petit doigt qui me l'a dit.** »

Il fut interloqué.

« Et mon nom, vous le connaissez aussi ? »

Elle acquiesça.

« Mais oui – mon petit doigt me l'a dit aussi, soyez-en sûr, mon petit doigt est vraiment très, très malin. »

« J'aimerais, chère demoiselle, avoir un petit doigt aussi malin que le vôtre, afin que je puisse savoir qui vous êtes. »

Elle rit doucement.

« Bon – tous les petits doigts ne sont pas aussi futés que le mien. [...] Il faut que je continue ma route. »

Mais d'où tu tiens ces informations bordel ?

C'est mon petit doigt qui me l'a dit.

J'aimerais bien avoir un petit doigt comme le tien.

te gerade und offen heraus.

Das rosige Gesicht nahm einen Ausdruck von Geheimnistuerei an.

„Ach, Herr von Dehnow, **das sagt mir mein kleiner Finger.**“

Er stutzte.

„Meinen Namen wissen Sie auch?“

Sie nickte.

„Ja – den hat mir nämlich auch mein kleiner Finger verraten, Sie können überzeugt sein, mein kleiner Finger ist sehr, sehr klug.“

„[...] Ich wünschte, ich besäße einen gleich klugen kleinen Finger, um zu erfahren, wer Sie sind, gnädiges Fräulein.“

Sie kicherte verhalten.

„Hm – alle kleinen Finger sind nicht so geschickt wie der meine. [...] Ich muss nun weiter.“ (PSZ (-/-))

Woher zum Teufel kriegst du bloß deine Informationen?

Ich habe meine Quellen.

Ich wünschte, ich hätte deine Quellen.

(DWDS-*Dexter* -/-)

II. PREVENIR UNE QUESTION

1. Le locuteur livre une explication ou une justification péremptoire

– C'est pour me dire cela que vous êtes venu jusqu'ici et que vous allez vous taper un kilomètre à travers la campagne et poireauter je ne sais combien de temps à la station d'autobus ? [...]

– Oh ! je repartirai en bagnole, sourit-il. Oui, **mon petit doigt me dit** que je repartirai en bagnole... (FR-LMV 81/-)

– **Mon petit doigt me dit** que tu es célibataire en ce moment... Je me trompe ?

– Occupe-toi de ton schnaps !

Elle a créé sa propre ligne de vêtements *Gabrielle Greiss*.

« **Mon petit doigt m'a dit** : si tu ne le fais pas maintenant, alors tu ne le feras jamais ».

„Sind Sie bis hierher gekommen, um mir das zu erzählen. Und sie werden auch noch einen Kilometer durch die Landschaft laufen und ewig lang an einer Bushaltestelle blöd warten? [...]“

„Oh! Ich fahre mit einem Auto zurück, lächelte er. Ja, **etwas sagt mir**, dass ich mit einem Auto zurückfahre.“

– **Mein kleiner Finger sagt mir**, dass du zurzeit Single bist. Habe ich recht?

– Konzentriere dich auf den Schnaps! (DWDS-*Masjävlar* -/-)

[Sie] hat ihre eigene Marke gegründet, *Gabrielle Greiss*. „**Es war so ein Bauchgefühl**“, meint sie, „und ich wusste, wenn ich es jetzt nicht mache, dann mache ich es nie mehr.“ t. (*Zeit Magazin*, 19.01.2012, -/-)

(Un employé parle de son chef)

D'ailleurs, souffla-t-il à l'oreille de Florent, j'irai peut-être vous rejoindre dans quelques semaines, je ne me sens pas le cœur de continuer à travailler avec ce fripouillard. **Mon petit doigt me dit** qu'aussitôt que tu auras le dos tourné, il va tout chambarder dans le restaurant. M'est avis qu'il est plus porté sur le portefeuille que sur la bonne chère. (FR-YBM 143/-)

Le designer Karl Schulpig, à l'époque un célèbre créateur de marques, travailla dans ses trois premières esquisses sur la lettre A. Un A et un K encerclé, placé au-dessus en diagonale, lui sembla trop « construit ». Il ne retint pas non plus sa deuxième idée. [...] Ce fut finalement sa troisième esquisse qui lui apporta la solution. Schulpig reprit l'ancien motif héraldique d'Allianz : l'aigle. Il le représenta ailes déployées au-dessus de six oisillons, épura le dessin jusqu'à aboutir à ce que nous connaissons aujourd'hui. Schulpig se souvient : « **Mon petit doigt m'a dit** que j'avais trouvé ce qu'il fallait pour Allianz. »

Dieter Öhm, l'entraîneur, est confiant en pensant à la grande compétition annuelle : « **Mon petit doigt me dit** que nous pouvons gagner », déclare-t-il. « La demi-finale s'est d'ailleurs très bien déroulée ».

Encore un livre de Marjorie Levasseur (**et mon petit doigt me dit** que ce n'est pas le dernier !). Mais je vous avais prévenus ! Il était clair qu'il fallait que je lise le début ! (itinerairedunebibliovoreengouette.wordpress.com)

– Et ton boulot à la banque ?
– Y a jamais eu d'banque, j't'ai raconté des conneries pour pas que tu t'inquiètes.
Elle dit qu'elle a jamais cru à cette histoire de banque : « Je te connais comme si je t'avais fait, et **mon petit doigt me dit tout**.

Übrigens komme ich vielleicht in ein paar Wochen nach, flüsterte er Florent ins Ohr. Mir ist nicht danach, weiterhin mit diesem Luder zu arbeiten. **Irgendwie glaube ich**, dass er das ganze Lokal auf den Kopf stellt, sobald du nicht mehr hier bist. Ich sag's dir: er legt mehr Wert auf sein persönliches Einkommen als auf die Qualität der Gerichte...

Der Designer, der damals bekannte Markenschöpfer Karl Schulpig, ging in seinen ersten drei Entwürfen vom Buchstaben A aus. Ein A und ein quer darüberstehendes K im Kreis schien Schulpig zu „gebaut“. Auch sein zweiter Ansatz [...] fand nicht seine Billigung [...]. Der dritte Vorentwurf führte schließlich zur Lösung. Schulpig kam auf das alte Allianz-Wappentier, den Adler, zurück. Der große Adler hielt seine Fittiche über sechs Junge. Dieses Motiv „vereinfachte“ der Designer noch, bis das neue Zeichen gefunden war. Schulpig: „**Ich hatte das bestimmte Gefühl**, jetzt das Richtige gefunden zu haben.“ (*Die Zeit*, 31.08.1979 -/-)

Dieter Öhm [...] glaubt an ein Happyend zum Wettkampfhöhepunkt des Jahres. „**Meine innere Stimme Trainer sagt mir**, dass wir gewinnen können“, sagt er. Dafür spreche der Verlauf des Halbfinals. (*DWDS-Berliner Zeitung*, 20.09.2002 -/-)

schon wieder ein Buch von Marjorie Levasseur (Übrigens **hat mir ein kleiner Vogel ins Ohr gezwitschert**, dass sie nicht dabei bleibt!). Ich hatte euch aber gewarnt! Den Anfang musste ich einfach lesen – klar!

– Und wie läuft es bei der Bank? – Ich habe dort nie gearbeitet, ich hab dir nur so einen Quatsch erzählt, damit du dir keine Sorgen machst. Diese Geschichte mit der Bank hätte sie ihr eh nie abgekauft, erklärt sie. „Ich kenne dich halt, als wärest du

- Arrête avec ton petit doigt, j’ai passé l’âge.
- Tu crois que tu as passé l’âge ? (FR-DBN 92/-)

2. Le locuteur indique qu’il ne dévoilera pas ses sources

[Ils] s’embrassèrent encore, puis Julien demanda :

- Vous vouliez me téléphoner ? Mais vous ne me connaissez pas.
- La nuit était presque là, mais il devina son sourire.
- **Mon petit doigt me raconte tout**, fit-elle.
- On m’a toujours dépeint les voyantes comme de vieilles femmes très laides.
- Il y a des gitanes qui sont très belles. (FR-BCC 47/-)

Concours : 3 ebooks offerts [...] !

Le concours se terminera le mercredi 21 décembre à minuit. [...] Vous aurez peut-être un cadeau de Noël supplémentaire à « installer » sous votre sapin [...]. **Mon petit doigt me dit** qu’au moins deux autres concours sont prévus d’ici la fin de l’année 2016... ouvrez l’œil ! ;-) (bazardelalitterature.com/... -/-)

Cette fracassante nouveauté pèse d’un poids certain sur la course : on en parle au village, on en parle dans les hôtels, **mon petit doigt m’a dit** qu’on en parlait jusque dans le Paquet [...]. (FR-PFB 186/-)

Corinne relâcha doucement son étreinte, et regarda longtemps Omer.

- Comme vous avez chaud ! murmura-t-elle. Ne serait-ce pas... fièvre d’amour ?
- Il nia, par crainte qu’elle ne le punît d’une prétention insolente.
- **Mon petit doigt me dit** que si ! reprit-elle.
- Elle appliqua doucement ses lèvres contre la bouche d’Omer. (FR-AEA 235/-)

mein eigenes Kind, und **mein kleiner Finger sagt mir alles.**“ – Hör mit dem kleinen-Finger-Blödsinn auf, ich bin jetzt aus dem Alter raus. – Das glaubst du.

Sie küssten sich nochmal, dann fragte Julien:

- Wollten Sie mich anrufen? Sie kennen mich aber nicht.
- Auch wenn es fast schon dunkel war, ahnte er, dass sie lächelte.
- Das hatte ich so **im Gefühl**, gab sie zurück.
- Mir wurden immer Hellseherinnen wie potthässliche, alte Damen dargestellt.
- Manche Zigeunerinnen sind aber schöne Frauen.

Gewinnspiel: 3 ebooks geschenkt!

Das Gewinnspiel endet am Mittwoch, 21.12. um Mitternacht. [...] Es liegt dann vielleicht ein weiteres Geschenk unter dem Weihnachtsbaum, wer weiß? [...] Mindestens zwei weitere Gewinnspiele werden noch vor dem Ende des Jahres organisiert – **das spüre ich im kleinen Zeh...** Augen auf ;-)

Diese umwerfende Nachricht bleibt nicht ohne Folgen für das Rennen: es wird darüber im Dorf gesprochen, es wird darüber in den Hotels gesprochen, **ein kleiner Vogel hat mir gezwitschert**, dass sogar in le Paquet darüber gesprochen wird [...].

Corinne ließ ihn sacht los und schaute ihn lange an.

- „Ihr Körper fühlt sich so warm an! flüsterte sie. Kommt es vom Fieber... vom Liebesfieber?“
- Er leugnete aus Angst, sie könne ihn für seine übermütige Anmaßung strafen.
- **Mein Gefühl sagt mir**, dass es doch so ist! sagte sie.
- Sanft drückte sie ihre Lippen auf Omers Mund.

BILAN

SENS GENERAL ET EMPLOIS

L'une des fonctions consiste à esquiver une question : interrogé par son interlocuteur qui s'étonne d'apprendre qu'il possède certaines informations, le locuteur, en employant *c'est mon petit doigt qui me l'a dit*, ne répond pas à la question. Au contraire, il livre une justification péremptoire en indiquant qu'il possède un savoir infallible, une connaissance secrète ou intuitive des choses. Il peut également suggérer qu'il tient les informations de tiers mais qu'il ne dévoilera pas leur identité.

L'autre fonction consiste à prévenir une question. Dans ce cas, *c'est mon petit doigt* introduit souvent le discours du locuteur. Il lui permet d'indiquer que des questions sur l'information qu'il donne seraient vaines. Cette stratégie est accompagnée de deux postures discursives : soit le locuteur se présente comme détenteur d'un savoir infallible, soit il précise qu'il n'est pas disposé à dévoiler ses sources d'information.

C'est mon petit doigt qui me l'a dit est un ALS humoristique. La métaphore d'un doigt dont on tirerait des informations (qu'il s'agisse d'informations intuitives ou d'informations livrées par des tiers) est souvent employée en s'adressant à des enfants.

ARGAN. Il n'y a point autre chose ?

LOUISON. Non, mon papa.

ARGAN. Voilà **mon petit doigt** pourtant qui gronde quelque chose. (*Il met son doigt à son oreille.*) Attendez. Eh ! ah, ah ! Oui ? Oh, oh ! voilà mon petit doigt qui me dit quelque chose que vous avez vu, et que vous ne m'avez pas dit. (FR-MMI, 384/-)

ARGAN. Und das war's dann?

LOUISON. Ja, Papa.

ARGAN. Siehe da, mein kleiner Finger raunt vor sich hin. (*Er führt seinen Finger zu seinem Ohr.*) Warten Sie kurz. Hey! Ha, ha! Ja? **Oh, oh! Siehe da, ein Vögelchen zwitschert mir**, dass Sie etwas gesehen haben, wovon Sie mir kein Wort erzählt haben.

Bien que cet ALS ne soit en aucun cas réservé à des échanges avec des enfants, il est possible, dans des échanges entre interlocuteurs adultes, de convoquer cette dimension humoristique et enfantine, comme l'exemple suivant l'illustre :

– Et ton boulot à la banque ?

– Y a jamais eu d'banque, j't'ai raconté des conneries pour pas que tu t'inquiètes.

Elle dit qu'elle a jamais cru à cette histoire de banque : « Je te connais comme si je

– Und wie läuft es bei der Bank?

– Ich habe dort nie gearbeitet, ich hab dir nur so einen Quatsch erzählt, damit du dir keine Sorgen machst.

Diese Geschichte mit der Bank hätte sie ihr

t'avais fait, et **mon petit doigt me dit tout**.
– Arrête avec ton petit doigt, j'ai passé l'âge.
– Tu crois que tu as passé l'âge ? (FR-DBN 92/-)

eh nie abgekauft, erklärt sie. „Ich kenne dich halt, als wärest du mein eigenes Kind, und **mein kleiner Finger sagt mir alles**.“
– Hör mit dem kleinen-Finger-Blödsinn auf, ich bin jetzt aus dem Alter raus.
– Das glaubst du.

• Emplois non-ALS

La métaphore peut être employée de manière délocutive : dans ces emplois descriptifs, le pronom possessif et le complément d'objet indirect qui indiquent l'attribution peuvent apparaître aux autres personnes que la première (ton/te, son/se, votre/vos, leur/leur).

– [...] Vous en aimez une autre.
Elle nomma Valérie, elle lui rappela le soir où il la mangeait des yeux, chez les Josserand. Puis, comme il jurait ne pas l'avoir eue, elle reprit avec son rire qu'elle le savait bien, qu'elle le taquinait. Seulement, il en avait eu une autre [...]. Il nia, pourtant ; mais elle hochait la tête, elle assurait que **son petit doigt** ne mentait jamais. (FR-EZP 256/-)

– [...] Sie sind in eine andere Frau verliebt! Sie nannte Valérie und erinnerte ihn an den Abend, an dem er den Blick von ihr gar nicht abwenden konnte, bei den Josserands. Da er ihr versicherte, dass er sie nicht verführt hatte, entgegnete sie lachend, sie wisse es sehr wohl und wolle ihn nur ärgern. Er habe bloß eine andere Frau gehabt [...]. Jedoch leugnete er. Kopfschüttelnd erklärte sie, **ihr kleiner Finger** würde nie lügen.

EQUIVALENTS

L'expression *das sagt mir mein kleiner Finger* [, dass] / *mein kleiner Finger sagt mir das* n'est pas aussi courante qu'en français. D'autres métaphores du corps humain sont convoquées en allemand : *das spüre ich im kleinen Zeh* et *ich habe / hatte das im Urin* (vulgaire).

Les équivalents les plus fréquents restent néanmoins ceux utilisant la métaphore d'un oiseau (*ein Vogel / ein kleiner Vogel / ein Vögelchen hat es mir [ins Ohr] gezwitschert*) ou renvoyant à un sentiment. Quant à *ich habe [meine] Quellen*, cet équivalent ne peut s'utiliser que pour traduire la stratégie consistant à ne pas dévoiler ses sources.

Références des sources

Ouvrages

- FR¹-AEA : Adam P. : *L'Enfant d'Austerlitz*. Paris : Ollendorf, 1902.
FR-AGE : Gavalda A. : *Ensemble, c'est tout*. Paris : Le Dilettante, 2004.
FR-BCC : Clavel B. : *Le Cœur des vivants*. Paris : J'ai lu, 1996.
FR-DBN : Belloc D. : *Néons*. Paris : Lieu Commun Editions, 1987.
FR-EZP : Zola, E. : *Pot-bouille*. Paris : Gallimard, 1964.
FR-LCR : Céline L.-F. : *Rigodon*. Paris : Gallimard, 1991.
FR-LMV : Malet L. : *La Vie est dégueulasse*. Paris : Laffont, 1989.
FR-MMI : Molière J.-B. : *Le Malade imaginaire*. Paris : Hachette, 1886.
FR-MPF : Pagnol M. : *Fanny*. Paris : Fasquelle, 1932.
FR-MPM : Pagnol M. : *Marius*. Paris : Fasquelle, 1931.
FR-PFB : Fournel P. : *Besoin de vélo*. Paris : Le Seuil, 2001.
FR-YBM : Beauchemin Y. : *Le Matou*. Montréal : Editions Québec Amérique, 1981.

Sources Internet

- Bazar de la littérature* (Blog). Accès : <https://bazardelalitterature.com/2016/12/13/concours-3-ebooks-offerts-editions-arrow/> [Consulté le 26/10/2017]
- DWDS-*Masjävlar*, Spezialkorpus Filmuntertitel. Accès : https://www.dwds.de/r?q=mein+kleiner+Finger&corpus=untertitel&date-start=1916&date-end=2014&format=max&sort=date_desc&limit=50 [Consulté le 26/10/2017]
- DWDS-*Happiness Is in the Field*, Spezialkorpus Filmuntertitel. Accès : https://www.dwds.de/r?q=mein+kleiner+Finger&corpus=untertitel&date-start=1916&date-end=2014&format=max&sort=date_desc&limit=50 [Consulté le 26/10/2017]
- DWDS-*Dexter*, Spezialkorpus Filmuntertitel. Accès : https://www.dwds.de/r?q=ich+habe+meine+Quellen&corpus=untertitel&date-start=1916&date-end=2014&format=max&sort=date_desc&limit=50 [Consulté le 26/10/2017]
- DWDS-*Berliner Zeitung*, Zeitungskorpus. Accès : https://www.dwds.de/r?q=Meine+innere+Stimme&corpus=bz&date-start=1994&date-end=2005&format=full&sort=date_asc&limit=10 [Consulté le 26/10/2017]
- Itinéraire d'une bibliovore en goguette* (Blog). Accès : <https://itinerairedunebibliovoreengoguette.wordpress.com/>, Post du 27/09/2017 : <https://workingmom95.wordpress.com/2017/09/27/livresp-une-parenthese-dans-ta-vie/> [Consulté le 26/10/2017]
- PMG : Pecqueur, D. et Malfin, N. : *Golden City*, Vol. 7, *Les Enfants Perdus*. Paris : Editions Delcourt, 2007. Accès : http://www.editions-delcourt.fr/special/goldencity7/page6_scenario.htm [Consulté le 26/10/2017]
- PSZ : Von Panhuys, A. : *Schwere Zeiten*. Copenhagen : Saga Egmont, 2016. Accès : https://books.google.de/books?id=8As0DgAAQBAJ&pg=PT11&lpg=PT11&dq=das+sagt+mir+mein+kleiner+Finger&source=bl&ots=ecm-3_kypS&sig=GaiZxOaJMBpp7WYDhordWuZe0HE&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiQyce6vebWAhUGP-VAKHRxQBQo4ChDoAQgwMAI#v=onepage&q=das%20sagt%20mir%20mein%20kleiner%20Finger&f=false [Consulté le 26/10/2017]
- Zeit Magazin*. „Unter den Fittichen des Adlers“, 31.08.1979. Accès : <http://www.zeit.de/1979/36/unter-den-fittichen-des-adlers> [Consulté le 26/10/2017]

¹ Les références commençant par FR sont tirées de la base FRANTEXT.

A nos auteurs
(et à ceux qui veulent le devenir)

Recommandations de mise en forme

Quel que soit le soin que vous apporterez à la mise en forme de votre document, la version imprimée que vous découvrirez dans la Revue diffèrera de votre dactyloscript. Les pages A4 de celui-ci subissent une réduction qui fait passer votre 29,7 cm à 20,5 cm. Soumises à ce traitement, les photos que vous avez judicieusement choisies pour illustrer votre propos deviendraient illisibles si le prote ne les agrandissait pas (quand c'est possible). La mise en page en est bouleversée. Un article qui comptait 16 pages au départ de chez vous pourra en compter 20 dans la Revue. Lors même qu'il ne comporterait aucune image, il faut savoir que l'impression d'un même document n'occupera pas la même place en termes de millimètres carrés selon le matériel et la version des logiciels utilisés avant la pétrification appliquée par Adobe TM.

Vous pouvez cependant limiter les écarts entre votre script et ce que le prote en fera en suivant les recommandations ci-après :

marges en haut et en bas : 3 cm ; marges à gauche et à droite : 2,5 cm.

police times new roman. Corps 14 pour le texte courant, 12 pour les citations à statut de paragraphe ainsi que pour les recensions, 11 pour les notes, 10 pour la bibliographie.

paragraphe en corps de texte : interligne simple ; citations en retrait de 5 mm à gauche.

en-têtes et pieds de page : cocher (dans 'mise en page\disposition') les cases « paires et impaires différentes » ainsi que « première page différente ». Vous pouvez inscrire votre nom au milieu de l'entête gauche, le titre courant de votre article en italiques au milieu de l'entête de droite, l'un et l'autre en times new roman corps 11.- Vous pouvez porter l'identifiant du numéro dans le premier pied de page (même police même corps) et numéroter les autres pages au milieu en bas.

La numérotation des notes recommence à 1 à chaque page. Pour obtenir ce résultat, cliquer (sous word 7) sur « références », puis en bas à droite sur la petite flèche oblique à droite de « Notes de bas de page » ; dérouler le menu en face de « numérotation » et sélectionner « recommencer à chaque page »

Antoine Aufray et Antje Gualberto

En collaboration avec Jean-Christophe Pellat
Université de Strasbourg, LiLPa (GEPE/DDL)

LA LINEARISATION (2) : FONCTIONS PRAGMATIQUES ET TEXTUELLES¹

1. Qu'est-ce qu'une fonction pragmatique ou la structure informationnelle ?

Les structures syntaxiques dont il a été question jusqu'à présent sont toujours employées en contexte de communication. En effet, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, les groupes verbaux servent à transmettre des informations (au sens large du terme). Ils doivent donc être reliés entre eux et au contexte, afin que l'interlocuteur puisse saisir les intentions de communication du locuteur. C'est en adaptant la forme d'un groupe verbal à la situation de communication en fonction de cette intention qu'il devient énoncé. Un énoncé sert toujours à transmettre une intention de communication (déclarer, interroger, souhaiter, regretter, demander, ordonner, prier...) appliquée au contenu informationnel. Étant donné qu'il n'existe que trois grands types d'ordres des éléments verbaux (verbe en première, deuxième ou dernière position cf. (1)-(3)), les intentions de communications sont exprimées de diverses manières, par exemple : intonation à l'oral, choix du lexique ou de constructions et utilisation des positions créées par la disposition des formes verbales (avant-première et première position, après-dernière position).

- 1) Hätte ich doch den Schlüssel nicht vergessen! (*regret*)
- 2) Sie sollen Herrn Schmidt sofort benachtigen! (*ordre, demande*)
- 3) Wenn Sie bitte hier Platz nehmen möchten! (*prière, invitation*).

Pour ce qui est de l'information, on peut distinguer grosso modo deux grandes catégories : premièrement, l'information connue et supposée ou présentée comme connue ou accessible dans le contexte, qui sert de point de départ à ce qu'on en dira. Nous appellerons ici ces informations de départ « éléments thématiques ». D'autre part, un énoncé sert à tenir un *propos* concernant ces éléments thématiques, c'est-à-dire communiquer à l'interlocuteur ce que l'on aimerait qu'il en sache. Il existe des moyens linguistiques permettant de structurer l'énoncé pour qu'il articule « thème(s) » et *propos*. L'ordre des mots en fait partie, quand il ne sert pas à marquer d'autres relations entre les groupes.

¹ Cet article fait suite à la première partie de « La linéarisation : principes généraux », publiée dans le numéro des *Nouveaux Cahiers d'Allemand* 2017/3 (septembre).- Le tableau 49 p.242 a été altéré par une sextuple réduplication de ses deux premières lignes. Veuillez lecteurs et auteurs ne pas tenir rigueur à la Cellule de Fabrication pour cette malfaçon.*Ndlr*

2. Première position avant le verbe en 2^e position

La première position avant le verbe conjugué joue un rôle important dans la structuration de l'énoncé en thème(s) et propos. Elle est souvent occupée par un élément thématique faisant le lien avec un énoncé précédent.² On peut avoir en première position un élément déjà thème de l'énoncé précédent, ou bien cadre (notamment spatio-temporel), ou encore un nouveau thème présenté comme point de départ. Comme nous l'avons vu dans l'article précédent au point 3.2, les constituants occupant cette position peuvent avoir diverses fonctions syntaxiques : sujet (cas très fréquent), compléments, circonstants ou connecteurs.

On peut repérer dans l'exemple ci-dessous (4), l'usage de la première position pour structurer le début du texte (il s'agit du début d'une nouvelle de P. Süskind) :

- 4) An einem Abend im August, als die meisten Menschen den Park bereits verlassen hatten, saßen sich im Jardin du Luxembourg noch zwei Männer am Schachbrett gegenüber. Die Partie wurde von einem guten Dutzend Zuschauer mit so großer Aufmerksamkeit verfolgt, daß, obwohl die Stunde des Aperitifs schon näher rückte, niemand auf den Gedanken gekommen war, die Szene zu verlassen, ehe der Kampf sich nicht entschieden hätte. Die kleine Menge interessierte sich für den unbekanntes Spieler, einen jüngeren Mann mit schwarzen Haaren, bleichem Gesicht, spitzer Nase und dunklen Augen. P. Süskind, *Ein Kampf*, Diogenes Verlag.

Dans la première phrase, l'auteur commence par un élément thématique du cadre spatio-temporel (le circonstant de temps *an einem Abend im August*), ce qui permet d'introduire les protagonistes du récit dans le propos de la phrase (*zwei Männer*). Dans la phrase suivante, la première position est occupée par le sujet syntaxique qui résume la situation du propos précédent (*saßen sich zwei Männer am Schachbrett gegenüber = die Partie*). Quelques lignes plus bas, le sujet *die kleine Menge* qui rappelle *ein Dutzend Zuschauer* est en première position, il s'agit d'un nouveau thème pour le propos suivant.

Dans l'exemple (5), on trouve en première position un complément à l'accusatif :

- 5) Eduard Sacher war ja auch alles gelungen, was er in die Hand genommen hatte : erst 1866 das Wein- und Delikatessengeschäft im Palais Todesco, für das er 1871 den Hoflieferantentitel verliehen bekam, dann das Sacher-Café-Restaurant im Prater, [...]. Seine Lehrjahre hatte Eduard mit vierzehn Jahren im väterlichen Traiteurgeschäft begonnen, einem Delikatessenladen an der Ecke Weihburg- Rauhensteingasse in der Wiener Innenstadt. Monika Czernin, *Anna Sacher und ihr Hotel. Im Wien der Jahrhundertwende*. Penguin Verlag.

² Une présentation plus détaillée de cette affinité se trouve par exemple dans DUDEN (2016 : 1867).

Le protagoniste *Eduard Sacher* est introduit dans la première phrase qui donne aussi des éléments chronologiques de ses succès professionnels. Dans la deuxième phrase, on a en première position un nouvel élément thématique *seine Lehrjahre*, dont l'existence se déduit du propos précédent (un artisan de la restauration passe par un apprentissage), qui est par ailleurs le complément à l'accusatif du verbe *beginnen*.

Dans l'exemple (6), c'est également un complément à l'accusatif qui est en première position, cette fois sous la forme d'un pronom démonstratif, qui reprend *ein höherer Offizier*. Cette forme permet de thématiser un constituant, qui est alors souvent en première position.

- 6) In einem fensterlosen Verhörraum wartet bereits ein Vernehmer, offenbar ein höherer Offizier, keiner von den Brüllhälsen oder Knochenbrechern, eher gebildet, also besonders raffiniert. Den haben sie nun meinetwegen aus seinem Feierabend geholt, also Vorsicht. Friedrich Christian Delius, 2004 (1995). *Der Spaziergang von Rostock nach Syrakus*. Schroedel Verlag.

Dans l'exemple (7), les premières positions sont occupées par un circonstant temporel *im vergangenen Jahr* et *dieses Mal*. Ce qui permet de contraster les propos (= *participation à une activité « culturelle » lors d'un sommet*) concernant les membres du G7.

- 7) Im vergangenen Jahr besuchten die G7-Spitzen in Japan gemeinsam einen Shinto-Schrein und pflanzten Bäumchen. Dieses Mal findet das Gruppenfoto im Antiken Theater statt, wo auch Gladiatorenkämpfe stattfanden. <http://www.fr.de/politik/g7-gipfel-merkel-als-veteranin-trump-als-unsicherheitsfaktor-a-1285732> (dernière connection : 24.07.2017)

Dans l'exemple (8), le circonstant indiquant l'instrument *mit dem Brotmesser* est placé en première position. Il désigne un élément que le lecteur associe au contexte (*Frühstückstisch*) grâce à sa connaissance du monde, l'auteur peut donc s'en servir comme point de départ thématique pour le propos *vorsichtig in den Müllbeutel stechen*.

- 8) Carola hob ihn aus der Kiste und legte ihn auf den Frühstückstisch. [...] Mit dem Brotmesser stach Carola Heide vorsichtig in den Müllbeutel. Klaus-Peter Wolf, Ostfriesenschwur. *Der zehnte Fall für Ann Kathrin Claasen*. Fischer Verlag.

Dans l'exemple (9), la deuxième phrase commence par le connecteur *deshalb* (causal) qui permet de créer un lien entre les deux propos. L'état physique du protagoniste fait partie ainsi du cadre thématique de la dernière phrase expliquant son besoin de détente (*fortgehen um zu trinken*).

- 9) Ravic fühlte plötzlich, daß er müde war. Er hatte den Tag über schwer gearbeitet und nicht schlafen können. Deshalb war er wieder fortgegangen, um zu trinken. Erich Maria Remarque, *Arc de Triomphe*, KiWi Verlag.

Du fait de son caractère saillant, la première position peut aussi accueillir des éléments du propos, comme dans l'exemple (10). Dans cet exemple, l'expression négative *gar nichts* est placée en première position, or c'est par cette expression que l'énoncé du narrateur diffère de celui du personnage *ich habe alles* et donc, c'est bien ce que le narrateur veut faire savoir en contrepoint à l'affirmation du personnage (Randy).

- 10) Karen hatte [...] gefragt, ob er sonst irgendwas brauche. Darauf hat Randy gesagt:
"Erst mal habe ich alles, danke!"
Hahaha! **Gar nichts** hat er. Doch: Hunger.
Benjamin von Stuckrad-Barre, *Blackbox*, KiWi Verlag.

Remarque :

On peut évoquer le cas où un énoncé ne présente pas de constituant en première position, et c'est alors le verbe conjugué qui va se retrouver de facto en tête d'énoncé (11).

- 11) Du hast recht. Ich will von diesen Barbaren nichts mehr hören. **Soll Cäsar wissen, wie er mit ihnen fertig wird...** Goscinny et Uderzo, Asterix, *Die Trabantenstadt*, p.46. trad. Gudrun Penndorf, révision Adolf Kabatek, Ehapa Verlag

Dans ce cas-là, il semble que l'énoncé contienne le propos seul, sans ancrage thématique explicite, le sujet syntaxique faisant partie du propos.

3. L'« avant-première position »

En ouverture de l'énoncé et avant la première position, on peut avoir des éléments dits « hors-construction (syntaxique) ». Ces éléments sont de diverses natures : interjections, apostrophes (sous forme de nom propres, contactifs, salutations...), conjonctions de coordination et connecteurs.

Les interjections (12) expriment une émotion, un affect du locuteur et les apostrophes (13) permettent d'adresser l'énoncé à un interlocuteur de manière explicite :

- 12) **Oje**, jetzt habe ich schon wieder meine Schlüssel vergessen!
13) **Uwe**, worauf wartest du, ruf den Schlüsseldienst an!

Les conjonctions de coordination (*allein, und, aber, doch, jedoch, denn, oder, sondern*) permettent de relier deux énoncés entre eux (14) ou un énoncé plus généralement au contexte antérieur (15).

- 14) Uwe hat den Schlüsseldienst angerufen, **aber** wir haben über eine Stunde auf ihn warten müssen.
15) – **Und**, wie waren die Ferien?

Plusieurs éléments peuvent se succéder en avant-première position : on peut avoir une suite interjection, apostrophe et conjonction de coordination, par exemple.

16) **Ach Mensch, Uwe, aber** diesen Schlüsseldienst kannst du doch vergessen!

Certains connecteurs, employés surtout à l'oral, permettent aussi de lier l'énoncé au contexte antérieur et notamment de donner une indication sur la valeur communicative de ce qui suit. Certaines conjonctions de subordination (en particulier *weil* et *obwohl*) peuvent avoir cet emploi comme connecteur.

17) Ich muss noch zur Post. **Obwohl / Wobei** – das kann ich auch noch morgen erledigen.

D'une manière générale, il est très fréquent à l'oral d'avoir en avant-première position une expression ou un lexème, la plupart du temps figé, servant à donner une indication sur la valeur pragmatique de l'énoncé (18) ou un commentaire anticipé de l'énonciateur sur son énoncé (19) (cf. DUDEN Grammatik 2017 : 1217 et sq.).

18) **Versprochen**, morgen bringe ich wirklich deine Unterlagen zur Post.

19) **Grob geschätzt**: nur die Hälfte der Studenten hat die Prüfung bestanden.

En français également, la position initiale peut être occupée par un mot ou une expression visant à expliciter la valeur discursive et pragmatique de l'énoncé. C'est le cas à l'écrit avec la construction (le/la) N + énoncé (cf. Rossari 2007) qui comprend des expressions comme *problème*, *résultat*, *conclusion* ou *la cause*. On peut avoir aussi à cette place des adverbes en *-ment* qui commentent l'énonciation :

20) Les blogs de poker c'est bien. **Le problème** : il y en a trop, et ils ne sont pas toujours mis à jour aussi souvent qu'on le voudrait. (www.le-poker.org/index.php?poker=annuaire/affiche&id_site=29-20k)

21) Franchement, j'ai beaucoup aimé cette expo.

4. L'attaque de l'énoncé en français

En français, le début de l'énoncé est une position privilégiée pour insérer une proposition dans un discours et une situation de communication concrète et organiser sa structure informationnelle. Si on ne parle pas en français de « première » et « avant-première » position, l'espace de l'énoncé avant le noyau sujet-verbe remplit des fonctions similaires et peut accueillir des constituants (compléments, circonstants), interjections, termes d'adresse. Pour mettre en évidence la valeur (thématique par exemple) de certains constituants, il existe en français des constructions dans lesquelles ils sont placés en début de l'énoncé. On peut distinguer plusieurs types de constructions : les dislocations à gauche (22)-(25), les clivées (27)-(29).

22) Ses années d'apprentissage, Édouard les avait commencées à 14 ans dans le magasin traiteur de son père, un établissement qui se trouvait à l'angle de la rue Weihburg et Rauhenstein dans le centre ville de Vienne.

Seine Lehrjahre hatte Eduard mit vierzehn Jahren im väterlichen Traiteurgeschäft

begonnen, einem Delikatessenladen an der Ecke Weihburg- Rauhensteingasse in der Wiener Innenstadt. (cf. ex. (5))

Dans la traduction en français, si le complément d'objet direct *ses années d'apprentissage*, est détaché et placé avant le sujet, il doit être repris par un pronom au sein du groupe verbal, ici *les*. Cette construction a valeur de thématization du constituant détaché, elle est très fréquente à l'écrit comme à l'oral. Comme certains cas d'utilisation de la première position en allemand (ex. (4)-(9)), elle peut servir à assurer l'enchaînement thématique au sein d'un texte ou d'un discours. On peut avoir en position détachée d'autres types de compléments (23) et (24) ou aussi le sujet (25) (qui doit dans ce cas également être repris par un pronom) :

- 23) Ce rendez-vous, j'y pense depuis quelques semaines.
- 24) Pierre, je lui ai déjà rappelé plusieurs fois notre rendez-vous.
- 25) Pierre, il oublie souvent ses obligations³.

On peut souvent avoir aussi des circonstants avant le noyau sujet-verbe. Ils n'ont pas besoin, eux, d'être repris par des pronoms, car ils sont mobiles. Contrairement à l'allemand, on peut avoir plusieurs circonstants de natures différentes à cette place.

- 26) Demain, dans le Grand Est, Météo France prévoit du beau temps.

Un autre type construction fréquente en français est celle constituée par le présentatif *c'est + qui* ou *que*, que l'on appelle « clivée ». Elle permet d'extraire un constituant et de le mettre au début de l'énoncé : il a alors valeur de propos.

- 27) C'est moi qui paye.
- 28) C'est au comptoir qu'on règle.
- 29) C'est voyager qui forme la jeunesse et qui déforme les pantalons⁴.

Dans certains cas, on peut trouver ce que l'on appelle en grammaire française l'« inversion du sujet ». Dans ces cas-là, l'énoncé commence par des circonstants et le sujet placé après le verbe fait partie du propos (30) ou bien l'énoncé commence directement par le verbe conjugué, le sujet faisant, dans ce cas-là aussi, partie du propos :

- 30) La semaine prochaine, à Strasbourg, aura lieu le fameux festival de musique contemporaine Musica.

³ Il est aussi possible d'avoir ces compléments et le sujet en détachement à droite du groupe verbal : *J'y pense depuis quelques semaines, à ce rendez-vous / Je lui ai déjà rappelé plusieurs fois notre rendez-vous, à Pierre / Il oublie souvent ses obligations, Pierre*. Dans ces cas-là, il s'agit plutôt d'un rappel du thème, cf. ci-dessous, l'après-dernière position.

⁴ Exemple tiré de Pellat/Fonvielle (2017) auquel nous renvoyons pour un aperçu plus détaillé de ces constructions en français.

31) Soit une droite AB...

32) Sont convoqués demain à 8 heures Léa, Pierre et Paul.

5. Le champ intermédiaire

Dans le champ intermédiaire (« Mittelfeld »), entre la partie conjuguée et la partie non conjuguée du verbe, on peut aussi insérer des éléments portant sur tout le contenu de l'énoncé et/ou sa valeur communicative. Ces éléments se placent généralement soit devant la partie droite (non conjuguée) de la pince verbale soit en première position. Il peut s'agir soit de modalisateurs (*sicher, sicherlich, zweifelsohne, wahrscheinlich, vermutlich, vielleicht...* cf. (33)), d'appréciatifs (*leider, glücklicherweise, hoffentlich, zum Glück ...* cf. (34)). Les particules énonciatives, quant à elles ne se trouvent que dans le champ intermédiaire et non en première position, car elles n'ont pas de statut de constituant (35)⁵.

33) Ab der nächsten Woche werde ich den 6-Uhr-Zug **wahrscheinlich** nehmen müssen.

Wahrscheinlich werde ich ab der nächsten Woche den 6-Uhr-Zug nehmen müssen.

34) Ab der nächsten Woche werde ich den 6-Uhr-Zug **leider** nehmen müssen

Leider werde ich ab der nächsten Woche den 6-Uhr-Zug nehmen müssen.

35) Ab der nächsten Woche werde ich (**dann**) **eben** den 6-Uhr-Zug nehmen müssen.

Cette position dans le champ intermédiaire peut aussi être occupée par plusieurs de ces éléments à la fois (contrairement à la première position qui ne peut en accueillir qu'un). Lorsqu'ils sont à la suite les uns des autres, ils se placent généralement à la frontière entre les éléments thématique et le propos (36). Il n'est toutefois pas exclu qu'ils soient dissociés dans l'énoncé dans le champ intermédiaire (37). Ils ont alors tendance à porter sur le constituant qu'ils précèdent directement.

36) Ich werde ab der nächsten Woche **wahrscheinlich leider** den 6-Uhr-Zug nehmen müssen.

37) Ich werde **wahrscheinlich** ab der nächsten Woche **leider** den 6-Uhr-Zug nehmen müssen.

En français, les modalisateurs et appréciatifs ont tendance se trouver dans des positions comparables dans un énoncé. Ils peuvent se placer après le verbe conjugué, entre le verbe conjugué et les infinitifs et participes quand ceux-ci sont présents, ou en début d'énoncé.

38) À partir de la semaine prochaine, je devrai probablement prendre le train de 6h. /
Probablement, à partir de la semaine prochaine, je devrai prendre le train de 6h.

⁵ Si les particules énonciatives ont fait l'objet de nombreuses études en allemand, il semble qu'elles aient un caractère moins saillant en français, peut-être du fait de leur moindre fréquence et d'une certaine difficulté à les identifier.

- 39) À partir de la semaine prochaine, je devrai malheureusement prendre le train de 6h. /
Malheureusement, à partir de la semaine prochaine, je devrai prendre le train de 6h.

Le cas de l'emploi et des positions de l'adverbe en français est assez complexe ; nous ne pouvons l'approfondir ici⁶.

6. L'« après-dernière position »⁷

L'après-dernière position peut, elle aussi, servir à des fins communicatives liées à l'échange avec l'interlocuteur. On peut y trouver des termes d'adresse (noms propres ou expressions telles *mein Schatz, mein Lieber, Kleines, Alter, du Blödmann...*), des expressions permettant de s'assurer de la bonne réception du message (*ok, ne, oder, nich(t), verstanden/kapiert, nicht wahr...*).

Comme l'ouverture de l'énoncé, l'après-dernière position a un caractère saillant, elle peut aussi servir à la structuration informationnelle de l'énoncé en accueillant des constituants syntaxiques, ainsi mis en valeur.

On peut par exemple y trouver un élément thématique, déplacé non pas vers la gauche (avant-première position) mais vers la droite, où il a fonction de rappel ou d'explicitation d'un pronom tenant la position syntaxique dans le groupe verbal :

- 40) Die spinnen doch, **die Römer**. (Gosciny & Uderzo, Les aventures d'Asterix le gaulois, réplique favorite d'Obélix, trad. Gudrun Penndorf, Ehapa Verlag)

On peut également y trouver un constituant, complément ou circonstant, qui syntaxiquement se raccroche à la structure qui précède, mais que le locuteur semble ajouter après-coup, tout en lui donnant ainsi une certaine emphase. Parfois le locuteur l'introduit par des connecteurs tels que *nämlich, und zwar...*, cf. (41) et (42). À l'oral, lorsque le locuteur élabore son propos dans l'échange, cette position accueille souvent des informations « ajoutées », permettant d'apporter des précisions pour ainsi dire rétroactives (43).

- 41) Diese Information habe ich zu spät bekommen, **nämlich erst gestern Abend**.
42) Mach deine Hausaufgaben, **und zwar jetzt gleich**.
43) Erstaunt sie das, dass das Interesse groß war, **auch in Deutschland, an diesem ersten Wahlgang in Frankreich?** SWR2 FORUM 24.04.2017

En français, on ne parle pas d'« après-dernière position », puisqu'il n'y a pas de pince verbale. Néanmoins on trouve aussi en fin d'énoncé, après la structure contenant le verbe conjugué des termes d'adresse (44), des expressions

⁶ Nous renvoyons le lecteur à Pellat & Fonvielle (2017 : 191-197) et Riegel / Pellat / Rioul (1996 : 581-582).

⁷ L'après-dernière position a longtemps fait l'objet de moins de recherche que la première position par exemple. Nous ne pouvons ici qu'esquisser ses fonctions, un tour d'horizon peut être trouvé dans Vinckel-Roisin (2015).

s'assurant de la réception du message (45), des dislocations à droite de certains constituants (46) et (47) et précisions « après-coup » (48) :

- 44) Comment ça va, **(mon) vieux** ?
- 45) C'est ce soir le théâtre, **n'est-ce pas** ?
- 46) Ils sont fous, **ces Romains** !
- 47) Elle n'en parle pas souvent, **de ses problèmes**.
- 48) Je ne pourrai pas passer te voir, **en tout cas pas aujourd'hui**.

Dans l'exemple ci-dessous, on remarque la proximité qu'il peut y avoir entre l'ordre en français et en allemand pour les thèmes détachés à droite. Les particules énonciatives (*quoi/doch*) se placent différemment.

- 49) C'est vrai **quoi**, à la fin, il exagère **Astérix**, (Gosciny & Uderzo *La Zizanie*, Dargaud p. 18)
Ist **doch** wahr ! Wirklich, er übertreibt, **der Asterix**! (Gosciny & Uderzo, *Streit um Asterix*, trad. Gudrun Penndorf, Ehapa Verlag p.18).

Bibliographie

- DUDEN Band 4, 2016 *Die Grammatik*, Berlin: Dudenverlag.
- Pellat, Jean-Christophe / Fonvielle, Stéphanie, 2017. *Le GREVISSE de l'enseignant. Grammaire de référence*. Paris : Magnard
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, 1996 (1^e éd. 1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rossari, Corinne, 2007. « Structures dialogiques, figement et grammaticalisation », in : Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et de lexicographie n°91 p. 195-207. (« La grammaticalisation des structures dialogiques », intervention à l'Université Paris-Sorbonne le 8 novembre 2007).
- Vinckel-Roisin Hélène (éd.), 2015. *Das Nachfeld im Deutschen. Theorie und Empirie*. Berlin/Boston: De Gruyter.

Glossaire

Termes communément utilisés dans la description grammaticale de l'allemand	Définitions et exemples pour l'allemand et le français	Termes communément utilisés dans la description grammaticale du français
adjectif prédicatif / attribut (du sujet)	adjectif portant sur le sujet syntaxique d'un verbe copule (ex. <i>sein, werden, bleiben, scheinen / être, devenir, rester, paraître</i>)	attribut (du sujet)
circonstant	constituant de la phrase ne dépendant pas de la valence verbale, permettant de préciser le temps, le lieu, la manière, la cause... du procès.	complément de phrase
	pronom autonome mais inaccentué dont la prononciation s'appuie sur le lexème précédent ou suivant avec lequel il forme un groupe accentuel.	clitique

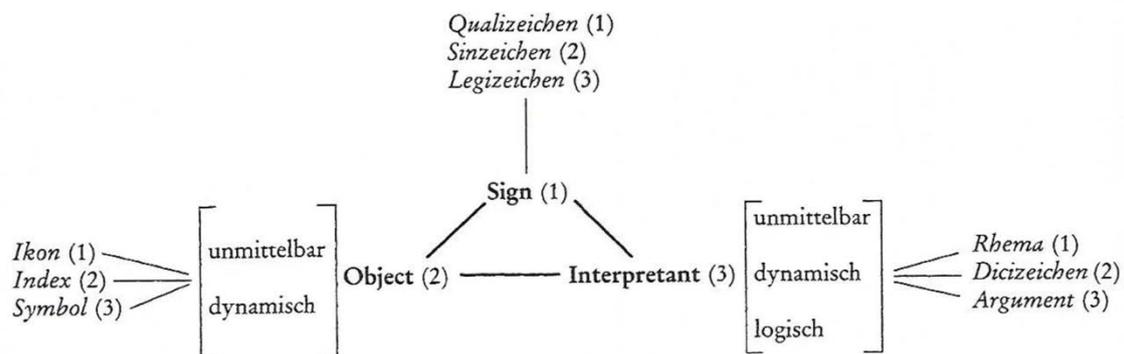
complément	constituant de la phrase dépendant de la valence verbale.	complément de verbe
	proposition subordonnée fonctionnant essentiellement comme complément de verbe (ou comme sujet)	complétive
constituant	lexème ou groupe ayant une fonction de complément ou de circonstant dans la phrase.	constituant
groupe syntaxique	ensemble de mots solidaires formant une unité fonctionnelle présentant une hiérarchie interne entre la base (noyau) du groupe et les autres éléments. La nature de la base donne le nom du groupe (groupe verbal, groupe nominal, groupe infinitif, groupe relatif).	groupe syntaxique (syntagme)
groupe verbal dépendant	groupe syntaxique dont la base est un verbe conjugué et qui débute par une conjonction de subordination ou un pronom relatif.	(proposition) subordonnée
groupe verbal indépendant	groupe syntaxique dont la base est un verbe conjugué, autonome syntaxiquement.	(proposition) principale ou indépendante
modalisateur ; appréciatif	lexèmes (fonctionnant comme adverbe) permettant au locuteur d'émettre un jugement de probabilité ou de valeur sur le contenu de son énoncé	modalisateur et appréciatif (adverbes énonciatifs)
noyau prédicatif	ensemble formé par le verbe et son (ses) complément(s), à l'exclusion du sujet.	prédicat
valence	notion syntaxique et sémantique désignant le nombre et la nature des compléments obligatoires ou facultatifs d'un verbe (ou d'un adjectif, d'un nom), y compris le sujet.	valence

Sprachliche Ikonizität – Hirngespinnst oder handfeste Wissenschaft?

Nach Charles Sanders Peirce ist ein *Zeichen(träger)*, oder *Repräsentamen*,

etwas, das für jemanden in einer gewissen Hinsicht oder Fähigkeit für etwas steht. Es richtet sich an jemanden, d.h. es erzeugt im Bewußtsein jener Person ein äquivalentes oder vielleicht ein weiter entwickeltes Zeichen. Das Zeichen, welches es erzeugt, nenn[t er] den *Interpretanten* des ersten Zeichens. Das Zeichen steht für etwas, sein *Objekt*. Es steht für das Objekt nicht in jeder Hinsicht, sondern in bezug auf eine Art von Idee. (CP 2.228, zit. nach Nagl 1992:30). 1867, American Academy of Arts and Sciences, *Eine neue Liste der Kategorien* (vgl. Peirce 1986:147–159)

Graphisch stellt sich das triadische Zeichen von Peirce wie folgt dar:



Die Struktur des Peirceschen Zeichenbegriffs

Nagl (1992:43)

Ikonizität, vor allem die sprachliche, deren wissenschaftlicher Status in dem vorliegenden Beitrag untersucht wird, ist eine der Relationen, die zwischen dem Zeichen und seinem Objekt zustande kommt.

Obwohl durch philosophische, semiotische und linguistische ikonophile Autoritäten legitimiert (*Physei*), stößt das Problem der sprachlichen Ikonizität auch stets auf eine ikonoklastische Gegenposition (*Thesei*) (vgl. Coseriu 2004). Stein des Anstoßes ist vor allem das Kriterium der Ähnlichkeit, das auf ein Zeichen motivierend wirkt. Morris etwa (1946/dt. 1973: 293), ein Befürworter

der sprachlichen Ikonizität, meint dass „ein ikonisches Zeichen jedes Zeichen [ist], das in gewisser Weise dem ähnelt, was es denotiert.“

Ähnlichkeit als – im Sinne der klassischen Definition – *genus proximum* eher der *Hypo-* als der *Ikonizität* (d.h. der nicht genuinen, nicht reinen Ikonizität) ruft dabei Kontroversen hervor. Wie Blanke warnt, „[bringt] [d]er auf den ersten Blick so problemlose Begriff der Ähnlichkeit [...] bei näherer Betrachtung erhebliche Unklarheiten in sich.“ (Blanke 1998:287f.). Zum einen wird Ähnlichkeit als das „elementarste[-] aller 'Phänomene'“ und „das fundamentale Medium unseres In-der-Welt-seins“ (Spaemann 1996: 287, 290), zum anderen als das „'schlüpfrige[-]' Gelände“ (Aristoteles) (Spaemann 1996: 287) und „Platzhalter für einen Mangel an Präzision“ angesehen (Funk/ Mattenklott/ Pauen 2000:10).

An Präzision fehlt es auf jeden Fall, wenn Ähnlichkeit ohne jeden Maßstab betrachtet wird, wie Genette an einigen Beispielen (2001: 9) illustriert:

Wir sind alle einmal einem jener unwidersprechlichen Streitgespräche zum Opfer gefallen, in deren Verlauf eine Dame mit einem Feuerwerk von Interjektionen und Anakoluthen versichert, daß das Wort >luna< ausdrucksvoller (oder weniger ausdrucksvoll) sei als das Wort >moon<¹ Ausdrucksvolle Wörter? "Wir sprachen eines Tages mit einer Person (darüber), die begeistert schien von den Beispielen, die wir ihr gaben, und von dem Kommentar, der sie begleitete; mit einem mal sagt sie zu uns: Und das Wort *table*? Es vermittelt doch sehr gut den Eindruck einer ebenen Fläche, die auf vier Beinen ruht.

oder

Eine schweizerdeutsche Bauersfrau [fragte], warum Käse bei ihren französischen Landsleuten *fromage* heiße – >Käse ist doch viel natürlicher!³ (¹Borges, ²Grammont, ³Jakobson, zit. nach Genette 2001:9)

Eine solche Volksperspektive wird auch Dichtern zugeschrieben. Allgemein bekannt und ebenso von Genette (2001:44) erwähnt ist der Fall des französischen Schriftstellers und Vertreters des Symbolismus, Stéphane Mallarmé, der das Wortpaar *jour/nuit* als *perverse couple* bezeichnete, weil *Ioul* ein dunkler und *Iuil* – ein heller Laut, also gerade kontra- und nicht ikonisch sei, wie sich das Dichterohr gerne wünschen würde.

Will man also die sprachliche Ikonizität aus der Wissenschaft nicht als Hirngespinnst-verbannt sehen, so sollte man sie nicht der Intuition überlassen, sondern sie mittels bestimmter Regeln wissenschaftlich eingrenzen. Dazu dienen

die im Folgenden besprochenen Kategorien und Kriterien, die zugleich von den Gegnern der sprachlichen Ikonizität aufgegriffen bzw. bezweifelt werden.

➤ Korrelate der Ikonizität

Die erste Frage ist, zwischen welchen Zeichenkonstituenten sich die Ähnlichkeitsrelation abspielt:

Ist das sprachliche Zeichen ikonisch: a) in Relation zum materiellen Objekt, *denotatum* oder Expansion des Referenten; b) oder ist es ikonisch in Bezug auf den mentalen Begriff, der ihr *signifié*, Bedeutung, Sinn, oder Intention ist? Ist mit anderen Worten Ikonizität eine Beziehung zwischen Referenten oder Bedeutungen, oder sind beide Beziehungen betroffen? (Nöth 2008:75)¹.

Sonesson hält alle drei Beziehungen für legitim: “Wir sollten vielleicht über drei potenziell ikonische Beziehungen reden, die zwischen Ausdruck und Bedeutungsinhalt, die zwischen Ausdruck und Referenten, und schließlich die zwischen Bedeutungsinhalt und Referenten“² (2008: 57f.). Probleme bereitet hier vor allem die Kategorie des Referenten, weil er als „Objekt außerhalb des Zeichens“ statt „im Zeichen“ nicht in den Zeichenbegriff gehört. Trotzdem ist auf die Referenz nicht zu verzichten, weil es gerade der Referent und nicht seine verbale Paraphrase ist – wie es die logozentrische Semantik will –, der primär eine gemeinsame Eigenschaft mit dem Zeichenträger teilt. Der Referent ist „die Realität, die auf bestimmte Art und Weise das Zeichen zu seiner Repräsentation zu bestimmen vermag“ (Peirce 1977b:83, zit. nach Nöth 2000: 63) und bei Peirce im Gegenteil zum *unmittelbaren semiotischen Objekt* (d.h. dem Objekt im Zeichen) den Namen *dynamisches (mittelbares, reales, wirkliches) Objekt* trägt. Die Bestimmung *dynamisch* erhalten mittelbare Objekte, weil sie nicht unbedingt real (wirklich), sondern auch fiktiv (imaginär) sein können. Es handelt sich um einzelne materielle Dinge, Klassen von Dingen, aber auch mentale/ kognitive Konstrukte (vgl. CP 2.230, 2.232, zit. nach Nöth 2000:63; vgl. auch Greenberg 1995:57–59). So wie das Objekt generell dem Zeichen vorangeht, so geht auch das dynamische Objekt dem unmittelbaren Objekt voran, es sei denn, es fällt – falls mental – mit ihm zusammen. Das unmittelbare, mentale Objekt wiederum ist mit dem mental verankerten Repräsentamen kompatibel. Dabei darf nicht vergessen werden, dass auch der Repräsentamen eine Existenz sowohl im Zeichen (als mentales Konstrukt) als auch außerhalb

¹Übersetzung aus: Is the verbal sign iconic: in relation to the material thing, denotatum or extension, which is its referent, or is it iconic in relation to the mental concept, which is its *signifié*, meaning, sense, or intention? In other words, is iconicity a relation of reference or of meaning, or are both relations involved?

² Übersetzung aus: “[W]e should perhaps talk about three potentially iconic relationships between expression and content, between expression and referent, and between content and referent“

des Zeichens (als Lautfolge oder als Buchstabenfolge) führt. Der mentale Repräsentamen ist also auf diese Art und Weise mit dem mentalen Objekt kompatibel. „Da der Gegenstand, dem das ikonische Zeichen ähnlich ist, geistiger Natur ist und das Zeichen selber ein gedankliches Zeichen ist, besteht die Ähnlichkeitsbeziehung zwischen zwei mentalen Repräsentationen („Gedanken“)“³(Nöth 2008:78). An einem Beispiel von *sawing*<*sägen*> zeigt Peirce den Verlauf der ikonischen Relation, die dann Nöth wie folgt erklärt:

Das Beispiel zeigt ganz klar, wie Ikonizität als Beziehung zwischen zwei mentalen Repräsentationen besteht, dem geistigen Bild im Gedächtnis dessen, der schon eine Säge gesehen hat und der geistigen Vorstellung „des Wortlautes, der selber eine Art Summen darstellt“. Ein durch die akustische Erfahrung hervorgebrachtes geistiges Bild wird mit dem geistigen Bild verglichen, das die Standardaussprache des Wortes hervorgerufen hat, das dieses Ereignis darstellt.(Nöth 2008:78f.)⁴

➤ Selektivität

Auch die Selektivität wird von den Gegnern der Ikonizität in Frage gestellt. Ikonizität eines (Sprach)Zeichens umfasst nämlich nicht alle Merkmale des Bezugsobjekts, sondern nur einige oder gar ein einziges von denen, was Tabakowska (2003: 362) wie folgt ausdrückt: „Objekte mögen den Beobachtern in mancher Hinsicht ähnlich vorkommen.“⁵ So wie „jedes Ikon [d.h. eine abstrakte Kategorie, eine Qualität] teil an einer mehr oder weniger offensichtlichen Eigenschaft seines Objekts [hat]“ (Peirce 1993:136), so handelt es sich auch im Falle jedes ikonischen Zeichens um „mindestens eine wahrnehmungsrelevante Qualität, die der Zeichenträger mit dem bezeichneten Objekt gemeinsam hat“ (Schmauks 2001:270). Auf dieser Grundlage entsteht die Ähnlichkeitsrelation.

Ähnlichkeitsmaßstäbe sind nach Quine zunächst angeborene Schemata, die unserem ostensiven Spracherwerb zugrundeliegen und deren Adäquatheit darwinistisch erklärbar ist. Durch Erfahrung werden diese Schemata modifiziert, schließlich überhaupt eliminiert und durch wissenschaftliche Artbegriffe ersetzt, die von Ähnlichkeit keinen Gebrauch mehr machen. (Spaemann 1996:289f.).

³Übersetzung aus: “Since the object to which the iconic sign is similar is of the nature of a thought and the sign is itself a thought sign, the similarity relation is one between two mental representations ('thoughts').”

⁴ Übersetzung aus: „The example shows clearly how iconicity is described as the relationship between two mental representations, the mental image in the memory of one who has been near a saw and the mental representation of 'the sound of the word being itself a sort of a buzz'. A mental image created by the typical experience of an acoustic event is compared to the mental image created by the standard pronunciation of the word representing this event.”

⁵ Übersetzung aus: “[O]bjects may seem to be similar to observers in certain respects“

Ganz im Gegenteil verhält es sich mit der von Natur aus metaphorischen natürlichen Sprache: „Sie eliminiert nicht, sondern eröffnet Ähnlichkeitsräume.“ (Spaemann 1996:290).

Als Maß der Ähnlichkeit zwischen dem Ikon und seinem Referenzobjekt sieht Peirce (1986: 250) drei Punkte, wonach auch die drei Haupttypen der Ikonizität unterschieden werden:

- sinnliche Wahrnehmung → bildhafte, d.h. akustische, auditive, graphische Ikonizität, auf Grund derer akustisch-, auditiv-, graphisch-ikonische Bilder entstehen.
 - akustische/auditive Ikonizität
 - ✓ direkte phonologische Ikonizität

Direkt wird im akustischen Bereich eine intramediale Relation hergestellt, d.h. ein außersprachliches Geräusch wird in dem akustischen Modus der Sprache realisiert. Das Geräusch beispielsweise, das die Elektrosäge von sich gibt und in einer onomatopoetischen Form als *BZZ* gefasst wird, bezieht sich selektiv auf die Dauer und die Qualität des Sägenderäusches, ohne etwas z.B. zu seinen Phasen oder zu seiner Lautstärke zu sagen. Auch *SS* markiert die Dauer, die Klangqualität ist jedoch eher zischend als dröhnend, wie es bei *BZZ* der Fall ist. *BZT* und *SST* (Havlik 1991: 246) markieren dagegen – bei entsprechender Beibehaltung von jeweiligen Lautqualitäten – den Bohrerbruch. Den Effekt verdankt das Onomatopoetikon dem Plosiv *t*, dessen plötzlicher Verschluss eben den Bruch markiert.

- ✓ indirekte phonologische Ikonizität

In Frage gestellt werden oft Fälle der intermedialen sinnlichen Ikonizität, bei denen aus einer sinnlichen Domäne auf eine andere übertragen wird. Es handelt sich um die sog. indirekte Ikonizität, sekundäre Onomatopöie (Anderson 1998:191), sekundäre Ikonizität, die Lautsymbolik i.e.S., in der „Ausdrücke in indirekter phonologischer Ikonizität nicht-linguistische, nicht hörbare Realien wie ein Gefühl/Schmerz, eine Bewegung, eine Dimension oder Farbe abbilden“⁶ (Masuda 2007:58). Wäre das antonyme Paar von Mallarmé nicht kontraikonisch, könnte es als ein schönes Beispiel der indirekten phonologischen Ikonizität gelten. Ein passendes Beispiel liefert hier der Laut /i/

⁶Übersetzung aus: „expressions in indirect phonological iconicity represent non-linguistic, non-auditory realities such as sensation (e.g. pain), movement, feeling, size or color“

für eine visuell, eventuell haptisch wahrzunehmende bescheidene Größe eines Objekts wie in *winzig, klitzeklein* (vs. *groß*).

○ graphische Ikonizität

Graphische Ikonizität ist eine im visuellen Modus realisierte Ähnlichkeitsrelation in Bezug auf eine meistens intramedial (möglicherweise aber auch intermedial) ausgedrückte Objekteigenschaft. Ein bekanntes Beispiel der graphischen Ikonizität im Deutschen ist das Nomen *Mond*, in dem der Buchstabe {o} mit dem Wahrnehmungsbild kompatibel ist, auch wenn es eine Illusion ist. Es ist eben die Inkompatibilität des 2D-Wahrnehmungsbildes mit dem 3D-Bild des dynamischen Objekts, die die Kritiker der sprachlichen Ikonizität als Gegenargument anbringen. Die gemeinsame Eigenschaft des kugelförmigen Mondes und des Lexems *Mond* mit seinem kreisförmigen (/o/) ist Rundheit. „Der Umriss einer Kugel ist ein Kreis, und damit ist der Kreis das Bild einer Kugel.“ (Köller 2006)

- strukturelle Analogie → diagrammatische Ikonizität, auf Grund derer quantitative (*BZZ, BZZ, BZZ* als Beispiel einer Kumulation, erhöhten Menge, Intensität), sequentielle (*Man hat eine schrillende Stimme gehört: HILFE! FEUER! und plötzlich tritt Stille ein.* als ein Beispiel der ikonischen Wiedergabe der Reihenfolge von Ereignissen), abstandsbezogene (*Sehr geehrter Herr Professor Meier!* vs. *Lieber Peter!* zum Ausdruck von sozialer Nähe oder Ferne) Diagramme entstehen.
- semantischer Parallelismus → metaphorische Ikonizität, auf Grund derer übertragene Inhalte entstehen. Das Verb *sägen* wird umgangssprachlich scherzhaft fürs *schnarchen* beim Schlafen meist mit geöffnetem Mund tief ein- und ausatmen und dabei ein dumpfes, kehliges Geräusch (ähnlich einem Achlaut) von sich geben > (duden.de) gebraucht. Die ikonische Relation entsteht hier ebenso im mentalen Bereich. Der Zeichenträger *sägen* repräsentiert auf Grund eines semantischen Parallelismus, d.h. einer Übertragung einer semantischen Domäne auf eine andere.

sägen <(salopp scherzhaft) *schnarchen*> (duden.de)

➤ Relevanz

„Das Bestreben der Wissenschaft ist es von Anfang an, relevante von nichtrelevanten Ähnlichkeitsbeziehungen zu unterscheiden“ (Spaemann 1996:287). Was heißt hier aber relevant? Spaemann warnt weiter davor, „[d]ie Relevanzkriterien [...] [allein mit – A.P.-S.] der Auffälligkeit und Intensität der

Ähnlichkeitsbeziehung“ (Spaemann 1996:287) gleichzusetzen. Zur Voraussetzung einer Ähnlichkeitswahrnehmung erklärt der Autor einen „Raum qualitativer Nähe und Ferne [...], in dem auch das Fernste noch ein 'Ent-ferntes', d.h. ein, wenn auch minder, Nahes ist.“ (Spaemann 1996: 289). Das Continuum allein ist dabei zu wenig. „Solange das Continuum allerdings nur als Continuum besteht, gibt es nicht die Unterschiedenheit, die die Voraussetzung von Ähnlichkeit bildet.“ (Spaemann 1996: 288).

Zur Vorsicht gemahnt hier auch die Tatsache, dass sich Ähnlichkeiten überall aufdrängen, wo man nur hinzuschauen oder -hören geneigt ist. „Wenn Sie sich hart genug anstrengen, einen Grund oder Aspekt zu finden, dann werden Sie feststellen, dass alles irgendwie allem ähnlich ist“⁷, so Stecconi (2004: 479). Oder nochmals mit den Worten von Spaemann (1996: 287): „Irgendwie scheint alles mit allem vergleichbar zu sein. Aber über das 'irgendwie' scheinen wir nicht hinauszukommen.“ Aus dieser Pansimilarität folgt ein Dilemma, und zwar was für Ähnlichkeit semiotisch von Relevanz ist und was es heißt. Und eben hier scheiden sich die Geister. Die einen wie Sonesson oder De Cuypere (2008) betrachten den Zeichenwert von Ikonizität als entscheidend:

Ähnlichkeit zwischen Zeichen und Gegenstand muss nicht unbedingt bedeuten, dass das Zeichen ikonisch motiviert ist. Nur dann, wenn ein Zeichen durch Ähnlichkeit motiviert ist, kann es als ikonisch bezeichnet werden, das heißt, wenn die Bildung des Zeichens (dessen Schaffung und Interpretation) durch Similarität motiviert ist. Deshalb legt wahrgenommene Similarität mögliche Ikonizität nahe, aber selber konstituiert es keine Ikonizität. (De Cuypere 2008:48)⁸

Demnach impliziert eine bloße Ähnlichkeit ohne Zeichenwert lediglich eine potentielle Ikonizität:

Bloße Ähnlichkeit stellt tatsächlich nichts Zeichenähnliches dar. Aus der Tatsache, dass sich zwei Objekte ähneln, folgert nicht unbedingt, dass der eine als Zeichen für den anderen fungiert. Aber die Tatsache der Ähnlichkeit – in Sonessons Worten, die Tatsache, dass sie auf einem gemeinsamen ikonischen Grund stehen – bietet die *Möglichkeit* für den einen, als ikonisches Zeichen für einen anderen Objekt interpretiert zu werden, i.e. dieses Zeichen hat eine mögliche Ikonizität inne⁹. (De Cuypere 2008:63).

⁷Übersetzung aus: „[I]f you look hard enough for an appropriate respect or ground, you will find that everything is similar to everything else“

⁸Übersetzung aus : „Similarity between sign and object does not necessarily imply that the sign is iconically motivated. Only when a sign is determined by similarity does it qualify as iconic, i.e. when the construction of the sign (i.e. its creation and interpretation) is motivated by the similarity. Hence, observed similarity merely suggests a possibility for iconicity, but in itself it doesn't constitute iconicity.“

⁹Übersetzung aus: „Sheer resemblance, however, does not constitute something as a sign. It is not because two things are alike that one acts as a sign for the other. But the fact that both objects are

So gesehen weisen Sprachzeichen keine eigentliche (primäre) Ikonizität auf, d.h. nicht ihre Ikonizität determiniert ihre Zeichenhaftigkeit, sondern ihre Symbolizität, ganz im Gegenteil zu Kotins (1996) These über die ontologische Motiviertheit von Sprachzeichen. Auch die Publikationen zur sprachlichen Ikonizität, die in den letzten Jahren regelmäßig im Zweijahrestakt veröffentlicht werden (*Iconicity in Language and Literature*), bestätigen, dass die Ähnlichkeitsmotivierung von genuinen Sprachzeichen als eine Komponente einer ganzen Triade (Ikonizität, Indexikalität, Symbolizität) und damit nicht als sekundär betrachtet wird. Die Grenze zwischen der primären (eigentlichen) und der sekundären (nicht eigentlichen) Ikonizität scheint überzeugend zu sein, zeichnet sich allerdings woanders ab, und zwar zwischen der systeminternen (lexikalisierten/grammatikalisierten), z.B. *knistern* <ein [durch Bewegung verursachtes] helles, kurzes, leise raschelndes Geräusch von sich geben/hervorrufen/verursachen> (duden.de); *gang und gäbe sein* <allgemein üblich, gebräuchlich sein> und der systemexternen (im Sinne des sekundären modellbildenden System von Lotman 1993), z.B. *ad-hoc*-Alliteration, z.B. *Philip fühlt sich fein*. (vgl. auch Pieczyńska-Sulik 2014).

➤ Gradulierbarkeit

Morris (1946/dt. 1973:293) zufolge, „[ist] Ikonizität [...] eine Frage des Verwandtschaftsgrades.“ Die Gradulierbarkeit kann hier aus zwei Perspektiven betrachtet werden. Zum einen heißt das, da ursprünglich ikonische Strukturen (vor allem Lexeme) im Laufe der Zeit aus den ontologisch motivierten lediglich den Sprachhistorikern zugänglich sind, dass ein Lexem nicht als ikonisch motiviert eingeordnet werden kann (vgl. Kotin 1996): "Betrachtet man solche Wörter wie *Tisch, Buch, Wand, Messer, Welt* rein synchron, scheinen sie Paradebeispiele für unmotivierte konventionelle Bezeichnung zu sein. Aber schon eine oberflächliche diachrone Analyse zeigt, dass es sich dabei um Ableitungen oder sogar Zusammensetzungen handelt, die in Folge von durchweg motivierten Bedeutungsübertragungen entstanden sind", z.B. "das Substantiv *Tisch*, das mit lat. *discus* verbunden ist und historisch eine frühe Entlehnung aus dem Lateinischen darstellt, bezeichnete ursprünglich eine runde Platte." (Kotin 1996:135).

Das Problem der Gradulierbarkeit hängt jedoch nicht nur mit der fortschreitenden De-Ikonisierung zusammen, sondern ebenso mit verschiedenen Graden der Abstraktion, auf denen Ikonizität festgestellt werden kann. Isomorphismus beispielsweise, der von Haiman (1985) neben Motivation zu den Ikonizitätsformen gerechnet wird und dem zufolge einem Inhalt eine Form

similar – in Sonesson’s terms that they share an iconic ground – does offer a *potentiality* for one object to be interpreted as an iconic sign of another object, i.e. that sign possesses potential iconicity.”

entspricht, wird nicht von allen Fachleuten als Ikonizität akzeptiert (vgl. Kotin 1996). Oder Belege der sog. konstruktionellen Ikonizität (vgl. Mayerthaler 1981), wie etwa Pluralformen mit Flexionsmarkern als Realisierung des Quantitätsprinzips (ein Mehr an Form als Ausdruck eines Mehr an Bedeutung), z.B. *Motor - Motoren* werden von einigen Forschern (vgl. De Cuypere 2008) ebenso als zu abstrakt angesehen. Die Frage stellt sich also, wie weit man den Begriff der Ähnlichkeit ins Abstrakte dehnen kann. Das Problem betrifft vor allem die diagrammatische, d.h. strukturelle Ikonizität. Im Sinne des Continuums von Spaemann (1996: 288), das als eine Voraussetzung von Ähnlichkeit gilt, weist auch weit Entferntes immer noch eine Nähe (eine Ähnlichkeit) auf.

Fazit

Seit der Antike wird der Status der sprachlichen Ikonizität diskutiert. Jahrhunderte vergehen und der Streitpunkt *Thesei – Physei* bleibt weiterhin aktuell. Obwohl am Anfang des 20. Jahrhunderts zwei wissenschaftlich organisierte Disziplinen (Semiotik, Sprachwissenschaft) das Monopol der Philosophie auf Ikonizität gebrochen haben, geistert unter vielen Geisteswissenschaftlern immer noch die Überzeugung, dass sprachliche Ikonizität eine Art Hirngespinnst sei, das es aus der ernsthaften Sprachwissenschaft auszurotten gelte. Wie aus dem Ärmel geschüttelt werden gutgemeinte Ratschläge erteilt, wie etwa: *Liebe Kollegin, lassen Sie das Thema, wie wollen Sie denn beispielsweise die Unendlichkeit ikonisch markieren? – Natürlich graphisch ∞* , könnte die verspätete Antwort lauten.

Das Ziel des vorliegenden Beitrags war, zumindest ansatzweise zu zeigen, dass die sprachliche Ikonizität eine akademische Diskussion wert ist. Wird die Relation zwischen dem Zeichenträger und dem Bezugsobjekt nicht nach willkürlichem Gutdünken eingeschätzt, sondern einer gründlichen Analyse mittels geeigneter Kriterien unterzogen, dann braucht diese als ontologisch verankerte Eigenschaft der natürlichen Sprache nicht als Hirngespinnst abgetan zu werden.

Literatur

ANDERSON, Earl R. (1998) *A Grammar of Iconism*. London: Dickinson University Press.
BLANKE, Börries (1998) „Modelle des ikonischen Zeichens“. *Zeitschrift für Semiotik* 3-4 (1998), 285-303.

- COSERIU, Eugenio (2004) *Der Physei-Thesei-Streit. Sechs Beiträge zur Geschichte der Sprachphilosophie*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- DE CUYPERE, Ludovic (2008) *Limiting the Iconic. From the metatheoretical foundations to the creative possibilities of iconicity in language*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- FUNK, Gerald / MATTENKLOTT, Gert / PAUEN, Michael (Hrsg.) (2000) „Einleitung. Symbole und Signaturen. Charakteristik und Geschichte des Ähnlichkeitsdenkens“. In: Funk, Gerald / MattenkloTT, Gert / Pauen, Michael (Hrsg.) *Ästhetik des Ähnlichen*. Fischer Taschenbuch Verlag: Frankfurt/M., 7–34.
- GENETTE, Gérard (2001) *Mimologiken*. München: C. H. Beck.
- GREENBERG, Joseph H. (1995) „On language internal iconicity“ In: Landsberg, Marge E. (1995) (Hrsg.) *Syntactic Iconicity and Linguistic Freezes*. Berlin: de Gruyter, 57-63.
- HAIMAN, John (Hrsg.) (1985) *Natural syntax. Iconicity and erosion*. Cambridge University Press: Cambridge.
- HAVLIK, Ernst J. (1991) *Lexikon der Onomatopöien. Die lautimitierenden Wörter im Comic*. Frankfurt: Fricke.
- KÖLLER, Jürgen (2006) *Mathematische Basteleien*. In: <http://www.mathematische-basteleien.de/kugel.htm>, Zugriff am 30.10.2017.
- KOTIN, Michail L. (1996) *Die Sprache in statu movendi. Sprachentwicklung zwischen Kontinuität und Wandel*. Bd. 2 Heidelberg: Winter Verlag.
- LOTMAN, Jurij M. (1993) *Die Struktur literarischer Texte*. [übersetzt von Rolf-Dietrich Keil]. München: Wilhelm Fink Verlag.
- MASUDA, Keiko (2007) „The physical basis for phonological iconicity“. In: Tabakowska, Elzbieta/Ljunberg, Christina/Fischer, Olga (Hrsg.) *Insistent Images*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 57-71.
- MAYERTHALER, Willi (1981) *Morphologische Natürlichkeit*. Wiesbaden: Akademische Verlagsgesellschaft.
- MORRIS, Charles (1946) *Signs, Language and Behavior*. New York: Prentice Hall.
- NAGL, Ludwig (1992) *Charles Sanders Peirce*. Frankfurt/New York: Campus Verlag. .
- NÖTH, Winfried (2000) *Handbuch der Semiotik*. 2., vollständig neu bearbeitete und erweiterte Auflage, Stuttgart/Weimar: Verlag J.B. Metzler.
- NÖTH, Winfried (2008) „Semiotic foundations of natural linguistics and diagrammatic iconicity.“ In: Willems, Klaas/De Cuyper, Ludovic (Hrsg.) (2008) *Naturalness and Iconicity in Language*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 73-100.
- PEIRCE, Charles S. (1986) *Semiotische Schriften*. Band 1. Hrsg. Von Christian Kloesel / Helmut Pape. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- PEIRCE, Charles S. (1993) *Semiotische Schriften*. Band 3. Hrsg. Von Christian Kloesel / Helmut Pape. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- PIECZYNSKA-SULIK, Anna (2014) „Ähnlichkeit als Kriterium der sprachlichen Ikonizität“. In: Łyp-Bielecka, Aleksandra (Hg.) *Mehr als Worte*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 245-254.
- PLANK, Frans (1979) „Ikonisierung und De-Ikonisierung als Prinzipien des Sprachwandels. In: *Sprachwissenschaft* 4, 121-58.
- SCHMAUKS, Dagmar (2001) „Ikon/Ikonizität“. In: Nünning, Ansgar (Hg.) *Metzler Lexikon der Literatur- und Kulturtheorie*. Stuttgart/Weimar: Verlag J.B. Metzler.
- SONESSON, Göran (2008) “Prolegomena to a general theory of sign”. In: Willems, Klaas/De Cuyper, Ludovic (Hrsg.) (2008), *Naturalness and Iconicity in Language*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 47-72.

- SPAEMANN, Robert (1996), „Ähnlichkeit“. In: *Zeitschrift für philosophische Forschung*, Bd. 50, H. 1/2 (Jan. – Jun., 1996), 286–290.
- STECCONI, Umbaldo (2004) „Interpretive semiotics and translation theory: The semiotic conditions to translation.“ In: *Semiotica* 150 – 1/4 (2004), 471-489.
- TABAKOWSKA, Elżbieta (2003) „Iconicity and literary translation“. In: Müller, Wolfgang G./ Fischer, Olga (Hrsg.) *From Sign to Signing*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 361-376.

Pilotage rédactionnel de la revue.

En cohérence avec la décision de l'Assemblée Générale de l'Association des *Nouveaux Cahiers d'allemand* réunie le 21 novembre 2011 portant création d'une part d'un comité de rédaction, qui a pour fonction de définir l'orientation générale de la revue (Mme A. Geiger-Jaillet, MM. Y. Bertrand, E. Faucher, M. Kauffer, R. Métrich, D. Morgen) et d'autre part d'un comité de lecture, qui a pour fonction d'évaluer les articles susceptibles d'être publiés dans la revue. (Wolfgang Butzkamm, Aix-la Chapelle ; Thierry Grass, Strasbourg ; Elke Hentschel, Berne ; Anne Larrory-Wunder, Paris ; Heinz-Helmut Lüger, Koblenz-Landau ; Emmanuelle Prak-Derrington, Lyon ; Ingeborg Rabenstein-Michel, Lyon ; Gérald Schlemminger, Karlsruhe ; Odile Schneider-Mizony, Strasbourg ; Philippe Verronneau, Dijon ; Hélène Vinckel-Roisin, Paris), et conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2012, les travaux du comité de rédaction sont placés sous la responsabilité du rédacteur en chef Mme Odile Schneider-Mizony, professeure de linguistique allemande à l'Université de Strasbourg. Les propositions d'articles lui sont adressées, au Département d'Etudes Allemandes de l'Université, 22 rue René Descartes ; BP 80010, 67084 Strasbourg Cedex.

Politique des langues : le débat sur l'espéranto au Conseil de l'Europe

Introduction¹

Elfique, klingon, dothraki, na'vi, ... ces noms sont aujourd'hui familiers à une bonne partie de la population mondiale ayant accès aux dernières productions cinématographiques et télévisées, et ils ont suscité un renouveau d'intérêt considérable pour les langues dites construites. Leurs usages et structures ont suscité différentes réflexions et débats, entre autres, sur la question de ce qu'est une langue, en opposant notamment les langues construites ou « inventées » ou « artificielles » et les langues vivantes ou « naturelles » ou « ethniques ».

Ces débats ne sont pas récents ; les langues construites ne le sont pas non plus. Si leur histoire commence au XVII^e siècle (Janton 1994), le tournant du XX^e en est une étape importante, caractérisé par une internationalisation de la société, la recherche d'une langue de communication universelle et l'émergence de nombreuses langues construites qui avaient vocation à devenir des langues auxiliaires telles que le volapük, l'espéranto et l'ido (Gordin 2015 ; Garvía 2015). La bataille des langues artificielles a conduit à la survie de l'espéranto², à la construction d'une communauté internationale de locuteurs, et aux débats sur son adoption comme langue auxiliaire internationale dans des espaces institutionnels tels que la Société des Nations, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Conseil de l'Europe.

Cette contribution examine le débat sur l'espéranto qui s'est tenu au Conseil de l'Europe dans les années 1950 dans l'objectif de mettre en lumière les intérêts politiques sous-tendant ce débat sur une langue artificielle. L'artificialité de l'espéranto sera le prisme permettant de comprendre comment, dans un contexte politique international, une langue devient objet de débat, de contestation et d'instrumentalisation. Le Conseil de l'Europe est un terrain pertinent pour l'étude de cette problématique dans la mesure où dans un contexte d'après-guerre, en tant qu'institution européenne nouvellement créée, il se trouve confronté à des défis tels que le maintien de la paix et l'amélioration de la coopération interétatique, nécessaires pour la construction de l'Europe en entité politique et économique et pour son positionnement sur la scène internationale.

¹ Je voudrais remercier mes collègues de l'Institut de plurilinguisme de l'Université de Fribourg pour les commentaires constructifs apportés à la première ébauche de cet article. Un grand merci à María Mignot et un relecteur anonyme pour leurs relectures.

² Créé en 1887 par Ludwig Zamenhof.

L'espéranto, du fait de son artificialité, est proposé comme une alternative en termes de facilité d'apprentissage, préservation de la paix et possibilité de choix de langue pour communication internationale. Dans cet objectif, nous analysons les idéologies linguistiques portant sur la construction et la fonction des langues. Nous examinons la manière dont elles contribuent à la légitimité des langues à être adoptées comme *lingua(e) franca(e)* pour l'Europe et à leur acceptabilité politique comme solution de communication au niveau international. L'analyse met en évidence l'appropriation de l'artificialité pour la mise en avant, de la part des États membres du Conseil de l'Europe, de l'enseignement-apprentissage des langues vivantes, i.e. des langues officielles des États membres qui, historiquement, leur servent à assurer la cohésion interne et à se distinguer mutuellement. Elle montre également la manière dont le débat sur l'espéranto a contribué au façonnage du discours linguistico-idéologique produit par le Conseil de l'Europe depuis lors.

Langues, idéologies et institutions internationales

L'analyse s'inscrit dans la lignée de réflexions critiques considérant la construction des langues comme un processus caractéristique non seulement de création des langues dites artificielles, mais aussi comme un processus politique et idéologique inhérent à la création des langues des États-nations en Europe depuis les Lumières et la réaction romantique qui les a suivies (Gal 2006). La construction et la promotion des langues – artificielles ou vivantes - s'appuie sur des idéologies linguistiques (Heller 2002 ; Gal et Irvine 1995), i.e. un complexe de croyances sur ce qu'est ou ce que devrait être une langue, dans quel(s) objectifs(s) elle devrait être utilisée, et par qui. Les idéologies linguistiques mènent à un positionnement idéologique par l'adoption d'une perspective spécifique du monde empirique, conduisant à l'effacement des phénomènes qui ne participent pas à ce point de vue. C'est un cadre d'appréhension, pas toujours conscient, des pratiques linguistiques (Woolard 1998). Interroger les pratiques linguistiques et les idéologies sous-jacentes est nécessaire, car les langues et les discours sur les langues sont des instruments de catégorisation et de stratification sociales (Heller 2001) et par conséquent, des outils puissants de l'organisation sociale.

Les idéologies linguistiques n'émergent pas *ex nihilo*. Elles sont produites et reproduites à travers le temps et l'espace par différents acteurs qui en bénéficient, comme les États-nations et leurs différentes institutions. Les idéologies linguistiques sont également (re)produites par les institutions internationales, qui sont devenues dans les dernières décennies des sites principaux pour débattre des questions liées au multilinguisme (Muehlmann et Duchêne 2007). L'existence, la mission et le discours des institutions internationales peut être considéré comme

« une tentative de mise en ordre des relations internationales par l'établissement, au-dessus des frontières, de liens durables entre gouvernements ou groupes sociaux désireux de défendre des intérêts communs, dans le cadre d'organes permanents, distincts des institutions nationales, ayant leur propre personnalité, capables d'exprimer une volonté propre et dont le rôle est d'assumer certaines fonctions d'intérêt international » (Gerbet 1977: 7)

Les institutions internationales sont donc des organisations créées pour répondre à un certain besoin de la société dans laquelle elles voient le jour (Bellier 1997). Elles sont composées des États, sont créées et gérées par ces États. Cela soulève la question du rôle de l'Etat et des intérêts étatiques au sein de ces institutions. Les institutions internationales sont également un espace de débats et d'idéologies en tension. Le débat sur l'espéranto est ainsi un terrain de combats idéologiques et politiques menés sur le terrain des langues (Blommaert 1999 ; Duchêne 2008). Des combats idéologiques et politiques sont menés sur la plate-forme de coopération internationale que représente le Conseil de l'Europe, ce dernier étant acteur légitime en matière de développement de politiques internationales et de prise de décisions qui conditionnent le développement des politiques linguistiques en les encourageant - ou non.

L'émergence du débat au Conseil de l'Europe

L'espéranto devient objet de débats au Conseil de l'Europe dans un contexte sociohistorique, politico-économique et idéologique spécifique, celui de l'après-guerre. Cette période qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée par la croissance économique, des discours de paix, de réconciliation et de coopération, ainsi que par l'internationalisation de la politique. Dans ces conditions sociétales, de nombreuses institutions internationales sont créées s'établissent comme des acteurs sociaux puissants. Le Conseil de l'Europe en fait partie. Avec l'appui de différents mouvements pro-européens, il a été créé en réunissant au début - et pendant quatre décennies - des États de l'Europe occidentale¹. Afin de les faire coopérer et de les réunir au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, dans un contexte d'hostilités interétatiques fortes dans lequel les différences étaient accentuées, le Conseil de l'Europe réunit ces États dans une plate-forme institutionnelle autour de ce qu'ils partagent. Le Conseil de l'Europe voit également le jour au tout début de la guerre froide. Ainsi, les États membres se trouvent face à un double enjeu dans leurs efforts de coopération : préserver la stabilité et la paix nouvellement acquises sur leurs territoires, et se positionner en ensemble politique par rapport aux puissances contemporaines, notamment aux États-Unis et au bloc soviétique. Le Conseil de l'Europe cherche à se positionner aussi face aux autres institutions européennes et internationales. Dans cet espace multilatéral, qui est par essence un espace politique, la question

¹ Au moment du débat, le Conseil de l'Europe était composé de quinze États de l'Europe occidentale.

de la communication dans la multiplicité des langues parlées dans les États de l'Europe (dans un premier temps, donc, de l'Ouest) se pose dès ses premières années d'existence, la réussite de la communication étant essentielle pour le développement de la coopération interétatique et le maintien de la paix. La première vague de discussions a eu lieu au début des années 1950, sur la proposition d'instauration d'une communauté européenne par l'introduction du bilinguisme franco-anglais (Sokolovska 2016). L'échec de cette proposition a créé les conditions pour le débat sur l'encouragement / l'adoption de l'espéranto comme moyen auxiliaire de communication en Europe.

Le débat qui a eu lieu au Conseil de l'Europe s'inscrit dans la suite des tentatives pour la reconnaissance de l'espéranto de la part de l'Association mondiale d'espéranto (UEA) tout d'abord, à la suite de la Première guerre mondiale, au sein de la Société des Nations, en 1920. Cette tentative fut sans succès, notamment en raison de l'opposition de la France (Garvía 2015 ; Forster 1982). Une autre occasion pour la reconnaissance de l'espéranto par une institution internationale qui légitimerait son enseignement et son usage est survenue à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Société des Nations a été remplacée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945 et la période de l'après-guerre a créé les conditions favorables à un renouveau des initiatives pour la diffusion de l'espéranto. Un Rapport sur la pétition internationale en faveur de l'espéranto a été élaboré par le Secrétariat de l'UNESCO, mais aucune résolution portant sur le rapport n'a été adoptée.

Une proposition de recommandation sur l'enseignement de l'espéranto a été soumise pour étude à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 18 octobre 1955 par M. Jones (Royaume-Uni), Mme Rehling (Allemagne) et plusieurs de leurs collègues (Doc. 433) :

L'Assemblée,

Considérant

1. que les difficultés linguistiques entravent la compréhension mutuelle entre les peuples européens, ainsi que le développement d'une solidarité européenne ;
2. que la langue internationale « espéranto », en raison de sa facilité et de sa neutralité politique, serait peut-être une solution acceptable pour atténuer en Europe l'obstacle des langues,

Recommande au Comité des Ministres l'organisation, à titre expérimental, de l'enseignement officiel de la langue internationale « espéranto » dans une classe volontaire (élèves de 11 à 14 ans) d'une école dans chacun des États membres suivants : France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas. Après une année d'études, les élèves seraient réunis à Strasbourg. La commission des Questions culturelles et scientifiques présentera à l'Assemblée Consultative^[1] un rapport sur les résultats obtenus.

¹ Ancienne dénomination de l'Assemblée parlementaire.

À la séance de l'Assemblée du 25 octobre, la proposition a été renvoyée pour étude à la Commission des questions culturelles et scientifiques de l'Assemblée parlementaire. La question de l'espéranto a été évoquée au sein de cette Commission à deux reprises, lors des années 1955 et 1956 et lors des années 1959 et 1960. Selon la procédure institutionnelle, après un vote favorable à la Commission, la proposition est envoyée pour débat à l'Assemblée parlementaire. L'Assemblée parlementaire est l'espace délibératif du Conseil de l'Europe. Si la recommandation y est adoptée, elle est présentée au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe. Les recommandations du Comité des Ministres sont l'une des principales formes d'action du Conseil de l'Europe. Comme mentionné précédemment, le projet de recommandation n'a pas été adopté à la Commission, et n'a donc été examiné ni par l'Assemblée parlementaire, ni par le Comité des Ministres. L'échec de son adoption révèle un désaccord et conditionne les développements discursifs futurs.

Le débat lors des deux séances de la Commission en avril 1956 et auquel a contribué de manière écrite un membre de la délégation italienne¹, dévoile différentes projections de scénario de communication internationale. L'artificialité de l'espéranto devient un argument pour le promouvoir comme une alternative en termes de facilité d'apprentissage, de préservation de la paix et de possibilité de choix de langue pour la communication internationale, et d'autre part, pour mettre en avant les langues « vivantes » comme solution de communication. Nous examinerons ces projections dans l'ordre indiqué.

L'artificialité comme alternative

L'alternative pratique de l'espéranto

Le premier argument avancé dans la proposition de recommandation encourageant l'espéranto comme solution de communication en Europe est sa « facilité ». Cela renvoie à la rapidité avec laquelle tout apprenant européen est censé pouvoir l'apprendre grâce d'une part, à une grammaire qui repose sur la régularité, et donc sur l'absence d'exceptions, et, d'autre part, au vocabulaire qui puise dans différentes langues européennes (Janton 1994). Cette « facilité » permettrait aux élèves de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Pays-Bas, d'être réunis à Strasbourg « après une année d'études ». L'argument de la facilité est également avancé pendant le débat à la Commission :

Mlle Olsson est favorable à la recommandation. Elle fait remarquer à nouveau combien l'Espéranto est facile à apprendre et invite tous les membres, de la commission à tenter cette expérience, ce qui leur permettrait à la prochaine réunion déjà, de s'entretenir en Espéranto. (AS/CS (8) PV 3)

¹ Conseil de l'Europe. Assemblée parlementaire. Commission des questions culturelles et scientifiques. Documents AS/CS (8) PV2, AS/CS (8) PV3 et AS/CS (8) 7.

M. Erler croit que le véritable intérêt de l'Espéranto est qu'il peut être enseigné à l'école primaire. Ceux qui jusqu'à présent n'avaient aucune chance d'apprendre des langues pourraient au moins se familiariser avec l'Espéranto, ce qui les mettrait en mesure d'établir des contacts avec l'étranger. (AS/CS (8) PV 3)

La facilité de l'espéranto permettrait également son apprentissage à l'école primaire. En effet, dans la période du débat, et plus généralement durant les années 1950, l'enseignement-apprentissage des langues dans les écoles primaires des Etats membres du Conseil de l'Europe n'a guère été introduit, souvent même pas encouragé (Sokolovska 2016b).

Une alternative pour la paix

Le deuxième argument avancé dans la proposition de recommandation est celui de la « neutralité politique » de l'espéranto qui est également due à son artificialité. En effet, l'espéranto a été créé et promu dans l'optique de la neutralité, i.e. une langue qui n'appartient à aucun État - ou autre entité géopolitique - et à ses ressortissants, et qui par conséquent n'avantage personne en ce qui concerne son apprentissage ou son usage. Dans le contexte de l'après-guerre, nous l'avons vu, le Conseil de l'Europe a comme mission d'améliorer la coopération interétatique et de préserver la paix sur le continent, une mission pour laquelle la réussite de la communication et de la compréhension est centrale. Dans ce contexte précis, la neutralité de l'espéranto se présente comme une solution de communication adéquate. Politiquement neutre, cette langue serait aussi a-historique :

Je leur accorde volontiers que l'espéranto est une langue artificielle et qu'il n'a pas une histoire littéraire puisqu'il n'y a pas un peuple qui le parle, mais il ne s'agit pas ici de rechercher l'arbre généalogique d'une langue, il s'agit de résoudre le problème de la multiplicité des langues.

[...] l'espéranto n'en est pas moins une noble tentative de résoudre le problème ancien de la Babel des langues en même temps qu'une méthode géniale et populaire d'intercompréhension entre les peuples. (M. Spallici, AS/CS (8) 7)

Le caractère a-historique renforce l'idée de sa neutralité et de son détachement politiques, et promeut la fonction des langues comme outils de communication permettant la résolution du « problème » de la pluralité des langues et du manque de compréhension entre les peuples, ce qui pourrait remettre en question la réalisation du projet politique européen.

Une alternative au choix

La multiplicité des langues en Europe indique que le choix d'une langue de communication internationale est tout à la fois possible, en raison du nombre de langues, et impossible, car le choix relève de l'ordre du politique. Le débat sur le bilinguisme franco-anglais a mis en exergue ces tensions.

Je commencerai par rappeler qu'il y a quelques années, nous avons discuté au cours de plusieurs sessions une proposition de nos collègues français et britanniques portant sur la question du bilinguisme franco-anglais. En présentant cette proposition, nos collègues espéraient résoudre le problème des différences de langue qui constitue assurément l'obstacle le plus important aux efforts tendant à resserrer les relations entre les peuples et les Etats d'Europe. Ni au sein de notre Commission, ni dans les débats de l'Assemblée, l'accord n'a pu se faire sur cette proposition, qui a été retirée par ses signataires après avoir été renvoyée une seconde fois à la Commission (Mlle Rehling AS/CS (8)2¹)

La proposition sur l'enseignement et l'usage de l'espéranto devient alors une alternative au choix, une alternative non-politique en raison de l'absence susmentionnée d'un lien avec un Etat ou un ensemble politique. Ce serait une alternative qui permettrait le dépassement des intérêts politiques dans le choix d'une langue de communication internationale.

Politisation des langues

Europe des langues « vivantes »

L'artificialité de l'espéranto fournissait les arguments nécessaires à sa propre promotion, mais servait aussi de terrain sur lequel les partisans des langues « vivantes » formulaient leur opposition à l'enseignement et à l'usage de l'espéranto et mettaient en avant les langues « vivantes ». Dans le contexte du Conseil de l'Europe, dont la création marque le début de la construction européenne (Wassenberg 2012), les langues « vivantes », dans leur pluralité, sont liées au territoire, à la culture et aux traditions européens :

Les langues vivantes représentent une tradition, leur parenté en Europe nous rappelle des souvenirs communs.

En voulant introduire une langue artificielle à leur détriment, on risque de se tourner contre la notion de culture propre à l'Europe.

Apprendre les langues vivantes est le meilleur moyen de se rapprocher des peuples voisins. Pour les aimer il faut commencer par aimer leur littérature. Le meilleur service que nous puissions rendre à la cause européenne est de recommander à nos peuples d'apprendre une ou deux langues européennes. (M. Le Bail, AS/CS (8) PV2)

Dans son explication de vote, [M. Van Remoortel] ne veut traiter que de l'aspect européen de la question. D'une part, il s'agit de rapprocher les grandes masses de la population, d'autre part il faut faciliter la rencontre des élites. L'Espéranto paraît n'être une solution dans aucun cas. Si d'une part, la connaissance même rudimentaire de la langue d'un peuple voisin constituait un moyen de se rapprocher de celui-ci, de mieux le comprendre, il apparaît d'autre part que pour les Conférences Internationales, il vaudrait infiniment mieux entretenir un corps de traducteurs bien formés plutôt que d'imposer aux participants l'obligation de s'exprimer dans une langue artificielle quelle qu'elle soit. (AS/CS (8) PV2)

¹ Conseil de l'Europe. Assemblée parlementaire. Commission des questions culturelles et scientifiques. Projet de rapport.

Les langues vivantes, la tradition qu'elles représentent ainsi que les « souvenirs communs » qu'ils évoquent, sont mis en avant par les deux parlementaires comme un héritage authentique commun et par conséquent un élément unificateur des peuples européens et de l'Europe en construction. La mise en avant des langues dans une perspective essentialisante est également faite en opposition à l'artificialité de l'espéranto. Si le caractère « vivant » d'une langue témoigne d'une origine, d'une généalogie, d'une évolution et d'un lien intrinsèque avec un peuple et un territoire, l'absence de ces traits historiques, traditionnels et culturels exclut l'espéranto et sa littérature de la culture et de la tradition européennes. Est exclue également la possibilité d'un lien entre l'Europe et une langue artificielle, l'introduction de cette dernière pouvant mener au « [risque] de se tourner contre la notion de culture propre à l'Europe ». Ainsi, l'artificialité de la langue, le manque de racines historiques, de souvenirs communs, et d'évolution naturelle font perdre à l'espéranto la légitimité d'apprentissage et d'usage face aux langues vivantes européennes.

Le positionnement international du Conseil de l'Europe

Dans le contexte de la construction de la scène internationale de l'après-guerre qui se caractérise par l'émergence de nombreuses institutions internationales, il est important pour le Conseil de l'Europe d'affirmer la singularité de sa mission et de ses politiques, mais aussi de se positionner à côté des autres institutions afin de maintenir sa légitimité dans les rapports de pouvoirs inter-institutionnels. Le débat sur l'espéranto et notamment l'opposition à son enseignement et à son usage permet aussi de réaffirmer la place et l'orientation politique du Conseil de l'Europe, principalement face à l'ONU. En effet, trois parlementaires opposants à l'introduction de l'enseignement de l'espéranto ont évoqué le refus de l'usage de l'espéranto par la majorité des États membres à l'UNESCO, ce qui a, comme nous l'avons vu, créé les conditions pour l'élaboration d'un rapport, mais pas pour une action spécifique :

M. Nicolson déclare qu'il votera contre la recommandation. Aux arguments avancés par ceux qui ont parlé hier contre le projet, il ne veut ajouter que l'expression de son étonnement sur la manœuvre habile des promoteurs de l'Espéranto qui, après s'être vus refuser par l'Unesco, essaient maintenant de se faire appuyer par le Conseil de l'Europe. Leur permettre l'expérience d'enseignement dont il est question les mènerait infailliblement à prétendre que le Conseil de l'Europe milite en leur faveur. (AS/CS (8) PV 3)

M. Jeger rend hommage au travail de Mlle Rechling avec les conclusions duquel il se trouve cependant en complet désaccord. Il rappelle que l'Espéranto essaie depuis 60 ans, sans succès d'ailleurs, de se faire accepter : rien ne pourrait mieux montrer la force de l'opposition. [...] Il rappelle aussi que sur les cinq pays dans lesquels on veut procéder à l'expérience, quatre se sont déjà, dans leurs réponses à l'Unesco, prononcés contre. M. Jeger votera contre la recommandation. (AS/CS (8) PV 3)

M. Van Remoortel se prononce contre la recommandation tout en regrettant de ne pas être à même de se rallier au point de vue de Mme Rehling. [...] M. Van Remoortel termine son intervention en résumant les réponses négatives données à l'UNESCO par les délégations nationales des pays membres du Conseil de l'Europe au sujet de l'Espéranto. (AS/CS (8) PV2)

Les résultats majoritairement négatifs de l'enquête que l'UNESCO a menée auprès de ses États membres pour l'élaboration du rapport figuraient parmi les arguments des parlementaires pour justifier leur vote contre la proposition de recommandation. Il s'agissait d'éviter de donner l'image que le Conseil de l'Europe, contrairement à l'UNESCO qui venait d'en refuser la proposition, militerait en faveur de l'espéranto. Le soutien par une organisation externe, en l'occurrence l'UEA, qui souhaite profiter du Conseil de l'Europe pour faire passer ses idées a également été perçu négativement par les parlementaires, dans le sens que la recommandation n'était pas un produit fabriqué exclusivement au Conseil de l'Europe. L'acceptabilité politique de l'espéranto comme une langue internationale par le Conseil de l'Europe a donc été doublement conditionnée, par l'opposition des parlementaires et par le refus antérieur de l'UNESCO, avec qui le Conseil de l'Europe cherchait depuis ses débuts une collaboration et une coexistence dans le paysage institutionnel international, et non une concurrence ou un conflit.

Le plurilinguisme comme solution politique

Malgré les arguments d'opposition fondés sur l'artificialité de la langue, le débat sur l'espéranto confirme ce que le débat sur l'introduction du bilinguisme franco-anglais a montré (Sokolovska 2016a), que le choix d'une seule langue *vivante* pour une communication internationale n'est pas envisageable non plus :

Le Président croit qu'il sera difficile de résoudre le problème engendré par la construction de la tour de Babel par l'introduction d'une langue universelle artificielle. Il serait en faveur de la diffusion plus importante d'une langue déjà largement répandue : l'anglais. Il regrette que ceci ne soit pas possible pour des raisons politiques. A ce propos, il cite le cas de son propre pays, la Norvège, où plus d'un million de personnes, c'est-à-dire un tiers de la population, savent l'anglais alors que l'Espéranto n'est utilisé que par quelques milliers de personnes. (AS/CS (8) PV2)

Ce qui n'est donc pas envisageable pour une Europe en reconstruction politique et économique dans l'après-guerre, est le choix d'une langue, artificielle ou vivante, et notamment l'anglais, pour une communication internationale. La fin des années 1950 marque la fin des débats sur la promotion d'un moyen unique de communication internationale, c'est-à-dire intra-européenne. Cette fin ouvre la voie au discours et à la politique du plurilinguisme et à la construction de l'Europe sur l'idée de pluralité (ou « diversité », selon le discours notamment développé à partir des années 1960 (Sokolovska 2016b)).

Absence de débat à l'Assemblée parlementaire

La proposition de recommandation sur l'enseignement de l'espéranto n'est jamais arrivée en débat à l'Assemblée parlementaire. À la fin de la discussion, la Commission a procédé au vote sur le projet de recommandation. Les voix étaient également réparties : 7 voix pour et 7 voix contre. Il a été décidé que la question resterait en suspens jusqu'à la prochaine réunion de la Commission (septembre 1956). Lors de cette réunion, après un débat général¹, le même vote égalitaire a été reproduit, 6 voix pour et 6 voix contre. Il a été décidé de demander au Bureau de l'Assemblée parlementaire de rayer la question de l'espéranto de l'ordre du jour, étant donné qu'à deux reprises il s'est avéré impossible d'obtenir au sein de la commission une majorité en faveur du projet de recommandation.

Néanmoins, à la suite d'une pression pour un réexamen de la question par les promoteurs de l'espéranto dans les années postérieures, la question de l'espéranto a été à nouveau posée au sein du Conseil de l'Europe, mais sans donner lieu à un débat. La Commission, à sa réunion du 22 janvier 1960, a dans un premier temps décidé d'auditionner le représentant de l'UEA. N'ayant pas de temps pour cette audition, elle a par la suite invité le représentant à lui communiquer par écrit ses nouvelles suggestions relatives à l'enseignement de l'espéranto en Europe. Le 28 avril 1960, il a été décidé de remettre l'examen de cette question à une date ultérieure. Selon les recherches effectuées dans les archives du Conseil de l'Europe, la question n'a jamais été rediscutée.

Conclusion

L'examen de la question de l'espéranto au sein du Conseil de l'Europe s'inscrit dans un ensemble de tentatives de la part du mouvement espérantiste pour obtenir une reconnaissance de l'espéranto en tant que langue auxiliaire internationale. Dans le contexte favorable de l'après-guerre marqué par une volonté de maintenir la paix et la mise en place des instruments et des politiques de coopération interétatique la question de l'espéranto a émergé comme objet de débat au Conseil de l'Europe. La facilité de l'espéranto, ainsi que sa neutralité politique, puisant dans son artificialité, lui ont permis de se présenter comme une alternative au choix car déjà, le choix de langues vivantes ou d'une langue vivante comme moyen de communication internationale s'était avéré impossible, car profondément politique. L'artificialité a néanmoins également nourri les arguments des opposants, qui, puisant dans la différence entre les langues « vivantes » et les langues « artificielles », différence construite sur le

¹ Le procès-verbal ne donne de détails ni sur le vote ni sur le débat, à part le fait que ce dernier soit qualifié de « contradictoire » (AS/CS 88) PV 4).

lien essentialisant entre langue - peuple – culture - État, dénonçaient le possible lien entre une langue artificielle et l'Europe.

Malgré l'échec de l'adoption de la proposition de recommandation, la discussion au sein de la Commission des questions culturelles et scientifiques a montré la difficulté de surmonter la dualité idéologique qui s'est manifestée dans le débat et qui s'est notamment articulée autour de la valeur symbolique (culturelle, identitaire, patrimoniale) ainsi que de la valeur utilitaire (communicationnelle) traditionnellement assignées aux langues. La proposition de l'espéranto visait l'accentuation de l'aspect pratique de l'usage d'une langue. Elle visait donc un changement dans la conception de la fonction de langues et des valeurs qui leur sont attribuées. Le reproche récurrent de la part des parlementaires sur le manque de tradition et d'ancrage historique, identitaire et territorial de l'espéranto témoigne du figement et de l'enfermement idéologiques des débats dans lesquels est reproduite l'idéologie linguistique fondatrice des États-nations européens. Ceci témoigne également de la difficulté de détachement idéologique qui consisterait à accorder à une langue un rôle purement pratique, à des fins communicationnelles. L'étude souligne donc la reproduction d'idéologies linguistiques qui participent à la création et au maintien des États-nations. Ces idéologies font ainsi partie intégrante de la production discursive sur les langues par des institutions internationales composées d'États et créées et gérées par ces États. Dans la mesure où cette reproduction valorise les idéologies sur les langues comme étant l'essence des États-nations, elle exclut toute idéologie linguistique alternative. L'espéranto, en tant qu'alternative linguistique qui se trouve en dehors du paradigme de l'État-langue, est donc exclu de l'examen de ces institutions internationales. Le maintien du lien mystique entre la langue et l'ethnicité (Garvía 2015) par les acteurs étatiques prévaut dans les réflexions sur les fonctions sociales des langues. Enfin, la discussion sur l'espéranto a été révélatrice des enjeux politiques et idéologiques sous-tendant l'impossibilité du choix d'une langue pour l'Europe et de l'évolution du discours sur la diversité linguistique et le plurilinguisme produit depuis lors.

Bibliographie :

- Bellier, Irène. 1997. « Une approche anthropologique de la culture des institutions ». In *Anthropologie du politique*, édité par Marc Abélès et Henri-Pierre Jeudy. Paris: Armand Colin. 129-61.
- Blommaert, Jan. 1999. « The debate is open ». In *Language ideological debates*. Berlin: Mouton de Gruyter. 1-38.
- Duchêne, Alexandre. 2008. *Ideologies across nations. The construction of linguistic minorities at the United Nations*. Berlin ; New York: Mouton de Gruyter.
- Forster, Peter. 1982. *The Esperanto Movement*. Walter de Gruyter.
- Gal, Susan. 2006. « Migration, Minorities and Multilingualism: Language Ideologies in Europe ». In *Language Ideologies, Policies and Practices*, édité par Claire Mar-Molinero et Patrick Stevenson. London: Palgrave Macmillan. 13-27.
- Gal, Susan, et Judith Irvine. 1995. « The Boundaries of Languages and Disciplines: How Ideologies Construct Difference ». *Social Research* 62 (4): 966-1001.
- Garvía, Roberto. 2015. *Esperanto and Its Rivals, The Struggle for an International Language*. Berlin, Boston: University of Pennsylvania Press. doi:10.9783/9780812291278.
- Gerbet, Pierre. 1977. « Naissance et développement. Approches de l'étude des organisations internationales ». *Revue internationale des sciences sociales* 29 (1): 7-27.
- Gordin, Michael D. 2015. *Scientific Babel: How Science Was Done Before and After Global English*. University of Chicago Press.
- Heller, Monica. 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris: Didier.
- Janton, Pierre. 1994. *L'espéranto*. 4e éd. corrigée. Paris : Presses universitaires de France.
- Muehlmann, Shaylih, et Alexandre Duchêne. 2007. « Beyond the Nation-State: international agencies as new sites of discourses on bilingualism ». In *Bilingualism: a social approach*, édité par Monica Heller. Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan. 96-110.
- Sokolovska, Zorana. 2016a. « Languages in “the United Nations of Europe”: debating a postwar language policy for Europe ». *Language Policy*, 1-20. doi:10.1007/s10993-016-9417-z.
- . 2016b. « Les débats sur les langues dans une Europe en projet. Généalogie discursive, idéologies linguistiques et constructions (post)nationales au Conseil de l'Europe ». Thèse de doctorat. Université de Strasbourg et Université de Fribourg.
- Wassenberg, Birte. 2012. *Histoire du Conseil de l'Europe (1949 - 2009)*. Bruxelles ; Berlin ; New York etc.: P.I.E.- P. Lang.
- Woolard, Kathryn. 1998. « Language ideology as a field of inquiry ». In *Language ideologies: Practice and theory*, édité par Bambi Schieffelin Kathryn Woolard et Paul Kroskrity. New York: Oxford Univ. Press. 3-49.

Maria Siemushina

Les effets des politiques linguistiques : parcours de personnes immigrées à Strasbourg et à Francfort-sur-le-Main

Mots-clés : *migrations en Europe, politiques de langues, apprentissage de langues, formation des adultes en France et en Allemagne*

Plan

Introduction

1. Contexte

- 1.1 Les migrations dans la construction européenne
- 1.2 Frontières nationales – frontières linguistiques
- 1.3 Les immigré(e)s – qui sont-ils/elles ?

2. Recherche empirique

- 2.1 Premières observations
- 2.2 L'offre des cours de langues pour les immigré(e)s de l'UE et hors UE
- 2.3 Les effets des politiques migratoires sur l'offre des cours de langues pour les immigré(e)s

3. Les langues – enjeu d'intégration nationale et européenne

Conclusion

Introduction

S'installer dans un autre pays que son pays de naissance représente parfois un parcours du combattant...Les personnes adultes qui migrent doivent trouver un logement, un travail, suivre des formations pour se requalifier, reconstruire leurs réseaux de sociabilité, devenir autonome financièrement, voire prendre en charge d'autres personnes (conjoint, enfants, parents). Et toutes ces activités doivent avoir lieu dans une autre langue !

1. Contexte

1.1 Les migrations dans la construction européenne

Cet article présente une thèse en cours, qui a pour objectif de réaliser une comparaison entre Strasbourg et Francfort afin de comprendre quel rôle l'apprentissage du français et de l'allemand joue dans les parcours des personnes immigrées adultes dans ces deux villes. Cette comparaison franco-allemande présente l'intérêt d'une histoire partiellement commune de voisinage, ainsi que celui d'un rôle actif des deux pays dans la construction européenne.

Les migrations sont au cœur de cette construction européenne puisque, « d'un point de vue historique, l'Europe s'est construite, déconstruite et reconstruite par le biais des mouvements de populations » (Favell, 2010). Les questions de migrations internationales et européennes ont été de grande actualité depuis les années 1970 – 1980 en France, aussi bien que dans son pays voisin l'Allemagne, comme dans d'autres pays européens. Aussi bien la France que l'Allemagne ont fait appel à la migration de travail dans les années 1970-1980, avec l'idée que ces migrants retourneraient dans leurs pays d'origine une fois qu'on n'aurait plus besoin de leur main d'œuvre. Or, même si certains migrants sont effectivement retournés chez eux, un nombre important est resté et a fait venir femmes et enfants, et des enfants sont nés dans le pays d'accueil. Par la suite, les flux migratoires en direction des deux pays se sont beaucoup diversifiés – en termes de pays d'origine des migrants, de leur âge, genre, niveau d'études et de qualification, niveau de ressources, de motifs de migration – travail, études, vie privée et familiale, demande d'asile et d'autres. (Réa et Tripier, 2008 ; Wihtol de Wenden, 2014 ; Delcroix et Missaoui, 2005).

Tous ces migrants sont devenus des immigrés – des personnes qui ne sont pas que de passage temporaire, mais ont bien vocation à faire leur vie dans le pays d'accueil. Se pose ainsi la question de l'intégration de ces populations, du point de vue aussi bien économique, que social, culturel et linguistique. Ces immigré(e)s viennent des autres pays membres de l'Union européenne comme de pays hors Union européenne. Leur intégration est donc un enjeu national aussi bien qu'europpéen.

1.2 Frontières nationales – frontières linguistiques

Les politiques de la France et de l'Allemagne envers les migrants sont très liées à la notion de « frontière », au sens de la gestion du passage des frontières nationales – c'est-à-dire des frontières administratives, politiques et physiques des Etats-nations. Cependant, il y a bien d'autres frontières auxquelles les migrants doivent faire face - des frontières symboliques, comme les habitudes culturelles, les manières de faire, et la langue. Si les frontières linguistiques ne correspondent pas toujours aux frontières nationales (par exemple la Suisse ou la Belgique comptent plusieurs langues au sein du même Etat national), elles sont très fortement liées à la construction des Etats : « La langue est un des paramètres paradoxaux de la frontière, celle de l'Etat-nation contribuant autant à la déterminer qu'étant influencée par sa présence ou la transcendant. » (Viaut, 2004 : 3)

En France, en Allemagne comme dans d'autres pays européens, les politiques linguistiques envers les migrants sont liées à l'ensemble des autres politiques

publiques : politiques de l'immigration et de l'intégration, mais aussi politiques économiques, éducatives et autres. En témoignent entre autre des dispositifs tels que le Contrat d'accueil et d'intégration¹, suivi du Contrat de l'intégration républicaine en France – un contrat entre l'Etat et l'immigré, comportant un grand volet sur la formation linguistique (apprentissage du français) ; ainsi que le développement des cours d'intégration (*Integrationskurse*²) en Allemagne, avec une grande partie du programme consacrée à l'apprentissage de la langue.

Pour analyser comment la France et l'Allemagne s'y prennent pour l'intégration linguistique des populations immigrées, nous prenons l'exemple de deux villes : Strasbourg et Francfort-sur-le-Main. Elles ont toutes deux une dimension internationale très forte (avec la présence d'entreprises et d'institutions européennes³), ainsi qu'une présence importante de personnes immigrées – 16,5% de la population totale à Strasbourg et 26,8% de la population de Francfort (INSEE, 2014 ; *Statistisches Jahrbuch Frankfurt*, 2014). De plus, les deux villes sont situées à une distance permettant une présence régulière sur les deux terrains de recherche.

1.3 Les immigré(e)s – qui sont-ils/elles?

La recherche doctorale que cet article expose se concentre sur l'apprentissage de la langue du pays d'accueil par les immigrés adultes n'ayant pas ou très peu appris la langue du pays d'accueil avant leur arrivée. En effet, les observations ont montré que c'est pour les immigrés adultes qu'il est le plus difficile d'acquérir la langue du pays d'accueil. « Immigrés adultes » sont les personnes arrivées dans le pays d'accueil à un âge compris entre 25 et 45 ans – âge auquel ces personnes doivent construire activement leur projet de vie, être autonomes... (Oris, Burton-Jeangros, 2009). L'apprentissage de la langue du pays d'accueil à cette étape de la vie est un enjeu extrêmement important, mais ces adultes n'accèdent pas toujours facilement aux dispositifs d'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

Si les grands flux migratoires de ces deux pays ont été constitués par la migration de travail d'abord, puis par le regroupement familial et les demandeurs d'asile, aujourd'hui les flux se sont beaucoup diversifiés en termes de pays d'origine, âge, niveau d'études, expériences professionnelles, type et motif de migration (ORIV, 2010 ; Favell, 2010 ; Population et sociétés, 1972).

¹ http://www.ofii.fr/s_integrer_en_france_47/?sub_menu=5

² www.bamf.de/clin_103/DE/Willkommen/Deutschlernen/Integrationskurse/Integrationskurse-node.html

³ Tels que par exemple : Parlement européen, Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg ; La Banque centrale européenne, la Commerzbank à Francfort.

En 2014, la population totale de l'Arrondissement¹ de Strasbourg est de 484 157 habitants, dont 80 128 sont des immigré(e)s. Parmi les immigré(e)s, 19 928 sont originaires des pays de l'UE (INSEE, 2014). A Francfort, en 2014, la population totale est de 693 342 habitants, dont 185 545 sont des immigré(e)s. Parmi ces immigré(e)s, 87 960 sont issus des pays de l'UE. (*Statistisches Jahrbuch Frankfurt am Main, 2014*). Ainsi, les personnes immigrées représentent 16,5% de la population totale à Strasbourg, tandis qu'à Francfort elles représentent 26,8%. Parmi tous les immigrés, les ressortissants de l'UE représentent 24,9% à Strasbourg et 47,4% à Francfort.

Les principaux pays d'origine des personnes immigrées sont les suivants ; pour Strasbourg : Portugal, Italie, Espagne, Algérie, Maroc, Tunisie, Afrique, Turquie ; pour Francfort : Turquie, Italie, Pologne, Croatie, Serbie, Roumanie, Espagne, Maroc².

2. Recherche empirique

2.1 Premières observations

Pour découvrir les différents dispositifs existant, les visites de diverses structures, l'observation de cours, les échanges avec des professionnels ont découlé de mes contacts antérieurs dans le réseau associatif à Strasbourg, ainsi que de recherches de données sur Internet.

En France, l'offre des cours de français est inférieure à la demande et concerne plus précisément les ressortissants hors Union européenne, à tel point que la précision est inscrite dans certaines déclarations politiques. Voici l'extrait concernant le programme « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) :

L'opération vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant (...) Le financement est assuré par des crédits du programme 104 « intégration et accès à la nationalité française » de la mission "Immigration, asile, intégration" du ministère de l'intérieur.³

Pour Francfort, les recherches sur la toile, par ex. sur le site du Bureau fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF – Bundesamt für Migration und Flüchtlinge) livrent l'information suivante :

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Si, en tant qu'étrangère ou étranger, vous vivez en Allemagne depuis un certain temps ou si vous êtes ressortissante ou ressortissant de l'Union européenne ou si, en tant qu'Allemande ou

¹ « Arrondissement de Strasbourg » est une délimitation statistique du territoire, définie par l'INSEE.

² Les pays sont cités par ordre décroissant de la présence des populations immigrées.

³ <http://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>

Allemand, vous ne possédez pas de connaissances suffisantes en allemand, vous êtes en droit de demander auprès de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés une autorisation de participer à un cours d'intégration.¹

On peut alors avoir l'impression que les cours d'allemand en Allemagne seraient plus accessibles aux différentes catégories des immigré(e)s, même s'il peut paraître étonnant de proposer ce service à des ressortissants de l'Union européenne dont la situation et les besoins sont fort différents de ceux des autres immigré(e)s.

Il n'existe sans doute pas de demandeurs d'asile Européens, mais les Européens sont bien présents dans toutes les autres catégories sociales. Selon les statistiques (INSEE, 2014 ; *Statistisches Jahrbuch Frankfurt*, 2014) il y a bien différentes catégories de profils : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres, professions intermédiaires, demandeurs d'emploi, retraités, femmes et hommes au foyer, etc. Ce ne sont donc pas seulement des travailleurs saisonniers, mais aussi des personnes installées pour une durée assez longue dans le pays d'accueil, qui ont, par conséquent, besoin d'apprendre la langue du pays d'accueil pour travailler, étudier, mener une vie familiale et sociale.

Ainsi, les ressortissants européens n'ont pas le même statut en tant qu'« immigré » et « étranger » que les hors UE : en effet ils ont, entre autres droits, la liberté de circulation². Cependant, s'ils n'ont pas à franchir de frontière physique, la frontière symbolique de la langue est toujours présente.

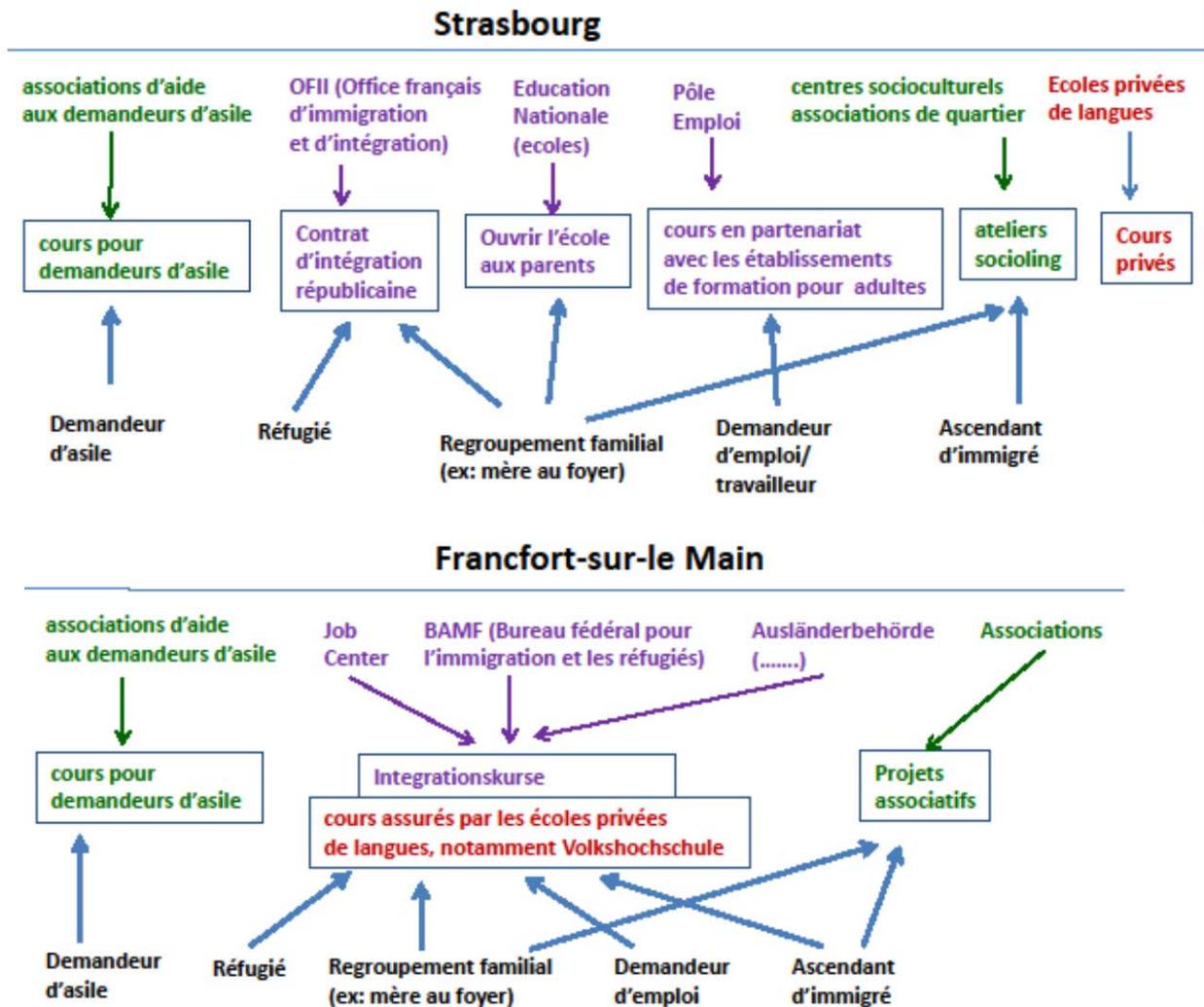
Donc, face aux mêmes problèmes de langue et au **même besoin** d'apprendre la langue du pays d'accueil, il semble que **les réponses ne soient pas les mêmes dans les deux pays**, justement du fait que les **politiques de langues** envers les migrants sont liées aux politiques de l'immigration.

2.2 L'offre des cours de langues pour les immigré(e)s de l'UE et hors UE

Parmi tous les dispositifs rencontrés, le schéma ci-après montre comment se structure l'offre des cours de français et d'allemand pour les adultes en France et en Allemagne : il s'agit de l'offre générale pour les ressortissants UE et hors UE.

¹ Sur le site du BAMF, les informations à destination des migrants sont disponibles en plusieurs langues, dont le français.

² « Après la signature du Traité de Maastricht en 1992, qui a formellement introduit le concept légal de la citoyenneté commune européenne, le droit de travailler et vivre dans n'importe quel Etat membre a été reconnu pour tous les citoyens Européens, indépendamment de la question de savoir s'ils sont économiquement actifs ou pas ». (Notre traduction de l'anglais de : Castro-Martini/ Cortina : 2015)



Il semblerait ainsi que l'offre de cours d'allemand en Allemagne soit plus centralisée, notamment à travers le dispositif des *Integrationskurse*, tandis qu'en France l'offre semble plus dispersée.

On remarque également qu'en Allemagne les écoles privées de langues sont partenaires des politiques publiques (elles sont subventionnées pour les cours d'intégration), tandis qu'en France elles restent dans le secteur privé. Les cours dans les écoles privées de langues en France sont en principe ouverts à tous, mais les tarifs en sont élevés, ce qui les rend finalement difficilement accessibles pour certaines personnes immigrées.

Notre intérêt s'est porté sur les dispositifs qui font une différence entre les ressortissants de l'UE et hors UE, tel que le programme français « Ouvrir l'école aux parents » (OEPRE). Des informations ont été recherchées sur le terrain et des témoignages collectés concernant ce programme et celui des *Integrationskurse* en Allemagne : par exemple, pour le programme OEPRE, la possibilité

d'assister à quelques cours dans un collège et un échange avec une enseignante et un coordinateur.

Selon le témoignage de ces deux personnes, le maximum est fait pour accueillir tous les parents. Au début de l'année scolaire, elles acceptent plus de parents dans les groupes, sachant qu'au fil de l'année certains ne continueront plus pour diverses raisons (déménagement, nouveau travail, etc.). Elles m'ont assuré ne faire aucune distinction entre les parents de différentes origines (UE, hors UE). Cette information selon laquelle tous les parents peuvent accéder aux cours contredit les précisions données par le site Eduscol – « pour les parents hors Union européenne » (référence mentionnée plus haut). Ceci laisse à penser qu'il existe un décalage entre les politiques et leur application sur le terrain.

Par ailleurs, on pouvait observer dans ce cours qu'il y avait plusieurs mères de famille originaires du Maghreb, ayant séjourné en Italie et obtenu la nationalité Italienne avant de venir en France. Elles étaient donc considérées comme ressortissantes de l'Union européenne, tout en étant originaires d'un pays hors Union européenne et y ayant vécu une grande partie de leur vie. Le statut actuel de la personne (UE, hors UE ou bien d'autres) n'éclaire souvent que partiellement la situation de la personne, voire peut donner un éclairage inexact.

Du côté allemand, le prétexte de vouloir m'inscrire à un cours d'allemand dans différentes écoles de langues à Francfort m'a permis une première observation à l'école de langues Volkshochschule (VHS), qui confirme qu'en Allemagne les cours d'allemand sont ouverts aussi bien aux ressortissants de l'UE que hors-UE, et que l'orientation des personnes vers les cours se fait avant tout par leur niveau de langue et seulement secondairement par leur statut. Le statut se détermine surtout en fonction du fait que la personne a ou non vocation à rester en Allemagne, pour avoir le droit de bénéficier des cours d'intégration ; le niveau de ressources de la personne permet de déterminer combien celle-ci doit payer pour les cours. Certaines catégories de personnes, comme les demandeurs d'emploi, peuvent bénéficier gratuitement des cours. Même pour ceux qui payent, le prix revient au final à moins de 2 euros par heure de cours. Ces informations sont confirmées par le témoignage d'un jeune Marocain venu en Allemagne dans le cadre du regroupement familial, qui avait observé la présence dans son cours de personnes de différentes origines (UE et hors UE). L'école avait pris en compte ses ressources et celles de sa femme (comme femme de ménage), et la moitié du prix modique (2 euros l'heure) lui a été remboursée à la fin en raison de sa réussite aux examens.

Cinq autres écoles de langues visitées à Francfort m'ont donné la même réponse, à savoir que la BAMF rend une décision sur chaque cas individuel, mais qu'en principe les ressortissants européens peuvent aussi bénéficier des cours d'intégration. Ces informations confirment la thèse que les cours d'allemand

pour les immigré(e)s en Allemagne seraient plus accessibles aux ressortissants Européens que les cours de français ne le sont en France. Ces cours d'allemand font ainsi partie des politiques de l'Etat en termes d'intégration des immigré(e)s.

En France, les cours de français qu'on peut le mieux associer aux politiques de l'intégration de l'Etat prennent place dans le cadre du Contrat d'intégration républicaine (CIR), et font également une différence entre ressortissants de l'UE et hors UE. Selon le site de l'Office français pour l'immigration et l'intégration (OFII) qui pilote le CIR¹, ce dispositif s'adresse principalement aux immigrés dans le cadre du regroupement familial, ainsi qu'aux réfugiés². Par ailleurs, lors d'une étude sur les parcours d'apprentissage de français menée par la Ville de Strasbourg (Ville de Strasbourg et Eurométropole, 2017), une personne de l'OFII a témoigné que le CIR ne s'adresse qu'aux primo-arrivants (moins de 5 ans sur le territoire) qui ont l'obligation de demander un titre de séjour. Comme les ressortissants européens n'ont pas besoin de titre de séjour – ils ne peuvent logiquement pas prétendre bénéficier des cours de français avec le CIR.

Dans ces deux pays qui procèdent suivant la même logique de lien entre les politiques de langues et les politiques d'immigration et d'intégration, les différentes catégories de migrants ne sont ainsi pas traitées de la même manière.

2.3 Les effets des politiques migratoires sur l'offre en cours de langue pour les immigré(e)s

Le dispositif OEPRE – pour lequel les informations sur le site Eduscol ne concordent pas avec les témoignages des professionnels, s'est éclairci lors de réunions pour l'étude de la ville de Strasbourg, au cours desquelles j'ai pu rencontrer une personne qui travaille pour l'Education Nationale ayant l'expérience du programme OEPRE. Ce programme OEPRE a été initialement lancé par le Ministère de l'Intérieur – ce qui explique le lien avec les politiques de l'immigration envers les migrants qui relèvent du titre de séjour et qui sont primo-arrivants sur le territoire français. Le Ministère de l'Intérieur finançait les cours pour les primo-arrivants, ressortissants hors Union européenne. Par la suite, le Ministère d'Education Nationale a apporté un financement complémentaire, afin de pouvoir proposer les cours à tous les parents d'élèves. Aujourd'hui, l'OEPRE est devenu un programme conjoint des deux Ministères qui permet d'accueillir toutes les catégories de parents. Selon cette professionnelle, le pro-

¹ http://www.ofii.fr/s_integrer_en_france_47/?sub_menu=5

² Les personnes dont la demande d'asile a été acceptée et qui sont autorisées à rester sur le territoire français.

gramme reste dépendant à l'avenir de changements éventuels dans les politiques du gouvernement et des Ministères.

Si l'accès aux dispositifs publics connaît des critères contraignants, il semblerait que le milieu associatif soit plus ouvert aux différents publics, même si, à Strasbourg, on ne rencontre pas non plus de ressortissants Européens dans les cours proposés par des associations. Alors que je faisais l'hypothèse que les ressortissants européens avaient probablement tendance à s'orienter vers le milieu privé, j'ai eu la surprise d'entendre la directrice d'une association à proximité de Strasbourg évoquer un grand nombre d'Européens dans leurs cours. Selon cette personne, la demande serait très forte à Strasbourg, ce qui conduirait les associations à donner une priorité aux hors UE, considérant qu'ils en ont plus besoin parce que leur titre de séjour en dépend. Une autre hypothèse serait que les Européens, en raison de l'attente, s'adressent effectivement aux cours privés. L'orientation vers le milieu privé pourrait également être due au niveau basique des cours au sein des associations, notamment parce que celles-ci accueillent un public peu ou pas scolarisé antérieurement, tandis que les Européens ont dû en principe tous être scolarisés.

Cette association accueille environ 800-900 personnes par an pour les cours de français, dont environ 200 jeunes français en situation d'illettrisme, les autres 600-700 personnes étant des immigré/e/s âgé/e/s entre 26 et 55 ans. Ces personnes relèvent de 80 nationalités différentes. Il y a aussi bien des ressortissants de l'Union européenne que hors Union européenne : 20% des élèves sont d'origine turque, suivies de personnes originaires du Maghreb ainsi que de Polonais, Portugais, Espagnols et autres ressortissants de pays membres de l'Union européenne. L'association reçoit des subventions de l'Etat et des institutions publiques afin d'assurer les cours de français pour les adultes, alors que, pour le calcul de ces subventions, seuls les apprenants hors UE sont comptabilisés : l'accueil des personnes de l'Union européenne se fait ainsi sur la base de bénévolat. Selon le témoignage de la directrice de l'association : « L'Etat considère que les Européens viennent de leur propre choix » (entretien du 11.04.2017).

Du point de vue du chercheur, le critère de la migration volontaire ou non, bien qu'intéressant à étudier, est difficile à saisir objectivement, puisqu'il relève du niveau de la réflexion subjective de chaque migrant. Par exemple, bien qu'un demandeur d'asile puisse être considéré comme forcé de quitter son pays, il a souvent une réflexion sur le pays de destination qu'il choisit, et ce choix peut évoluer au fil de son parcours. A l'inverse, par exemple, un migrant économique, qui peut être considéré comme quelqu'un qui choisit de migrer pour trouver des meilleures conditions de travail et de vie ailleurs, peut considérer qu'il est forcé de quitter son pays, dans lequel il serait resté s'il avait eu de bonnes conditions de travail.

En ce qui concerne l'Allemagne, une personne en charge de la coordination des cours dans un territoire à proximité de Francfort a témoigné qu'en effet, en Allemagne la priorité est donnée aux personnes hors UE, que les ressortissants de l'UE ont aussi le droit aux cours d'intégration, mais qu'ils doivent parfois attendre longtemps qu'une place se libère. De plus, les places qui se libèrent peuvent se trouver loin du domicile, ce qui complique l'accès aux cours.

Il ne m'a pas été possible d'interviewer beaucoup de personnes originaires des pays de l'Union européenne qui seraient venus en France/Allemagne avant que leur pays fasse partie de l'UE – cela aurait pu permettre de relever des changements en termes de politiques d'accueil des immigré(e)s. Mais la situation a changé par rapport à la France des années 1980, dans laquelle tous les étrangers passaient par les mêmes structures pour chercher le travail et pour d'autres démarches. Les cours de langue étaient les mêmes pour tout le monde, peu importe le pays d'origine.

3. Langues – un enjeu d'intégration nationale et européenne

Il semblerait que, même si en Allemagne les cours d'allemand ne soient pas toujours faciles d'accès pour les ressortissants Européens, le droit d'y accéder (sous certaines conditions) est inscrit dans les politiques de l'intégration de l'Etat (*Integrationskurse*), tandis qu'en France les dispositifs de l'Etat d'intégration linguistique ne touchent guère que les personnes qui relèvent du titre de séjour – donc les ressortissants hors UE.

La question de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil est très importante pour l'intégration des personnes immigrées dans chaque Etat national, pour leur travail, les études, la vie sociale ou dans d'autres domaines. Les immigrés font souvent face à des « reproches » au sujet de leur intégration : ils ne feraient pas assez d'effort, ils seraient toujours attachés à leur pays d'origine, etc. Mais de nombreuses recherches ont montré que les personnes immigrées, qui ont de bonnes conditions d'intégration, y compris linguistique, dans le pays d'accueil, ont plutôt tendance à être bien intégrées aussi bien dans leur pays d'origine que dans le pays d'accueil (Martiniello, Bussetta, 2008 ; d'Amato, Fibbi, 2008). Une fois bien installées dans le pays d'accueil, ces personnes peuvent contribuer à créer des liens (économiques, sociales, culturels) avec les pays dont ils sont ressortissants. En dehors du transfert d'argent vers leurs familles, qui est peut-être une des activités transnationales les plus connues, ils montent des projets d'activité économique entre leur pays et le pays d'accueil, mais aussi des projets culturels, sportifs – échanges et rencontres des jeunes des clubs culturels et sportifs ou des projets de solidarité internationale.

En ce qui concerne les ressortissants des pays de l'Union européenne qui résident dans d'autres pays membres de l'Union – ces personnes peuvent contribuer aux rapprochements entre les différents pays membres de l'Union européenne, à ce qu'on peut appeler une intégration européenne à l'échelle humaine, à l'échelle des citoyens (Saez, Leresche, Bassand, 1997 ; Wassenberg, 2010) L'apprentissage de la langue du pays d'accueil par les personnes immigrées est ainsi un enjeu important au niveau européen et international, puisque la construction et le développement de l'Union européenne ne se fait pas seulement au niveau des institutions, mais aussi au niveau des citoyens.¹

Bibliographie

- BASSAND Michel, LERESCHE Jean-Philippe, SAEZ Guy, *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière: Action publique territoriale*, Paris l'Harmattan, Logiques politiques, 1997
- BOUSETTA Hassan, MARTINIELLO Marco, « Les pratiques transnationales des immigrés chinois et marocains de Belgique », *Revue européenne des migrations internationales* vol. 24 - n°2, 2008,
- BURTON-JEANGROS Claudine, ORIS Michel, eds. *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne: PPUR, 2009
- CASTRO-MARTINI Teresa, CORTINA Clara , “*Demographic Issues of Intra-European Migration: Destinations, Family and Settlement*”, *Eur J Population* (2015) 31:109–125
- D'AMATO Gianni, FIBBI Rosita, « Transnationalisme des migrants en Europe: une preuve par les faits », *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 2008, p. 7-22.
- DELCROIX Catherine, MISSAOUI Leila, “*Familles, Destins Personnels et Appartenances Collectives En Migration*”, *Revue européenne des migrations internationales*, n 3 , 2005 : <http://remi.revues.org/2511>.
- DHONDT J., *Essai sur l'origine de la frontière linguistique, L'antiquité classique*, Tome 16, fasc. 2, 1947. pp. 261-286
- FAVELL Adrian, “*Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe* “, *Politique européenne* 2010/2 (n° 31), p. 33-64.
- INED (Institut National des Etudes Démographiques), “*Migrations intra-européennes*“, *Population et Sociétés*, n 44, février 1972.
- ORIV (Observatoire régional d'intégration et de la ville), “*Formation linguistique des immigrés : Retour sur la constitution d'une politique publique*“, *Bulletin d'information de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville*, n 56, mai 2010
- REA, Andréa, TRIPIER Maryse, *Sociologie de l'immigration*. Nouv. éd. Repères Sociologie 364. Paris: La Découverte, 2008.
- VIAUT Alain, “*La frontière linguistique de la ligne à l'espace : éléments pour une schématisation*“, *Glottopol*, juillet 2004

¹ Je tiens ici à remercier Madame Dominique Boussard-Mosser de l'Académie de Strasbourg, Madame Neval Ucar, Coordinatrice Réseau Education Prioritaire, ainsi que toutes les autres personnes dont les noms sont restés anonymes, pour leur accueil et les expériences partagées qui ont contribué à cet article.

- Ville de Strasbourg et Eurométropole, “Pour une cohérence des parcours d’apprentissage de FLE à Strasbourg”, étude de 2017
- WASSENBERG Birte (dir.), 2010, *Vivre et penser la coopération transfrontalière. Les régions frontalières françaises*, vol. 1, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 219 p
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, *La question migratoire au XXIe siècle migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris: Presses de Sciences Po, 2013. <https://www.cairn.info/question-migratoire-au-xxi--9782724612844.htm>.

Sites web :

- BAMF: http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Downloads/Infothek/Integrationskurse/Kursteilnehmer/Merkblaetter/630-009_merkblatt-zum-antrag-auf-zulassung_franzoesisch.pdf?__blob=publicationFile
- BAMF: www.bamf.de/cln_103/DE/Willkommen/Deutschlernen/Integrationskurse/Integrationskurse-node.html
- Eduscol: <http://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>
- INSEE : <http://insee.fr/fr/statistiques/2874036?sommaire=2874056&geo=ARR-678>
- OFII : http://www.ofii.fr/s_integrer_en_france_47/?sub_menu=5
- Statistisches Jahrbuch Frankfurt : [www.frankfurt.de/sixcms/detail.php?id=3877&ffmpa\[id_extern\]=2912#a20866816](http://www.frankfurt.de/sixcms/detail.php?id=3877&ffmpa[id_extern]=2912#a20866816)

LE SILENCE DANS LE DISCOURS

Il y a deux sortes de silence : d'abord celui qui est l'absence de toute vibration sonore, ensuite celui qui nous intéresse ici, le silence qui fait partie intégrante de la musique ou du discours.

En musique, il est transcrit avec précision, puisque sa durée est équivalente à celle de la note correspondante : pause = ronde, demi-pause = blanche, soupir = noire ; demi-soupir = croche, etc.

Dans le discours, la notation est plus complexe et n'est pas standardisée. Dans le corps du propos, le silence est indiqué :

- par des points de suspension :

Die junge Frau : Geh, sei nicht so...freilich bin ich deine Frau...aber ich möchte auch ein bisschen...deine Geliebte sein. (Schnitzler, *Der Reigen*, V).

- par deux tirets, qui séparent deux énoncés dans un même acte de parole :

der junge Herr : So danke. – Na, was ist denn ? – Geben Sie acht. (*Der Reigen*, III).

- par une ligne entière de tirets

Un silence prolongé des deux participants et qui scinde la scène sans la clore est utilisé, par Schnitzler toujours, dans *Der Reigen*, quand les ébats sexuels suivent la première partie de la scène et précèdent la seconde : il prend la forme d'une ligne entière de tirets¹.

D'ordinaire, au théâtre le silence est inclus dans les didascalies : silence bref : *Pause, kleine/kurze Pause? nach einer Pause*, silence long : *Schweigen, tiefes Schweigen, langes Schweigen* (*Digitale Bibliothek : KDB Hundert Theaterstücke*). Par exemple: *ein tiefes Schwiegen* (Schiller, *Don Carlos*, V).

Dans le roman, l'auteur nous indique soit la fin d'un propos : *er verstummte*, soit l'absence provisoire de paroles : *sie schwieg*.

¹ Le tiret, qui en dit long, est utilisé également, en dehors du dialogue, dans le récit. Par exemple, le tiret que cite Odile Schneider-Mizony, à propos de la nouvelle de Kleist, *La marquise d'O.*, où le comte russe profite de l'évanouissement de l'héroïne pour abuser d'elle : « Anstandstrich ou Schicklichkeitsstrich » (Odile Schneider-Mizony : « Le tiret de Heine à la *taz* : les fonctions d'un signe de ponctuation », *NCA*, 214, pp 421-4365, p.425)

Que ce silence incorporé dans le discours ne soit pas seulement une absence, un vide, mais qu'il ait aussi du sens, voilà ce que montrent les épithètes qui le précèdent, comme :

aufmerksames, beredtes, betretenes, diskretes, eisernes, eisiges, himmelschreiendes, meditatives, nachdenkliches, ohrenbetäubendes, peinliches, schreiendes, verwundertes Schweigen.

C'est donc au silence, partie intégrante du discours, que cet article est consacré. Il s'agit d'en montrer les types, les modalités, les fonctions, bref, tout ce qui peut d'une façon ou d'une autre le caractériser.

Il convient d'abord d'étudier le silence en réaction attendue à un type d'énoncé ponctuel : interrogatif, impératif, exclamatif, avant de passer au discours suivi, puis au refus de la communication.

1. Énoncés ponctuels

1.1. Question

Il y a en fait deux types d'énoncés interrogatifs : l'un est la demande véritable de renseignement, directe : *Wie komme ich zum Bahnhof?*, indirecte : *Könnten Sie mir bitte sagen, wie spät es ist?*, l'autre prend la forme d'une question mais est en fait une prière, voire un ordre : *Würden Sie mir bitte helfen?*. Mais les deux obligent la personne concernée à prendre la parole : le refus est une impolitesse grave, un affront.

Dans ce cas là, le silence d'ignorance est impossible, il faut dire *Das weiß ich nicht*. L'exception est la classe, où l'élève qui ne sait pas ne dit rien et attend que le maître passe à une autre victime.

Il peut arriver qu'à une question précise on fasse attendre la réponse. Autrement dit, celle-ci est précédée d'un silence plus ou moins long, destiné à faire un peu languir l'interlocuteur, même si ce silence prend l'apparence d'une hésitation. Le fait est fréquent dans l'émission *Bares für Rares*, où les personnes tentent de vendre à cinq antiquaires un objet expertisé au préalable. A la question : *Verkaufen Sie Ihr... für ... Euro?*, il arrive souvent que la réponse tarde, même quand la proposition dépasse et parfois de loin le prix de l'expertise et l'espoir même du vendeur. Celui-ci ne veut pas donner l'impression de se précipiter sur l'offre, alors qu'il en est fort content.

Ce silence de coquetterie, en quelque sorte, suit souvent le silence tactique que le vendeur garde pendant les enchères, laissant les acheteurs éventuels rivaliser et n'intervenant que si plus rien n'est offert.

Si la question est en fait une demande, on avait le silence de la bien aimée, qui, les yeux pudiquement baissés, ne répondait pas. Ce silence avait valeur d'acceptation : *Qui ne dit mot consent. Schweigen heißt zustimmen.*

Il y a aussi le cas de la bouderie : le mutisme témoigne alors du mécontentement et se veut un refus de participer. On se mure dans le silence : *sich in Schweigen hüllen.*

Si le questionnement prend la forme d'un interrogatoire policier, donc d'une série de questions, existe alors le droit au silence :

Außerdem antworte ich nur in Gegenwart meines Anwalts, der mir bisher vorenthalten wurde.

Effectivement :

Das Schweigerecht des Beschuldigten ist ein Grundrecht und von der Verfassung garantiert. De même le silence qu'évoque Brecht dans *Maßnahmen gegen die Gewalt. Der Agent der Illegalität* demande : *Willst du mir dienen?*

Herr Keuner deckte ihn mit einer Decke zu, vertrieb die Fliegen, bewachte seinen Schlaf, gehorchte ihm sieben Jahre lang. Aber was immer er für ihn tat, eines zu tun, hütete er sich wohl: das war, ein Wort zu sagen. .

A ce droit au silence correspond le devoir de silence, *die Schweigepflicht*, le secret médical, le secret de la confession, le secret de l'avocat.

Enfin, le silence persistant à une question posée engendre à son tour le silence définitif du questionneur, comme nous le montre Vigny dans les derniers vers du *Mont des Oliviers* :

Le juste opposera le dédain à l'absence
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité.

Les ponts sont coupés.

1.2. Prière, ordre

On peut se contenter d'obéir sans piper mot. C'est ce qui se passe d'ordinaire sur les terrains de sports et dans les gymnases. Sinon, on répond : *gerne/mit Vergnügen/sofort* et à l'armée : *Jawohl, Herr Feldwebel...*

Si l'on refuse d'accéder à la prière ou d'obéir à l'ordre, il faut se justifier. Là aussi donc, le silence n'est guère possible.

1.3. Exclamation

Il est difficile de se taire lors d'un concert de louanges.

Je n'ai jamais compris pour ma part l'admiration pour les nouveaux nés ni les jeunes enfants :

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris.

Si l'on persiste à ne rien dire il faut du moins esquisser un geste d'approbation, comme un mouvement de tête affirmatif, accompagné d'une mimique élogieuse. Dans *Les femmes savantes*, Henriette ne participe pas à l'enthousiasme de sa mère, sa tante et sa sœur pour le sonnet de Trissotin. Celui-ci ne s'offusque pas, quand à sa question : « Peut-être que mes vers importunent Madame. » elle répond, « Point : je n'écoute pas. », car en fait il ne s'intéresse qu'à la dot de la jeune fille. Il n'en va pas de même d'Oronte, qui ne manque pas de remarquer qu'Alceste ne se joint pas à l'admiration feinte de Philinte. D'où la querelle qui s'ensuit et qui menace de dégénérer en duel.

A l'inverse, qui ne s'associe pas à un tollé général est vite suspect d'approuver celui que tous huent et il peut lui en cuire.

Donc dans ces types d'énoncés, surtout la question, le silence ne peut être qu'exceptionnel ou bref. Sauf cas très particuliers, il faut s'en expliquer et donc le rompre. Seuls les énoncés énonciatifs n'obligent pas en soi à prendre la parole.

2. Silence dans le discours suivi.

Il y a deux cas de figure, monologue et dialogue. Si dans le premier le locuteur est maître de ses propres phases de silence, il en va autrement dans la conversation habituelle, où l'on est au moins deux.

2.1. silence et monologue

Plus le monologue est long, plus il doit y avoir de pauses, donc de silences, soit que le locuteur doive reprendre haleine, soit qu'il hésite sur ce qu'il va dire, soit qu'il peine à trouver ses mots.

Le silence peut ne pas être indiqué, soit il l'est de façons diverses. Si nous prenons le monologue de *Wilhelm Tell* : *Durch diese hohe Gasse...*, le silence est noté soit par des espaces entre les strophes, qui sont de durée inégale, soit par le passage d'autres personnes : *Wanderer gehen über die Szene*, soit par des bruits : *Man hört von ferne eine heitre Musik, welche sich nähert*, soit par les mouvements du héros : *setzt sich, steht auf*, soit enfin par l'arrivée d'autres personnages, ici en l'occurrence une noce.

Dans les stances de Rodrigue, rien n'indique le silence, conformément à l'absence quasi totale de didascalies dans le théâtre de l'époque. Mais quand on analyse les différentes stances, toutes de dix vers, le silence s'instaure de lui-même selon les mouvements du cœur et de l'esprit. Et il revient à l'acteur de ménager les pauses qui conviennent. Elles existent bel et bien et l'on voit mal le

Cid débiter ses soixante vers sans reprendre haleine, alors qu'il est en proie à des sentiments opposés. On peut donc supposer que ce silence est un silence d'affliction, d'analyse du dilemme, un silence de réflexion donc face à l'épreuve, avec in fine la prise d'une résolution au terme d'un long cheminement. En fait, les propos que tient le personnage sont alors la verbalisation de sa pensée muette, verbalisation nécessaire au spectateur.

2.2. Silence et dialogue¹

2.2.1. silence consubstantiel au dialogue

Il existe d'abord un silence consubstantiel à la conversation : on se tait quand l'autre parle. Il ne s'agit pas seulement de politesse, c'est la condition *sine qua non* du bon fonctionnement des échanges : si tous parlent en même temps, on finit par ne plus rien entendre et comprendre. Même dans les disputes les plus violentes, chacun vitupère et insulte à son tour. On pense ici à la première scène du *Médecin malgré lui* et à l'altercation entre les deux époux.

Il faut bien voir que ce silence peut être pesant pour celui qui doit le respecter. Il peut trouver que le locuteur, les locuteurs parlent trop et que lui n'arrive pas à « en placer une ». Comme a pu dire un humoriste : un dialogue est un échange de propos où chacun attend impatientement que l'autre ait fini pour pouvoir parler à son tour. Beaucoup de *Ehewitze* se fondent d'ailleurs sur le principe de la femme bavarde qui ne laisse pas parler son mari :

„Klaus, deine Frau ist ja 25 Jahre älter als du. Wie konnte das passieren?“ – „Durch einen Irrtum. Ich wollte um die Hand ihrer Tochter anhalten, aber sie ließ mich nicht zu Wort kommen.“

„Dein Verlobter stottert ja“ – „Macht nichts, wenn wir verheiratet sind, hat er sowieso nichts mehr zu sagen.“

Surtout, le silence est insupportable à qui entend des propos opposés aux idées qu'il veut promouvoir. D'où la tentation, quand elle n'est pas tactique polémique, d'interrompre le plus souvent possible, pour éventuellement décontenancer, perturber, déconsidérer, ridiculiser l'orateur. Et de toute façon pour réduire son temps de parole. Ces interruptions se produisent surtout dans les débats contradictoires, où il ne s'agit pas de persuader ni de convaincre l'autre, mais où l'on s'adresse en fait au public, qu'il importe de gagner à sa cause. La rupture constante du silence est alors une forme de brouillage de la communication². Elle est en principe impossible dans les débats minutés où le temps de parole de chacun est fixé et il faut alors avoir recours à d'autres formes

¹ Cf. Y. Bertrand : « Le silence dans le dialogue », *NCA*, 2002/3, pp. 313-328

² Cf. Y. Bertrand : « Le brouillage de la communication », *LINX* n°12, 1985, pp. 81-95

de brouillage, telles que mimique scandalisée, yeux levés au ciel, gestes des mains, sourires narquois.

A l'inverse, il peut se produire que le silence consubstantiel au dialogue convienne à celui qui écoute et ce pour toutes les raisons possibles : il n'a pas de lui-même ou par tempérament envie de parler, le sujet ne l'intéresse pas, ou bien au contraire, il est sous le charme, il trouve plaisir à écouter l'orateur ou le conteur, à apprendre de lui des choses nouvelles, etc. Les candidats à un examen apprécient beaucoup ces interrogateurs qui ne tardent pas à répondre eux-mêmes à la question qu'ils ont posée et se gratifient in fine d'une bonne note.

2.1.2. Silence du locuteur

Le locuteur peut s'arrêter de parler dans plusieurs cas de figure. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

a) Il ne trouve rien à ajouter à ce qu'il vient de dire. *Hugh, ich habe gesprochen* disent les chefs indiens, du moins dans les romans de Karl May. C'est donc un silence de conclusion et de clôture.

b) Il a une panne d'inspiration. C'est un silence de recherche d'arguments.

c) Il doit faire une pause sous le coup de l'émotion : *Mir bleibt die Spucke weg!* Il ne trouve pas ses mots : *Mir fehlen die Worte!*

d) Il se tait parce qu'il se rend compte que tout ce qu'il a pu dire ne rencontre pas d'écho et qu'il ne sert à rien de continuer. L'autre, par étroitesse d'esprit, voire par fanatisme, ou encore parce qu'il a systématiquement raison et veut toujours avoir le dernier mot, se montre totalement imperméable à tous les arguments qu'on avance. Poursuivre la discussion ne sert à rien et la sagesse ou du moins le bon sens commandent d'y mettre fin. Silence de pragmatisme donc.

e) Il en a assez des interruptions prolongées et décide de garder le silence, voire de quitter la salle. Il jette l'éponge. Silence d'abandon.

f) Il doit se taire, car son temps de parole est écoulé : le meneur de jeu l'interrompt, lui ôte ou coupe le micro.

2.1.2 Le silence des auditeurs

Il y a le silence d'un seul et le silence général.

2.1.2.1. Silence d'une personne

Là aussi les cas de figure sont nombreux.

a) On n'a pas la permission de parler :

-Wenn Erwachsene reden, haben die Kinder zu schweigen.

Il fut un temps en effet où les enfants ne devaient pas parler à table, sauf pour répondre à une question ou demander une permission.

Dans ce contexte, il faut citer le silence de certains rites initiatiques. Ainsi dans *La flûte enchantée* :

Leur première épreuve consiste en une quête de la Vérité. Les prêtres leur enjoignent de conserver le silence complet et les laissent seuls. C'est alors qu'apparaissent les trois dames de la Reine de la nuit. Tamino leur oppose un silence résolu, mais Papageno ne peut s'empêcher de leur parler. Les prêtres réapparaissent pour féliciter Tamino et gronder la faiblesse de Papageno (acte 2) (<https://fr.wikipedia.org/wiki>).

Pauvre Papageno ! Il échoue encore dans une seconde épreuve semblable et est puni. Mais enfin on lui pardonne : il joue si bien du *Glockenspiel*...

Il y a aussi le silence comme règle monastique, par exemple des trappistes.

b) Le protocole interdisait à une personne invitée à la cour de parler tant que la famille royale ne lui avait pas adressé la parole. D'où le dépit de la Du Barry devant le silence obstiné de la dauphine, qui ne voulait pas parler à la « catin royale ». D'où l'intervention de Louis XV auprès de Marie-Thérèse et elle insista auprès de sa fille pour que, dans l'intérêt des bonnes relations entre les deux pays, elle brisât la glace à la prochaine réception, Marie-Antoinette se soumit et dit à la favorite : « Il y a beaucoup de monde à Versailles ce soir. ». Phrase à double sens, dont la Du Barry sut se contenter.

c) Plus généralement, l'interdiction est permanente. Il est interdit aux prisonnières de parler dans la prison où est enfermée « la fille Elisa » et elle souffre énormément de ce mutisme, un mutisme qui fait partie de la sanction générale, mais où les religieuses voient aussi la possibilité pour les détenues de mieux expier leur faute. Edmond de Goncourt dénonce cette sanction dans la préface de son roman :

Oui! cette pénalité du *silence continu*, ce perfectionnement pénitentiaire, auquel l'Europe n'a pas osé cependant emprunter ses coups de fouet sur les épaules nues de la femme, cette torture sèche, ce châtiment hypocrite allant au delà de la peine édictée par les magistrats et tuant pour toujours la raison de la femme condamnée à un nombre limité d'années de prison, ce régime américain et non français, ce système Auburn, j'ai travaillé à le combattre avec un peu de l'encre indignée qui, au dix-huitième siècle, a fait rayer la torture de notre ancien droit criminel

c) Ordre de se taire. Il peut arriver que dans une discussion l'on demande le silence. C'est le fameux « Taisez-vous, El Kabbach ! » de Georges Marchais. En fait, il ne l'a jamais n'a jamais prononcé sous cette forme, qui est un raccourci des journalistes.

b) Silence quand on ne sait que dire si le sujet est scabreux, délicat et que la réponse peut déplaire. Silence prudent, silence diplomatique donc.

c) Silence approbateur. Dans ce cas, si l'on ne dit rien, il faut que la mimique ou la gestuelle indiquent l'acquiescement.

d) Silence de réprobation. Pour qu'il ne soit pas trop pesant, le paralinguistique vient là aussi au secours du linguistique. Par exemple : on fait un geste des deux mains à moitié levées, geste ambigu, qui est aussi celui de l'incompétence.

2.1.2.2. Silence général

a) Le locuteur a abordé un sujet scabreux ou dangereux et il s'ensuit ce qu'on appelle *ein peinliches/betretenes Schweigen*.

b) Silence de protestation quand on ne peut se révolter par des propos ou des actes.

c) Plus fondamentalement, l'auditoire souhaite que le locuteur s'arrête enfin. On ne réagit pas à ses dires et on s'entretient entre soi sans tenir compte désormais de lui. On le met en quelque sorte hors circuit.

Nous allons retrouver cette fois le silence en dehors de tout échange quand il s'agit précisément d'un refus total de communiquer.

3. Silence de refus de communiquer

Là encore, on note plusieurs cas de figure.

3.1. Silence de punition ou de vengeance

On châtie l'autre en refusant de lui parler.

Il y a deux exemples célèbres. Le premier est le poème de Prévert « Déjeuner du matin » (*Paroles*), dont voici les derniers vers :

Et il est parti
Sous la pluie
Sans une parole
Sans me regarder
Et moi j'ai pris
Ma tête dans ma main
Et j'ai pleuré. (*Paroles*, 1945)

On peut espérer qu'il s'agit d'une « punition » provisoire et que tout finira par s'arranger.

Il n'en va pas de même dans le film de Granier-Deferre, tiré du roman éponyme de Simenon : *Le chat*. Elle a tué son chat et il quitte le domicile conjugal, mais y retourne quand elle a un accident de santé :

J'suis r'venu, Clémence, mais j'te parlerai plus jamais, plus jamais, t'entends.
Et il tient parole jusqu'au moment où elle a une attaque mortelle et là il se penche sur elle et lui crie : « Clémence ! ». Trop tard. .

Le silence du général de Montriveau dans *La duchesse de Langeais* est plus complexe : d'un côté c'est le silence de vengeance qu'inflige à la coquette qui se refuse l'homme blessé dans son orgueil de mâle, de l'autre c'est la tactique du militaire habitué à manœuvrer pour vaincre :

Ronquerolles a donc raison, pensa-t-il, nous allons jouer maintenant une partie d'échecs.

3.2. Silence d'exclusion :

Soit la mise en quarantaine soit l'exclusion définitive à l'égard d'un membre de la communauté. Ce peut être soit une forme de condamnation en réaction à un acte qu'aurait commis l'individu, ce peut-être aussi l'exclusion par principe, parce qu'il ne fait partie du groupe, parce qu'il est différent. Dans ce contexte, il faut évoquer, comme me le suggère Marie-Claude Marsolier-Kergoat, *Le Silence de la mer* de Vercors.

3.3. Silence là où la parole s'impose.

Silence de couardise ou de complicité. Silence qualifié de *schreiendes Schweigen* ou de *ohrenbetäubendes Schweigen*. Par exemple, quand une injustice ou des violences ont été commises et que la protestation s'impose. Silence reproché à Pie XII lors des dictatures fasciste et national-socialiste.

On pense aussitôt à la pièce de Rolf Hochhuth : *Der Stellvertreter* et à de nombreux textes (cf. *Google*) intitulés : *das Schweigen des Papstes* ou *das Schweigen des Papsttumes*¹.

De même on a tour à tour dans la presse : *das peinliche Schwiegen der Grünen*, *das Schweigen der CDU*, *das Schweigen der SPD*, *das Schweigen der Gewerkschaften*, etc.,

En fait, on a ce type de silence chaque fois que toute institution morale, religieuse, politique ou autre se trouve dans une situation en porte à faux avec ses propres convictions affichées. Toute réponse est gênante, aussi préfère-t-on se taire en espérant que l'affaire se calmera bientôt. On laisse passer l'orage.

¹ En fait la réalité est plus complexe, comme le montre

„das Telegramm, das die damalige Außenministerin Golda Meir am Todestag des Papstes an den Vatikan sandte: "Wir nehmen an der Trauer der Menschheit über das Hinscheiden Seiner Heiligkeit, des Papstes Pius XII. teil. In einer von Kriegen und Uneinigkeit bedrückten Welt vertrat er die höchsten Ideale des Friedens und des Mitleids. Als in dem Jahrzehnt des nationalsozialistischen Terrors unser Volk ein schreckliches Martyrium überkam, hat sich die Stimme des Papstes für die Opfer erhoben. Das Leben unserer Zeit wurde von einer Stimme bereichert, die über den Lärm der täglichen Streitigkeiten hinweg deutlich die großen sittlichen Wahrheiten aussprach. Wir betrauern einen großen Diener des Friedens." (http://www.wissen48.net/x/Das_Schweigen_des_Papstes-676056.html)

Il résulte de notre étude que le silence est à la fois un et multiple. Un dans la mesure où effectivement on n'a aucun propos tenu, multiple dans la mesure où il se module, se colore selon les circonstances, les situations, les contextes, les personnages. Silence et paroles sont les deux faces d'une même médaille : la communication¹.

¹ Cf. „Schweigen als Teil der Kommunikation“ Vazrik Bazil und Manfred Piwinger, *erschienen in: Bentele, Günter/Piwinger, Manfred/Schönborn, Gregor (Hrsg.): Kommunikationsmanagement (Losebl. 2001 ff.), Art.-Nr. 5.38, Köln 2009).*

NEONOMA

Colloque: *Création néologique et noms propres* Université de Strasbourg 9 & 10 novembre 2017.

Le colloque était co-organisé par un germaniste, Vincent Balnat, et un angliciste, Christophe Gérard et a porté sur diverses langues, le français principalement, mais aussi l'anglais, l'allemand, le catalan, l'espagnol ou des langues imaginaires comme le klingon. Les communicant/e/s venaient de divers pays : Allemagne, Belgique, Espagne (Catalogne), Italie et France, et représentaient aussi bien la réflexion universitaire que la pratique, avec un traducteur littéraire professionnel de l'anglais, et une *nameuse*, c'est-à-dire inventrice de noms de marques. Se croisaient également des perspectives tant théoriques, avec les interventions de spécialistes des noms propres, que matérielles, avec des considérations de veille néologique et de recueil des données. Cette diversité des approches est d'autant plus nécessaire que le sujet du colloque se situe à la croisée de deux domaines peu fréquentés de la linguistique contemporaine, l'onomastique et la néologie.

C'est un spécialiste de la lexicologie française, Jean-François Sablayrolles, de l'université Paris 13, qui ouvrait le colloque et subdivisait à l'intérieur du champ néologique le sous-domaine de la néologie du nom propre, la néologie du nom commun se taillant la part du lion (80 %) dans les corpus existants du français. Mais les 12,5 % restants pour la néologie du nom propre — 7,5% sont des mots nouveaux d'une autre catégorie que nominale — représentent une masse non négligeable, pour laquelle valent partiellement les mêmes principes de formation que pour les noms communs : formation à partir de bases lexicogéniques, c'est-à-dire suivant les règles de la formation lexicale de la langue, comme *macronite*, formation par antonomase (p.ex. *Kohls Mädchen* pour désigner Angela Merkel), par conversion entre classes de mots ou autre. Jean-Louis Vaxelaire, spécialiste du nom propre de l'Université de Namur, plaidait pour un continuum allant du nom propre au nom commun (et l'inverse), au lieu de réaliser une opposition catégorielle entre les deux : les néologismes déonomastiques¹ montrent bien que l'on passe du nom propre, réputé "mondain" et peu "linguistique", aux mots de la langue, lorsque l'on parle d'une *conchita* ou de : *ein gewöhnlicher Michel*. Le nom propre, d'étiquette qu'il est à son apparition, acquiert progressivement un sens dans l'usage : on a ainsi appris qu'un *Kerviel* est une unité de mesure valant 5 milliards de dollars. Teresa Cabré, de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone, s'intéressait ensuite aux contraintes portant sur la formation de ces nouveaux noms propres : à partir d'exemples en catalan et espagnol (mais c'est une constatation qu'on pourrait étendre à d'autres langues), on observait que les mots réels ne sont qu'une partie des mots possibles, et qu'une construction possible n'est pas toujours probable. La contribution de Mathilde Huguin de l'Université de Nancy, qui travaille sur les créations lexicales à partir de noms de personnalités politiques françaises, montrait enfin la variété morphologique de néologismes à partir d'un patronyme (que l'on pense à la série sarko- + X avec des *sarkologues* pour étudier la *sarkomania*), ainsi que la créativité redoublée, partiellement ludique et partiellement haineuse, des contextes polémiques, *du taubiralax à la moranite*.

La deuxième session, consacrée à l'emploi des noms propres néologiques en discours et en traduction, débutait par la perspective intéressante du phonosymbolisme, traitée de façon fouillée par Hilke Elsen, de l'Université d'Augsburg. Le rôle joué par l'euphonie ou la dysphonie dans la diffusion et le succès du nouveau nom était illustré avec des exemples audio-visuels de séries telles que *le Seigneur des anneaux* ou *Game of Thrones*. Même si l'on doit faire la part des choses entre le contextuel et le linguistique — le nom d'un doux personnage elfique ou d'un magicien dans un contexte printanier (*Salamir*) résonne autrement que celui d'un monstre en couleurs apocalyptiques accompagné d'un bruitage effrayant comme pour l'orque *Rrul'ghargop* —, les exemples de langue klingon font appel à un imaginaire linguistique des sons, acquis socialement, qui rend attractif certains noms propres et pas d'autres. Le lien entre l'axiologie et la création linguistique justifiait aussi l'étude sur les euphémismes et dysphémismes de l'anglais par Denis Jamet de l'Université de Lyon

¹ La précision sur les déonomastiques était peut-être une gentillesse envers le co-organisateur Vincent Balnat, qui a soutenu en juillet dernier une habilitation dont l'inédit s'intitulait *L'appellativisation du prénom. Étude contrastive allemand-français*.

3 : des mots renvoyant à des notions sacrilèges sont recréés par stratégie d'évitement, *Gosh* ou *Chriss* pour *God* et *Jesus Christ* par exemple. Quelques référents du domaine du sexe conduisent à une multitude de noms propres pour éviter de dire - *John Thomas* pour le pénis par ex-, phénomène qui constitue un motif puissant de néologie. La traduction des noms propres était traitée d'abord par Thierry Grass, de l'Université de Strasbourg, qui distinguait entre les noms propres inventés (*Golum* dans le *Seigneur des anneaux*) ou aléatoires (*Godefroy Lempereur* dans *Soumission* de Houellebecq), qui se voient peu traduits, et les noms motivés ou ludiques, comme ceux des personnages d'Astérix, qui se verront traduire ou adapter : *Miraculix* en allemand pour le druide *Panoramix*. Un traducteur professionnel de l'anglais, Dominique Denfert, remplaçait enfin le problème de la traduction des noms propres fictifs et inventés dans la stratégie générale de la traduction de l'œuvre par le traducteur-conteur, tout moyen étant légitime au service du naturel et suspens de l'histoire racontée.

La troisième session était consacrée au traitement automatique des néologismes dans des bases de données et de veille : puisque le cœur du néologisme est sa nouveauté, il faut évidemment pouvoir le repérer, ce à quoi s'emploient par exemple les plateformes *Néoveille*, présentée par Emmanuel Cartier, du Laboratoire d'Informatique de Paris-Nord ou *Le Logoscope*, avec les données duquel Christophe Gérard, de l'Université de Strasbourg, présenta la dénomination mouvementée du redécoupage administratif des régions françaises entre 2014 et 2017 : pour la nouvelle région de l'Est de la France se sont fait concurrence des créations officielles telles que *Nouvelle Austrasie*, *Rhin-Champagne* ou *Acalie*, des sigles créés par les locuteurs et d'existence éphémère comme *ALCA* (pour Alsace Lorraine Champagne Ardennes), ou des plaisanteries médiatiques comme *Champachou* ou *Acalie-fourchon*. En langue allemande, c'est le site *die Wortwarte* qui remplit ce rôle de veilleur : dans la dizaine ou vingtaine de néologismes relevés tous les deux jours environ, l'immense majorité sont cependant des composés nominaux noms communs, dont une bonne partie ne lexicalisera probablement pas. Enfin Damien Nouvel, de l'INALCO, présenta le projet EDyLex, qui s'efforce de remédier au manque d'informations lexicales précises sur les néologismes, qui, constitutionnellement, ne sont pas présents dans les bases lexicales statiques.

La quatrième et dernière session se concentrait sur les noms de marques et de produits, qui font l'objet d'une productivité inflationnaire depuis une trentaine d'années en même temps que ces nouveaux noms doivent se soumettre à des contraintes juridiques de plus en plus fortes. Jana Altmanova, de l'Université de Naples, proposait une réflexion sur les noms de service dans le domaine des transports en France à partir d'un corpus constitué par une entité nationale (la SNCF), une régionale (la RATP) et des entités territoriales avec les divers services de vélos en location que proposent de nombreuses municipalités. On voyait ainsi les noms de services de transport se positionner entre le pôle descriptif et transparent comme *TGV Atlantique* et le pôle opaque *V3*. Enfin, la cheffe d'une entreprise de *namings* strasbourgeoise, Sophia Huynh-Quan-Chiêu, informait sur l'envers du décor : la façon dont se fait la génération pratique de noms multiples en réponse à une commande d'entreprise, la restriction progressive du nombre et du type des noms de produits présentés au client, ainsi que les facteurs, à la fois de bon sens, subjectifs et juridiques, qui font restreindre la liste à un choix entre 5 à 10 noms de produits proposés au client.

La table-ronde animée par John Humbley, de l'Université de Paris 7, constatait sans tristesse que, même si l'on avait fait un sort à une conception étroite de la notion de "désignateur rigide" pour le nom propre, nombre de chantiers restaient ouverts : celui de la frontière — ou du passage — entre nom propre et nom commun, celui de la sémantisation progressive du nom propre nouvellement créé, ainsi que l'illustration d'un domaine de linguistique appliquée dans lequel les Sciences du langage traitent des problèmes de la vie de tous les jours. Autant de sujets qui motiveront d'autres travaux.- *Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg*

LORENZ, Christoph F. (2017, dir.), *Lexikon der Science Fiction-Literatur seit 1900, mit einem Blick auf Osteuropa*², Francfor/Main, Peter Lang, 2017. 636 p.. ISBN : 9783631672365 ; .€69, 95.

Le dictionnaire que nous présentons succède à plusieurs éditions d'ouvrages sur la science-fiction en langue allemande. Le plus conséquent jusqu'à présent datait de 1999. Publié aux éditions Heyne Bücher, il s'intéressait au genre à une échelle internationale et était rédigé par des auteurs, éditeurs ou encore traducteurs spécialisés dans le genre³. Bon nombre des auteurs ayant participé à ce premier volume sont analysés par les chercheurs du présent ouvrage, comme c'est le cas de Ronald M. Hahn, Wolfgang Jeschke ou encore Hans-Joachim Alpers. L'introduction rédigée par Christoph Lorenz s'ouvre sur une brève évocation de cette publication antérieure, qui marque la possible filiation entre ces deux travaux. Cependant, le parallèle s'achève ici. Contrairement aux éditions Heyne Bücher, dont l'étendue géographique et chronologique n'avait pas fait l'objet de restrictions, le dictionnaire des éditions Peter Lang affirme proposer une approche interdisciplinaire, qui mêle l'aire germanique à l'Europe de l'Est et la Russie, au nom de leur histoire commune au cours du XXe siècle (Lorenz : 22). Dans les faits, cette interdisciplinarité se marque essentiellement dans le choix des auteurs présentés. Les chercheurs ayant contribué au dictionnaire viennent tous de la sphère littéraire, mention est faite des parcours des écrivains (notamment des parcours scientifiques), mais peu d'importance est ensuite accordée à ces profils atypiques. Interdisciplinarité doit donc se lire ici comme une vaste étendue thématique des dimensions de la science-fiction plutôt que comme une importance donnée à différentes sphères scientifiques et méthodologiques. On note l'absence de domaines particulièrement pertinents quand il s'agit d'explorer la science-fiction, comme c'est le cas de la linguistique, qui étudie les langues construites dans ces univers, ou encore de l'histoire (qui s'intéresse notamment à l'uchronie).

Le « dictionnaire » est divisé en deux grandes parties : une première se consacre à des contributions généralistes dans la catégorie « Überblicksartikel » et une seconde propose des notices sur les auteurs. On peut regretter l'absence d'un glossaire thématique et de mots-clés en début de chaque notice ou à la fin de l'ouvrage, qui rendrait possible une recherche par thèmes. Dans ce volume, qui hésite entre le dictionnaire d'auteurs et le manuel, un seul type de navigation est donc envisageable, et nécessite une connaissance préalable ou *a minima* une volonté d'obtenir des informations sur un auteur précis. Une troisième partie, la bibliographie, se consacre à une organisation thématique des ouvrages. Ce classement rend possible une approche différente du sujet.

Dans la première partie, les articles s'intéressent aux diverses dimensions qu'est censée couvrir la publication. Aussi est-il question de la science-fiction dans l'espace scandinave (Penke), ou bien de définition du genre, en le comparant avec des genres voisins comme les contes et le genre merveilleux (Esselborn). D'autres proposent une approche chronologique, en s'intéressant à une période précise, comme Henning Franke, qui s'intéresse au genre avant 1945. Chaque article fait entre 20 et 50 pages, ce qui les rend assez importants, et tous sont indépendants les uns des autres. Ces traits esquissent la caractéristique principale de l'ouvrage, qui présente un ensemble de démarches variées en mettant de côté la recherche de cohérence qu'on attend habituellement d'une publication dictionnaire. La dimension encyclopédique et polyvalente en efface pour partie la structure lexicographique.

Dans la seconde partie, beaucoup plus conséquente, les auteurs germanophones occupent les trois quarts des notices, puis suivent les auteurs d'Europe de l'Est, qui viennent aussi bien de Pologne comme Stanislaw Lem, que de Russie comme Arkadi et Boris Strugazki. Le choix des auteurs présents dans le volume n'est pas toujours explicité. Il s'agit d'auteurs de d'horizons sociaux, intellectuels et d'influence variée/s. Ainsi observons-nous la présence de Franz Kafka aux côtés de celle de Wolfgang Hohlbein. Cette présence de Kafka au sein d'une parution sur la science-fiction étonne, mais l'analyse la justifie par les thématiques, la structure, ou encore la dimension conceptuelle de son œuvre (Wunsche : 375). En revanche, Wolfgang Hohlbein, lui, apparaît comme

² Le titre omet de préciser la dimension essentiellement germanophone de l'ouvrage, pourtant centrale.

³ ALPERS, Hans Joachim, HAHN, Ronald, *et alii*, *Lexikon der Science Fiction Literatur*, Waldems, Ulisses Medien und Spiel Distribution, 1999.

un auteur à succès des romans d'horreur et d'aventure, dimension totalement différente de celle occupée par le Pragoï. Différents degrés d'affiliation à la science-fiction sont donc représentés, ainsi que différentes époques. En effet, comme le titre l'indique, la période couverte dure plus d'un siècle, ce qui permet d'y présenter des auteurs considérés comme les pionniers du genre. C'est le cas d'Alfred Döblin, dont l'œuvre conséquente lui a valu de donner son nom à un prix littéraire, mais aussi de Kurd Laßwitz, considéré comme le premier auteur de science-fiction germanophone, né en 1848 et mort en 1910 : à la limite, donc, de l'échelle chronologique imposée par l'ouvrage. En outre, il est à noter que certaines notices ne concernent pas un individu, mais un couple d'époux, comme c'est le cas d'Angela et Karlheinz Steinmüller. Ces quelques associations conjugales remontent tant bien que mal le pourcentage d'auteurs femmes dans ce dictionnaire, dont seules les plus influentes (comme Thea von Harbou, épouse et scénariste de Fritz Lang, à l'origine de *Metropolis* et de *M le Maudit*) sont évoquées. Couples ou individus isolés sont cependant présentés selon le même principe, seule la biographie diffère au sens qu'elle décrit le parcours de chaque personne, puis de leur parcours commun.

Pour chaque notice, la même organisation : quelques éléments biographiques, puis une analyse de toute l'œuvre de l'auteur, avant d'achever sur une bibliographie. Cette dernière se divise entre les œuvres de l'auteur (Primärliteratur) et quelques ouvrages interprétatifs (Sekundärliteratur). Ces articles ne sont pas écrits par des spécialistes de l'auteur concerné, mais par des littéraires généralistes, qui contribuent à plusieurs reprises. Cette absence de spécialisation rend sans doute la rédaction plus accessible au lecteur. Certains, comme Erik Simon ou Karlheinz Steinmüller, participent à la fois en tant que rédacteurs de notices et en tant qu'auteurs analysés. Ces doubles fonctions d'un même auteur confèrent au dictionnaire une dimension métalittéraire, caractéristique de la science-fiction soulignée dans l'introduction (Lorenz : 17). Dans chaque notice, l'attention est portée sur les sous-genres de la science-fiction dont les auteurs relèvent, les enjeux et les thématiques récurrentes de leur œuvre. L'approche est donc essentiellement littéraire, et porte – à travers la biographie – un regard sur le contexte historique, social, et culturel, dans lequel l'auteur a évolué.

Enfin, la bibliographie de la dernière partie n'est plus germano-centrée, mais s'ouvre à une vaste quantité d'ouvrages anglophones. Les titres sont classés de deux manières différentes, sans que l'une et l'autre ne soient associées. Une première partie de la bibliographie propose des travaux selon leur nature : introductions au genre, recueils, interviews, ou encore des index d'auteurs (Jahrbücher). Après les œuvres généralistes, un nouveau classement fait sens. Nous y trouvons des catégories relatives aux enjeux de l'œuvre, comme la catégorie « didactique », ou à leur thème, comme c'est le cas de la catégorie « utopies et dystopies ». Le rapport de la science-fiction avec les autres arts a été pris en compte, puisqu'il existe également une catégorie « films de science-fiction », et une autre « science-fiction et fantastique dans l'art ». Nous pouvons d'ailleurs nous étonner de la présence d'un dictionnaire intitulé *A Biographical Dictionary of Science Fiction and Fantasy Artists* dans cette catégorie et non dans celle réservée aux lexiques de littérature généraliste et encyclopédies. Enfin, la bibliographie s'achève sur les ressources internet, dont la brièveté et la variété thématique étonne : nous y trouvons à la fois des encyclopédies, de bases de données ou encore un magazine en ligne sur les actualités de la science-fiction ! Cette bibliographie est donc particulièrement hétéroclite.

En ce sens, l'ouvrage des éditions Peter Lang concerne l'ensemble de la science-fiction dans l'espace germanophone, et ses influences culturelles de 1900 à nos jours. S'y croisent des auteurs à la reconnaissance variable, analysés avec le même égard, ce qui permet une connaissance large de ce qu'a été la science-fiction en Allemagne, du début du XX^{ème} siècle à nos jours, faisant se rencontrer des auteurs, des époques, qui n'auraient jamais pu se côtoyer autrement. L'ouvrage, qui sollicite peut-être à l'excès le principe suivant lequel la consultation dictionnaire ne doit pas être dissociée de l'enrichissement culturel, permet de prendre connaissance de l'influence et des spécificités d'un auteur, bien que la découverte de nouveaux auteurs ne soit pas favorisée. En effet, l'absence d'un glossaire ou de mots-clés, rendant la compréhension du propos plus efficace, ne

facilite pas l'accès aux auteurs méconnus, qui devront compter sur la curiosité du lecteur pour être découverts.- *Alexia Jingand, Université de Strasbourg.*

CASSIN, Barbara (2016) *Éloge de la traduction. Complicquer l'universel.* = Ouvertures. Paris : Fayard. ISBN : 978-2-213-70077-9 ; €19, 250 p.

L'ouvrage permet aux lecteurs de se familiariser avec la pensée traductologique de Barbara Cassin, spécialiste contemporaine de philosophie grecque antique aussi bien que de penseur/e/s allemands comme Humboldt, Schleiermacher, Heidegger ou Hannah Arendt. Les réflexions de l'auteure partent d'un credo en la vertu de la traduction entre toutes les langues d'Europe — suivant en cela le *dictum* d'Umberto Eco suivant lequel la traduction est la langue de l'Europe— et au-delà, entre toutes les langues du monde. Car, fondamentalement, la traduction traite avec égalité et considération toutes les langues souveraines.

L'ouvrage se construit en trois grands chapitres, tous intitulés « Éloge de ... » : « Éloge des intraduisibles », « Éloge de l'homonymie » et « Éloge du relativisme conséquent », qui recréent un ordre logique à partir de considérations qui ont partiellement déjà été publiées, comme on le lit aux pages 241-243. Une « ouverture » en forme d' « Éloge du grec » (ancien), due au contexte de la réforme des collèges de 2016 qui semblait menacer la transmission des savoirs humanistes, revisite la notion de « barbare » et prend le parti des Sophistes contre Aristote et Platon, pour qui la pensée et la langue sont équivalentes dans le *logos*. Même si cette introduction paraît concerner plus la philosophie et les grécisants que la traduction et les germanistes, elle justifie la méfiance de l'auteure envers la conception idéologique d'une seule vérité. À la volonté aristotélicienne ou platonicienne d'unicité qu'elle juge totalitaire, Barbara Cassin va opposer la traduction qui ne peut être que relative, et complique donc, ou plutôt déconstruit l'universel. Car l'universel vise à parler LA langue, alors que c'est seulement dans la comparaison et confrontation entre deux langues (au moins) que l'on comprend vraiment ce qu'est UNE langue.

Le premier grand chapitre, « Éloge des intraduisibles », revient largement sur une publication antérieure (2004) de Barbara Cassin, le *Vocabulaire européen des philosophes*, dont le sous-titre est « Dictionnaire des intraduisibles » : quelque 7000 notions y étaient définies ou exposées avec une attention particulière à leur caractère équivoque ou polysémique dans telle langue particulière. Ce dictionnaire ne fournissait pas la « bonne » traduction des notions dites intraduisibles, il expliquait les discordances entre les concepts suivant les langues. À l'inverse de ce qui se passe avec le *globish* ou anglais véhiculaire, les mots d'une langue naturelle véhiculent des réseaux de signification qui font naître des associations d'idées s'enrichissant continuellement, dans la logique d'une citation de Lacan qui revient à plusieurs reprises dans le volume : « Une langue, entre autres, n'est rien de plus que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissé persister » (p. ex. p. 121). Il n'y a pas de terme intraduisible de fait, mais il en existe beaucoup dont l'équivalent dans une autre langue ne saurait être ni immédiat, ni univoque. La traduction exige que l'on se détache de l'idée d'une vérité unique, de LA Vérité, pour accepter le relativisme du sens.

Le second grand chapitre, « Éloge de l'homonymie », argumente la supériorité des traductions polysémiques sur les traductions monosémiques, parce qu'elles présentent un plus grand intérêt herméneutique et textuel, et permettent à la traduction de devenir écriture riche d'interprétations : « la traduction ne se décrit correctement qu'au pluriel », écrit-elle p. 121. Les tentatives de traduction assistée par ordinateur (TAO), même si elles sont les seules recherches traductologiques subventionnées par des fonds européens (Wordnet)— on perçoit la rancune d'une chercheuse qui n'a pas bénéficié de cette corne d'abondance...— travaillant avec une langue-pivot entre les langues européennes, ne font plus que communiquer, c'est-à-dire transmettre des informations, et non plus des textes. B. Cassin revient sur l'expérience de deux allers et retours de traduction entre le français et l'allemand avec la phrase : « Et Dieu créa l'homme à son image ». Le résultat obtenu est hautement significatif : « Et l'homme créa Dieu à son image » pp. 141-142 ! Même si les systèmes plus récents de TAO fonctionnent à présent à partir de mots fortement conceptualisés, ils présupposent une foi

dans les algorithmes qui délaisse le particulier au profit du général. Or, c'est le particulier qui intéresse l'auteur.

Le troisième chapitre, « Éloge du relativisme conséquent », revient sur le relativisme culturel opposé au substantialisme trop rigide de l'unicité, qui rabote les différences. Mais elle ne défend pas une version extrémiste du relativisme ou une version forte de l'hypothèse Sapir-Whorf, qu'elle déclare « intenables » (p. 204), elle vante plutôt l'idée humboldtienne que les traductions sont des travaux plutôt que des œuvres — sous-entendu : finies—: une traduction devrait ainsi pouvoir faire sentir le monde étranger sans être dans l'étrangeté, ou, dit autrement, trouver un équilibre entre le simple fait de communiquer d'une part et l'exotisme obscurcissant d'autre part (188-189). Chaque langue naturelle étant un réceptacle culturel, elle est grosse d'équivoques, ambiguïtés, homonymies et permet plusieurs traductions : non seulement, plus d'une traduction est possible, mais également plus d'une bonne traduction est possible (p. 224). Le relativisme des traducteurs consiste quant à lui à faire passer le texte traduit d'un état moins bon à un état meilleur.

Une dizaine de pages finales intitulées « Entre », mot homonymique (impératif du verbe entrer et préposition de l'entre-deux) recréent un lien avec l'actualité babélique que représente la jungle de Calais, pour argumenter sympathiquement que le relativisme ne signifie ni repli sur soi et haine nationaliste de l'autre, ni hiérarchie des langues et cultures. Le rapport avec le thème de la traduction y est que les langues, pas plus que les êtres, ne s'arrêtent aux frontières (231).

En conclusion, l'ouvrage actualise, dans une langue accessible, divers concepts de l'histoire de la traduction (cf. p. 46 une analyse du *dolmetschen* comme simple truchement), en les illustrant d'auteurs ayant publié sur le sujet, dont de nombreux auteurs allemands, comme encore Nietzsche p. 48 : « Celui qui trouve le langage intéressant en soi est un autre que celui qui ne reconnaît que le médium de pensées intéressantes. » Cette rêverie philosophique sur la vérité et la traduction est un plaidoyer pour l'inattendu et l'inventivité de la traduction de textes beaux et forts, loin des éléments de langage qui ont cours dans la techno-administration, loin du désespéranto contemporain des appels d'offre ou des évaluations bureaucratiques. *Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg*

THEISEN, Joachim (2016) *Kontrastive Linguistik. Eine Einführung* = Narr Studienbücher. Tübingen : Narr Francke Attempto Verlag. ISBN : ISBN 978-3-8233-8016-0. €24, 99, 264 p.

L'auteur, germaniste et linguiste ayant notamment enseigné à l'Université d'Athènes, souhaite livrer au public universitaire un volume en langue allemande introduisant à la linguistique contrastive. Deux motifs sont sous-jacents à l'ouvrage, dont l'un est infondé (il n'y en aurait plus eu de publication germanophone sur le sujet depuis 30 ans), et dont l'autre constitue la base même de la linguistique contrastive, dorénavant KL : son intérêt dépassant la seule confrontation entre deux langues, elle examine les solutions linguistiques que plusieurs langues offrent pour résoudre un besoin communicatif semblable. Les langues analysées ici sont, par ordre d'importance, l'allemand, l'anglais, le grec moderne et le français : l'allemand parce que l'auteur est germanophone, l'anglais une langue dans laquelle abondent les travaux typologiques, le grec moderne s'explique par le contexte athénien du cours magistral antérieur qui a servi de support à cette publication, et le français doit sa présence à son voisinage géographique avec l'allemand (p.14).

Les 12 chapitres de longueur variable (d'une petite dizaine à une grosse trentaine de pages) traitent soit de questions générales touchant à la discipline (histoire de la KL, positionnement par rapport à la typologie) et à la langue dans l'absolu (caractère dialogique, besoins de communication, évolution historique), soit des plans linguistiques que sont phonologie, morphologie, lexico-sémantique ou pragmatique. Ces deux dimensions, la générale et la technique, s'entremêlent et se succèdent suivant un ordre qui semble être idiosyncrasique à l'auteur.

Les premiers chapitres, le 2, « Perspektiven und Geschichte der KL », et le 3, « Abgrenzungen und Horizonte », exposent la perspective épistémologique de l'auteur, qui complète la comparaison entre les quatre langues susnommées par une recherche diachronique régulière des causes de leurs ressemblances et différences. Cela se justifie d'autant plus qu'il s'agit de langues indo-européennes, même si elles ne font pas partie toutes les quatre du *Charlemagne-Sprachbund* ou du *SAE* (*Stan-*

dard Average European). Ces chapitres positionnent aussi la KL entre linguistique générale, typologie, universaux de langage et pragmatique ; le terme “positionne” décrit cependant plus l’intention que le résultat, car seul un/e bon/ne linguiste retrouvera son chemin dans cette promenade buissonnière qui va d’Hérodote à Chomsky, des traductions bibliques du Moyen Âge à la linguistique de la variation, et de Saint-Augustin à Rudi Keller.

Le chapitre 4, « Laute und Silben (Phonologie und Phonotaktik) », lie les faits phonémiques à la création du vocabulaire dans les quatre langues en présence, et l’évolution phonologique à celle du type synthétique vers l’analytique que connaît l’indo-européen. Mais sa consistance et le caractère implicite de divers principes de phonétique générale rendent probablement cet excellent chapitre hermétique à toute personne qui ne serait pas agrégée de grammaire.

Le chapitre 5 porte un titre traditionnel, « Morphologie und Wortbildung », inversement proportionnel à l’effleurement déstructuré d’un peu de genre ici (84-86), de conjugaison là (87-89) et de dérivation lexicale pour finir. L’analogie entre la flexibilité de formation lexicale des langues et un pot de miel ne convaincra pas l’acheteur d’un miel de lavande parfaitement solide, tandis que la poursuite de la métaphore en pot-contenant qu’on peut remplir d’autre chose “Und Wörter müssen vor ihrer Weiterverwendung nicht einmal gespült werden” (p. 95) a peut-être l’efficacité didactique d’une blagounette qui réveille des étudiant/e/s assoupies par la chaleur, mais elle gâche du papier qui aurait été utile pour exposer des principes linguistiques.

Le long chapitre 6, « Wortschätze (Lexikologie und Semantik) », est une aimable conversation sur les bœufs, les jours de la semaine, les adjectifs de couleur ou les termes de parenté, histoires intéressantes parce que nourries d’anthropologie culturelle, mais qui ne sont pas à l’abri d’erreurs ponctuelles : p. 120 par exemple, des conclusions hâtives sont tirées de ce que la langue française n’aurait en face du terme “gendre” que le terme “belle-fille”, l’auteur et ses relectrices n’ayant manifestement pas pensé au terme “bru”. Ce chapitre kaléidoscopique fournit des anecdotes dont émailler une présentation sémantique dont on aura cherché la structuration ailleurs ...

Le chapitre 7, « Ordnungssysteme », est une excellente refondation de la déixis Bühlerienne qui part de la danse des abeilles (décidément...), continue avec Saint-Augustin pour arriver au genre des pronoms en particulier et à leurs fonctions d’orientation en général.

Le chapitre 8, « Pragmatik » ne rend ni vraiment compte de ce qu’est la pragmatique, ni de la pertinence d’en faire une analyse contrastive : l’étude de la dispute entre Achille et Agamemnon dans *L’Iliade* fait ressortir un universel anthropologique trivialement formulé en « fluchen tut gut », p. 155, tandis que les variations nationales de l’action de prendre de l’essence ou de la façon dont un chantier est sécurisé par grillages et panneaux ont plus à voir avec l’état économique et la législation des pays concernés qu’avec la KL.

Le chapitre 9 est le dernier chapitre plus ou moins technique : intitulé « Satzvergleiche/Sätze/ Sätzchen », il picore quelques phénomènes syntaxiques comme les phrases à un mot et l’ellipse pour terminer sur une bonne analyse de la construction *ad sensum*, dans une optique peu normative et fort agréablement sensible aux nécessités communicatives. On regrettera cependant là aussi le manque de systématisme, que l’auteur justifie par le fait que faire vraiment de la syntaxe contrastive déborderait le cadre de l’ouvrage (p. 162). Il y a du vrai là-dedans, mais épinglez trois fois dans le même chapitre les tarifs de la *Duden Sprachberatung* (1, 99 Euros la minute au 1.9. 2016) ne déborde-t-il pas non plus le cadre épistémique de la KL ?

Les chapitres 10 à 13 sont d’une optique plus générale que contrastive, et relèvent d’une *storytelling* méandreuse qui peut dérouter les conceptions de l’écrit scientifique d’un lectorat classique. Le chapitre 10, « Schriftlichkeiten », se termine pratiquement par l’affirmation que l’écrit ne sert plus à rien pour l’expression privée, le chapitre 11, « Übersetzen » par la suggestion d’apprendre les langues soi-même pour pallier les déficiences de programmes automatiques à la google-traduction. Le chapitre 12, « Sprachwandel und Ökonomisierung », fait comme si la recherche d’économie langagière des locuteurs était le seul moteur de l’évolution des langues, alors que Rudi Keller⁴, sur lequel il s’appuie explicitement, adjoint pourtant à la maxime n° 1 « Rede so, dass du verstanden

⁴ Keller, Rudi (1990) *Sprachwandel. Von der unsichtbaren Hand der Sprache*. Francke (UTB): Tübingen/Basel.

wirst » une maxime n° 2 qui par son « Rede so, dass du bewundert wirst », est susceptible de justifier les évolutions complexifiantes et non économiques. Le chapitre 13 enfin, « Sprecher und Hörer— Hörer und Sprecher » envisage une question tout à fait intéressante : les charges cognitives sont-elles réparties différemment entre le producteur et le récepteur suivant les langues ? Mais il est difficile de repérer une réponse cohérente à travers un traitement de la question qui jongle entre le « oink » des cochons, les *colores rhetorici*, le mandarin, la *Große Manessische Liederhandschaft* (sic) et Mark Twain.

La lecture des divers chapitres s'est révélée pour la recenseuse tour à tour stimulante et agaçante. Stimulantes étaient les perspectives renouvelant la présentation traditionnelle de certains faits de langue : la querelle du genre naturel et grammatical est par exemple réglée de façon convaincante en quelques lignes p. 147 et le concept de locuteur natif du CECRL assassiné p. 51 ; ou bien ce sont des anecdotes authentiques, des contextualisations fictionnelles amusantes, des analogies avec des situations de la vie quotidienne et des formules piquantes qui aguichent l'attention du lecteur. L'envers de la médaille est le même : on se lasse de se faire adresser la parole en langage familier aussi bien que de voir systématiquement caractériser la profession et le savoir universitaire comme lieux d'ennui, de déconnexion de la réalité et d'intérêts corporatistes : la note 5 page 30 insinue par exemple que la KL, ainsi que de nombreuses branches actuelles de la linguistique, ont été inventées par les chercheurs, « um ihre Familie am Leben zu halten », affirmation qui pourrait aussi bien être opposée aux cardiologues, inspecteurs de police ou pâtisseries, bref à toute profession rémunérée et néanmoins utile ... Quelques coquilles et diverses erreurs grammaticales (congruence p. 164) comme pragmatiques sur les exemples français — on peut dire qu' « une personne est de constitution fragile », alors que la page 59 affirme que le substantif *constitution* n'est pas applicable en langue française à une personne —, des thèses parfois insuffisamment justifiées (l'anglais, le vrai, qualifié de créole) contribuent à un scepticisme occasionnel. Tout sociolinguiste trouvera ainsi naïve l'affirmation que la langue ne coûte rien, qu'il s'agisse de la langue maternelle — que l'on pense à l'investissement dans les systèmes scolaires pour mener les enfants au grapholecte national— ou de langues étrangères, dont l'industrie rapporte beaucoup à certains pays anglophones. La bibliographie est modeste pour le sujet (130 titres environ) et hétérogène, même si la présence d'une majorité de titres rédigés en langue allemande est bienvenue. L'ouvrage ne secrète pas l'ennui : le germaniste y trouvera moult clins d'œil historiques, pragmatiques et cognitifs informant de façon distrayante sur l'allemand, langue centrale. En revanche, on peut s'interroger sur la capacité du style fringant à hisser l'étudiant vers la compréhension de constructions mentales discontinues et parfois aériennes. Il s'agit plus d'une promenade pour lectorat averti que du manuel universitaire que laissaient espérer la collection « studienbücher » et le prix abordable. -*Odile Schneider-Mizony, Université de Strasbourg*

HELOT, Christine, **ERFURT**, Jürgen (dir.) *L'éducation bilingue en France. Politiques linguistiques, modèles et pratiques*. Textes réunis et présentés par Christine Hélot et Jürgen Erfurt. Li-moges : Lambert-Lucas, 2016, 658 p. ISBN 978-2-35935-175-0 ; €27.

En 650 pages denses, précises et rigoureusement documentées, Christine Hélot et Jürgen Erfurt offrent, pour la première fois, un panorama complet des politiques linguistiques telles qu'elles sont pratiquées en contexte éducatif bilingue en France. Cet ouvrage volumineux, dont on peut apprécier l'esprit à la fois synthétique et exhaustif, présente, décrit et analyse, dans ses six parties parfaitement équilibrées et dotées chacune d'une introduction, les différents visages de l'éducation bilingue en France et dans les territoires d'Outre-mer, en adoptant une perspective à la fois diachronique et synchronique. Comme le précisent les directeurs de cet ouvrage collectif réunissant les plus grands spécialistes nationaux et internationaux de la question, l'objectif de cette étude globale consiste en « la description et l'analyse des dispositifs d'enseignement bilingue qui se sont développés en France depuis les années 1980-1990. » De fait, au-delà d'une approche descriptive des différentes modalités d'enseignement bilingue, les trente-cinq chapitres analysent voire déconstruisent leur histoire, explicitent les concepts et idéologies sous-jacentes autant que les politiques linguistiques

prises en œuvre. Car paradoxalement, l'éducation bilingue en France se distingue surtout par le statut inégal qu'elle confère aux différentes langues, fruit d'une histoire coloniale et d'une idéologie monolingue étatique, mais aussi de blocages institutionnels, refusant la reconnaissance et l'inclusion des langues minorées et minorisées dans l'espace scolaire.

Intitulée « La langue française et les autres », l'introduction d'Ofelia Garcia met l'accent sur l'aspect politique de l'éducation bilingue en France, où « des langues prestigieuses, des langues régionales, des langues de la migration, des langues des anciennes colonies et la langue des signes française », telles qu'elles sont tour à tour étudiées dans ce livre, reflètent et maintiennent « différents types de rapports de force avec le français », qui constitue, en tant que langue officielle, l'unique norme linguistique dominante. Or, comme l'affirme Ofelia Garcia, « les chapitres de l'ouvrage mettent au jour les tensions que l'éducation bilingue provoque en France, tout comme les possibilités qu'elle offre pour le futur. » En effet, l'évolution de l'éducation bilingue en France a été fortement influencée par les politiques européennes. Le concept de « plurilinguisme », élaboré par le Conseil de l'Europe et bousculant l'ancienne conception de l'éducation bilingue en tant qu'acquisition de deux monolinguismes parallèles, se joint ici à la politique linguistique de l'Union européenne, qui recommande, pour chaque citoyen européen, l'apprentissage de deux langues additionnelles ou étrangères (cristallisée dans la formule « langue maternelle + 2 »). L'introduction d'un nouveau modèle européen d'enseignement bilingue, appelé EMILE (Enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère (Beardmore, 2000) a également donné un nouveau statut aux langues autres que le français au sein de l'espace éducatif – qu'il s'agisse d'une « langue prestigieuse » comme l'anglais, ou de « langues régionales » telles que l'alsacien, le basque, le breton, le corse et le créole. Mais, comme le souligne Ofelia Garcia, ce sont aussi les « langues minorées et minorisées », les langues issues de la colonisation et de la migration, voire la langue des signes des sourds, et le combat pour leur reconnaissance dans le cadre scolaire et dans la société en général, que cet ouvrage souhaite mettre en valeur, légitimant ainsi « ces autres façons d'être francophone ». Toutefois, nombreux sont encore les déséquilibres qui règnent dans l'éducation bilingue, qui, malgré la mise en œuvre de nombreux programmes – les sections bilingues (français-langue régionale), les sections internationales ou encore les sections européennes – s'avère encore prisonnière d'une « idéologie monoglossique », et ne conduit que rarement à une véritable bilittéracie auprès des apprenants. D'autres difficultés matérielles s'ajoutent : manque de ressources, de manuels, d'enseignants spécialisés. Cette situation s'apparente à celle que rencontre l'enseignement des langues de la migration et des langues autochtones des populations colonisées, considérée pourtant comme essentielle pour le « développement socio-émotionnel des élèves ». En effet, comme l'exposent les parties quatre et cinq de l'ouvrage, consacrés au « bilinguisme prestigieux » (quatrième partie) et au « bilinguisme minoré en contexte scolaire » (cinquième partie), certaines mesures de la politique linguistique éducative tendent à approfondir les inégalités du statut social des langues, résultant dans des inégalités de traitement imposées aux langues de la migration et aux langues locales d'Outre-mer, ainsi que, comme le montrent les études de la troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Bilinguisme des sourds et langue des signes française », à la langue des signes. Or, comme le revendiquent les auteurs de cet ouvrage dans le sillage des chercheurs de l'Association pour le développement de l'enseignement bi-/plurilingue (ADEB, Daniel Coste *et al.*), d'Ofelia Garcia (2009) aux Etats-Unis et de Jim Cummins (2011) au Canada, l'éducation bilingue et plurilingue doit favoriser une plus grande inclusion sociale et accueillir les pratiques linguistiques et culturelles de tous les élèves. Et ceci afin de répondre non seulement aux réalités du XXI^e siècle conditionnées par la mondialisation, la mobilité internationale et les flux migratoires, mais aussi au fonctionnement langagier propre des locuteurs bi- et plurilingues, ainsi qu'à leur développement identitaire qui en résulte.

La première partie, intitulée « L'enseignement bilingue en Outre-mer : vers de nombreux modèles », étudie l'émergence difficile de l'éducation bilingue français-créole, dominée par la situation postcoloniale. Que cela soit en Polynésie française (Paia et Vernaudeau), à La Réunion (Tupin et Wharton), à Mayotte (Laroussi), en Guyane (Alby et Légli), en Guadeloupe (Ancieux) et en Nouvelle-Calédonie (Collombol et Fillo), le « multilinguisme ultramarin actuel est le fruit d'une

histoire coloniale complexe et de flux migratoires parfois anciens » (Muni Toke). L'ensemble de ces contributions témoigne de la difficulté de mettre en place des dispositifs pédagogiques bilingues efficaces, permettant, au sein d'un contexte politiquement complexe et sensible, un apprentissage dans les langues autochtones des élèves, tout en respectant les programmes français, conçus selon un mode monolingue. Ainsi, « la tension entre patrimonialisation (enseigner les langues locales pour les préserver comme héritage culturel) et adaptation de l'école à un multilinguisme de fait (enseigner les langues locales parce qu'elles sont parlées au quotidien sur le territoire) est en effet centrale dans les débats qui entourent les politiques éducatives bilingues dans les Outre-mer. » (Muni Toke). En effet, comme le souligne Frédéric Anciaux dans le cas de la Guadeloupe, qui connaît aujourd'hui un enseignement bilingue français-créole guadeloupéen à l'école primaire, l'inégalité de statut social entre langue nationale et langue régionale semble corrompre l'enseignement dans les deux langues : « Si le français est la langue de la réussite sociale, le créole [est la] langue vernaculaire longtemps minorée – voire interdite – dans l'espace scolaire. »

La deuxième partie, intitulée « Enseignement bilingue paritaire des langues régionales », explore, à travers sept chapitres consacrés tour à tour à l'enseignement paritaire du basque, du breton, du catalan, du corse et de l'occitan, avec une étude approfondie sur les langues d'Alsace (l'allemand standard et l'alsacien) par Dominique Huck, l'enseignement bilingue à parité horaire à l'école primaire. D'un point idéologique et conceptuel, ce dispositif se confronte à deux grandes questions : l'établissement d'une langue régionale comme langue enseignable et langue d'enseignement, ainsi que la légitimité de l'enseignement bilingue dans un état formé à partir d'un postulat monolingue (Costa). Enseigner une langue et dans une langue autre que le français correspond ainsi à un choix politique déterminant, dont Dominique Huck, dans son article intitulé « L'espace scolaire comme espace d'enjeux sociolinguistiques et idéologiques : l'allemand et l'alsacien en Alsace », retrace toute l'histoire complexe et conflictuelle. Couronnée par le diplôme binational de l'*Abibac* (combinant *Abitur* allemand et Baccalauréat français), l'enseignement bilingue alsacien, qui, en vérité, s'apparente davantage à un enseignement bilingue franco-allemand, ne profite pas d'une alternance des langues pratiquée par un seul enseignant bilingue comme il est d'usage pour d'autres langues régionales, mais suit le principe rigoureux « un maître, une langue », maintenant la stricte séparation des langues. Celle-ci reflète, dans son organisation structurelle, sa conception didactique et sa pratique pédagogique, l'enseignement bilingue comme un enseignement de deux monolinguisms séparés, séparation mise en cause par des recherches récentes. Restent également problématiques « la formation des maîtres », « la déperdition du nombre d'élèves au fil du cursus scolaire », le manque de « matériel pédagogique » (Huck), ainsi que la disparité entre l'allemand standard comme langue enseignée et langue de l'état voisin, et l'alsacien comme langue régionale et pratique sociolinguistique réelle.

La quatrième partie, intitulée « Le bilinguisme prestigieux », étudie les principes organisationnels et pédagogiques de plusieurs dispositifs bilingues, dont certains voire plusieurs sont régis par une pratique de sélection, conduisant à la formation d'une élite scolaire à travers un enseignement linguistique renforcé. Ainsi, les sections internationales (SI) et les sections de langues européennes et orientales (SELO), analysées par Christine Hélot, les sections binationales *Abibac* (franco-allemand), *Bachibac* (franco-espagnol) et *Esabac* (franco-italien), renforçant une politique linguistique européenne (Suhaste et Hélot), mais aussi les écoles françaises à l'étranger (Duverger) et les lycées franco-allemands (Stratilaki) qui proposent de nouveaux modèles et pédagogies bi- et plurilingues, dont la plus représentative est le dispositif EMILE, qualifié de « méthodologie qui mobilise la langue étrangère à des fins d'apprentissage de contenus ou de savoirs dans une discipline autre que linguistique » (Simon), connue également sous le nom CLIL (*Content and Language Integrated Learning*). Pourtant, si pour les SI et les SELO, « ce sont des formes d'enseignement bilingue à minima », se voient émerger ici des « espaces d'apprentissage bi-/plurilingues », comme le conclut Christine Hélot.

Contrairement à ce bilinguisme d'élite, « le bilinguisme minoré en contexte scolaire » (cinquième partie) dresse le portrait des langues inaudibles de la migration, « parents pauvres de l'éducation bilingue » (Kremnitz). Ainsi Sandra Belmondo interroge-t-elle la place qu'il reste à accorder aux

langues des élèves allophones, nouvellement arrivés en France, ainsi qu'aux langues de la migration, reflétant des situations sociolinguistiques très différentes de celles des langues dominantes, dans l'espace scolaire. En effet, malgré le fameux *rapport Cerquiglini* dressant l'état des lieux du paysage multilingue français, la pratique familiale d'une autre langue que la langue officielle de scolarisation, que cela soit l'arabe magrébin ou le berbère (Barontini), le turc (Akinci), les langues africaines (Leconte), ou l'arménien (Donabédian, Manakian, Bibérian) paraît représenter un véritable danger aux yeux des enseignants et de l'institution scolaire, conduisant à des « insuffisances » et des « inadaptations » auprès des élèves allophones, pouvant mener jusqu'à l'échec scolaire. Or « si la société d'accueil en reconnaît pas ces compétences en termes positifs, elle se prive de ressources linguistiques et culturelles qui pourraient lui être très utiles, et le mépris qu'elle renvoie aux nouveaux arrivants peut rapidement se retourner contre elle » (Kremnitz).

Clôturent l'ouvrage collectif par un panorama méthodologique, théorique et épistémologique, les sept articles de la dernière et sixième partie, intitulée « Nouvelles perspectives de recherche sur l'enseignement bilingue et plurilingue » présente l'état actuel des recherches dans le domaine du bi- et plurilinguisme, qui tentent d'explorer des pratiques pédagogiques innovantes. Ces recherches relèvent le défi que représente la diversité linguistique et culturelle des sociétés multilingues modernes, confrontées à des systèmes scolaires traditionnels et monolingues. Dimensions identitaires et questions de pouvoir (Hu) placent l'enseignement plurilingue au milieu du débat actuel, analysé par des chercheurs travaillant dans divers contextes internationaux selon des approches complémentaires : Jim Cummins (éducation bilingue et interdépendances des langues), Marisa Cavalli (politiques linguistiques éducatives en Europe), Constanze Weth (bilinguisme vs bilittéracie), Jürgen Erfurt (bilinguisme et transculturalité), Britta Benert (plurilinguisme littéraire), Joanna McPake (bilinguisme et formation des enseignants) et Reseda Streb (immersion réciproque). Tous les articles renforcent le lien entre langue, culture et identité, et recommandent la valorisation de toutes les langues : dominantes, minoritaires et migratoires, les plaçant sur un même pied d'égalité en termes de ressources linguistiques et culturelles.

Même si, selon Ofelia Garcia, « à travers tout le livre, s'affirme de façon répétée l'exigence d'une formation adéquate pour les enseignants bilingues. Et il faudra encore beaucoup d'efforts pour apprendre aux professeurs français à enseigner dans une perspective bilingue », cet ouvrage collectif ouvre de nombreuses perspectives en faveur du plurilinguisme croissant de nos sociétés européennes et d'une politique linguistique française ouverte sur une écologie plurielle des langues et des cultures au sein de l'espace éducatif.- *Andrea Young, ESPE de l'Académie d'Alsace, Université de Strasbourg.*

LANGNER Michael, JOVANOVIĆ Vic (Hg. 2016) *Facetten der Mehrsprachigkeit. Reflets du plurilinguisme. Die Wahl der Sprachen : Luxemburg in Europa. Le choix des langues : le Luxembourg à l'heure européenne.* Berne : Peter Lang. = *Mehrsprachigkeit in Europa. Multilingualism in Europe 10.*, 370 p. ISBN : 9783034316880. €93, 95

Paru dans une collection coordonnée par Demeter Mickaël Ikonomu, Ernst Kretschmer et Gerald Schlemminger, ce livre constitue le second volet d'une recherche. Le premier en semble avoir été la publication *Europäische Mehrsprachigkeit in Bewegung : Treffpunkt Luxemburg* dont Sabine Ehrhart avait coordonné la publication en 2014 (même collection chez Peter Lang), mais dont les NCA n'avaient pas rendu compte en son temps.

Ce dixième livre de la collection *Mehrsprachigkeit in Europa*, publié en 2016, explore d'abord les différentes manières de vivre avec le plurilinguisme dans quelques pays d'Europe, focalise ensuite sur le point de vue luxembourgeois et aborde dans une troisième partie l'apport des cultures véhiculées par les langues.

I. Problématique

Conçu comme l'exposé de la problématique d'ensemble, le texte de Michaël Kelly (*European approaches to plurilingualism and multilingualism*) retrace la naissance et l'évolution particulière de ces concepts et l'inversion de leurs significations au cours des années : après la conception d'un

multilinguisme additif, qui est aussi celui des États, au sujet duquel Kelly parle de monolinguisme multilingue, Coste, Moore et Zarate définissent pour la première fois, pour le Conseil de l'Europe, le plurilinguisme comme une juxtaposition possible de compétences au sein de répertoires individuels. Cette étape est aussi celle du Cadre européen commun de compétences pour les langues (CECRL) et des portefeuilles de compétence. Au terme de cette deuxième étape, les termes *multilingualism*, *Mehrsprachigkeit* et *plurilinguisme* expriment une synonymie de droit et de fait.

Par contre, la Commission européenne ne rejoint pas les positions du Conseil de l'Europe et ne s'aventure pas à considérer la différence proposée entre multi- et plurilinguisme. Son approche reflète celle des États membres, dépasse la question éducative, entend tenir davantage compte de la diversité linguistique, qui dépasse largement les langues des États, et se montre davantage sensible à la question des langues minoritaires. C'est une histoire en parallèle des travaux et des entreprises politiques, "du côté de Bruxelles", et didactiques, "du côté de Strasbourg", des stratégies et des évaluations qui se rejoignent parfois dans des programmes éducatifs (*Erasmus*), dans la recherche au Centre européen pour les langues vivantes de Graz, mais différent par leurs priorités. De ces constats découlent des interrogations sur l'avenir de la politique linguistique européenne et sur les propositions du groupe d'Amin Maalouf de promotion d'une "langue personnelle adoptive" pour renforcer le multilinguisme et le dialogue européen.

II. Les manières de vivre avec le plurilinguisme

L'analyse pertinente de Michäel Kelly explique les freins au développement des regards plurilingues. Centré à Graz, le projet MARILLE, coordonné par Klaus-Börge Boeckmann, constitue la tentative de résoudre les dilemmes des enseignants. Ceux-ci ont conservé l'habitude de l'approche monolingue, ne savent pas tirer parti de la diversité linguistique et culturelle et ont tendance à y considérer les déficits avant les chances. Boeckmann inventorie pour nous les ressources élaborées au sein du projet et disponibles sur le site Internet de MARILLE⁵. Mais l'apport le plus intéressant est son analyse de deux pratiques plurilingues : dans l'une, la narration filmique d'un conte dans des vidéos réalisées par des groupes de langues d'origine différentes aboutit à une mise en commun dans la langue dominante animée par une enseignante grecque ; dans la seconde, un enseignant français aide les élèves à dégager des formulations en français à partir de la confrontation de celles-ci dans les langues d'origine. Les deux pratiques ont des statuts didactiques différents : le cours de Français langue étrangère d'un côté, l'acquisition de la langue du pays d'accueil de l'autre. La démarche frontale française contraste avec la priorité donnée aux initiatives des apprenants.

Olga Esteve Ruescas, de l'université de Barcelone, nous fait entrer résolument dans l'approche plurilingue intégrée des langues qu'elle semble elle-même avoir découverte en Suisse. Elle fonde cette approche sur une didactique intégrée et actionnelle des langues, sur une pratique réflexive dont elle situe les composantes par rapport à des savoirs théoriques antérieurs. Elle décrit de manière engagée et convaincante trois situations didactiques, centrées sur une démarche contrastive des langues et sur une pratique actionnelle variant les supports et les modalités. L'un des passages les plus intéressants concerne l'écriture de contes dans la langue étrangère : on prend appui sur un conte dans une langue inconnue – le romanche – pour étudier les structures langagières typiques du conte ou L (*linguistic*) concepts (p.74). Tout cela débouche bien entendu sur une production écrite. Les textes et la comparaison des textes amènent à dégager les structures particulières du type de texte, les formulations etc. Pour Olga Esteve, cette démarche intégrée passe par une intégration des langues et des tâches, et un travail métalinguistique. Elle la situe en-dehors des programmes bilingues espagnols, qu'elle perçoit comme cloisonnés et cloisonnants. Or, l'enseignement de langues, y compris dans le dispositif immersif, doit être reconsidéré de manière à intégrer les langues des apprenants et les langues d'enseignement afin qu'elles servent à l'apprentissage de toutes les langues, que les apprenants s'y engagent avec plus de joie et de motivation et que les enseignants abordent cette nouvelle pratique avec une mentalité de chercheurs. Le postulat d'Olga Esteve, *der Gesamtsprachenunterricht müsse neu durchdacht werden, damit die Lerner-[sprachen] und die*

⁵ Version allemande du site internet <http://marille.ecml.at/MARILLE/tabid/2316/language/de-DE/Default.aspx>

Schulsprachen so integriert und behandelt werden, dass sie den Lernenden zum Erlernen aller Sprachen verhelfen (page 88) prend une valeur générale.

Dans *Code switching et socialisation plurilingue*, Anna Ghimenton et Laura Costa affirment mettre en valeur la fonction du *code-switching* comme outil de socialisation dans les langues utilisées par des familles italophones à la maison et en-dehors de familles récemment installées en France, dans le cadre de la mobilité européenne de chercheurs et d'emplois qualifiés. Les dialogues enregistrés portent surtout sur le vécu des enfants à l'école française. L'alternance codique permet de consolider les ressources verbales, en somme, elle aide les uns et les autres à consolider leur insertion et leur compréhension de l'espace francophone et à mieux comprendre les situations dans lesquelles ils sont plongés. Celles-ci confirment la socialisation plurilingue dans la famille et à l'école. Mais, en l'absence de transcription phonétique, la codification de la transcription d'une comptine francophone n'est pas univoque ("*de la villen.. ?*": s'agit-il de la transcription du terme vilaine ? ou de ville ?) : la chanson pourrait être autant « En passant par la Lorraine » où « [les trois capitaines] m'ont appelé vilaine avec mes sabots » que « À la pêche aux moules » car « les gens de la ville, ville, ville m'ont pris mon panier... ». La valeur sociologique de certains éléments de dialogues reste imprécise pour qui connaît mal l'italien – ce qui est mon cas - : le père emploie le mot français *filles* pour désigner les *bambina* de la classe de son garçon (6 ans et 9 mois) dans une question qui s'adresse à la cadette (3 ans 9 mois). D'autres dialogues reprennent le vécu L2 de l'enfant dans la langue de la famille : ils ressemblent à des dialogues familiaux habituels tout à fait attendus plus qu'à des "dialogues de socialisation". Enfin, les éditeurs ont survolé la relecture et le livre et aurait mérité d'être débarrassé d'approximations langagières ou linguistiques.

La contribution de Sabine Ehrhart, qui enseigne à l'université de Luxembourg, sera certainement comprise comme déterminante : l'analyse de l'un des entretiens réalisés avec l'un des collaborateurs de gestion de l'entreprise SMART, filiale du groupe Daimler à Hambach (Moselle) illustre l'importance de la culture d'entreprise, de l'alternance codique entre les langues et met en évidence la fonction essentielle de médiation entre les langues. Cette fonction est plus importante que la maîtrise parfaite de la langue du partenaire, de toute manière illusoire, mais exige des interlocuteurs de reconnaître leurs limites. Le recours à l'anglais comme médium entre Allemands et Français est un leurre : quel anglais, le Denglish ? le Franglais ? Ce texte ne donne qu'un aperçu de la recherche menée par S. Ehrhart et son équipe, dont nous attendons avec un vif intérêt la publication.

Le développement anarchique des enseignements en anglais en lieu et place de la langue nationale n'est ni dans l'intérêt des langues ni dans celui des établissements scolaires et universitaires. Diplômé de Cambridge et de l'université d'Amsterdam, professeur émérite de la Copenhague Business School, Robert Philippson étend cette conclusion à l'anglais de Grande Bretagne et aux universités anglaises au moyen d'arguments connus : le développement de l'anglais est en fait celui de l'anglo-américain et de la politique économique ou culturelle des Etats-Unis d'Amérique. Les universités européennes n'ont pas de politique linguistique autonome mais sont tributaires de l'improvisation, du marché économique ou du classement de Shanghai. Philippson propose en quelque sorte un Cadre européen commun de leur politique linguistique, un référentiel du choix des langues et des indicateurs de leur plurilinguisme.

La contribution de Rahel Stoike Sy, répond en quelque sorte aux préconisations précédentes. Elles ne sont pas celles du Grand Conseil, mais celles d'une doctorante de l'Université du Luxembourg qui a enquêté auprès des étudiants. La création ni la direction d'un master plurilingue ne semblent aller de soi. Les règles d'admission hésitent entre audace et réalisme, compte-tenu du niveau réel des inscrits dans la troisième langue. C'est bien cette langue qui cristallise les difficultés, mais aussi le fait que ce maillon faible ne soit pas le même pour tous. De l'avis des étudiants, la pratique plurilingue d'alternance codique en usage dans le Grand-Duché ne favorise pas l'immersion dans une troisième langue. Annoncer aux étudiants qu'ils vont pouvoir apprendre une troisième langue est une publicité trompeuse, puisque l'université n'a pas de cours de langue au niveau correspondant. L'intérêt de cet article est de proposer des pistes pour faire évoluer le master trilingue : l'auteure les désigne par "multilinguisme réceptif" (capacité à suivre les cours et les dis-

cussions dans les toutes les 3 langues), "trilinguisme asymétrique" et "trilinguisme équilibré", y compris chez les enseignants. Si cette dernière hypothèse semble irréaliste dans les conditions actuelles, elle propose de créer un modèle qui les combine toutes les trois.

Par contre, l'ample examen des théories de la communication qui occupe les vingt premières pages de l'article suivant qui en comporte vingt-huit sans la bibliographie – dont les premières pages consacrées aux origines de l'Université occidentale – n'ont qu'un rapport lointain avec le sujet : choix de langues en fonction du type d'activité (*Activity types and language choice*). Comme le montre la transcription d'un dialogue introductif à un séminaire, dialogue consacré au choix de la langue, le choix de cette langue se fait par défaut et surtout par décision de la conférencière et du responsable du séminaire. Elle appuie *a contrario* les recommandations des deux textes antérieurs, mais, assez curieusement, sans consacrer une partie des conclusions à cette question d'évidence essentielle. Je n'ai pas compris la place ni l'opportunité de ce texte.

Avec Claudine Brohy, on monte progressivement d'un étage dans la réflexion. Elle nous propose un panorama suisse de 30 ans de bilinguisme scolaire. Sa participation aux évaluations menées entre 1990 et 2010 lui donne autorité pour tenter une synthèse, qui n'inclut pas le projet biennois, postérieur et sans tirer de son bilan des orientations pour la situation luxembourgeoise. Réserve ? Réticence ? Il est évident que la transposition est difficile, tant les différences entre les sociétés dépassent largement les ressemblances, comme le souligne indirectement la réflexion philosophique, éthique et culturelle de Vic Jovanovic. Ni l'une ni l'autre : Claudine Brohy se contente de dire l'existant.

Avec Vic Jovanovic on monte encore d'un cran. Son regard historique, culturel, philosophique sur le petit État multiculturel que l'histoire n'a pas épargné- comme d'autres parties de l'ancienne Lotharingie - ne peut se résumer sans risques. Mais puisque j'en ai l'obligation, je vais au-devant de cette difficulté : il faut tenter de réveiller une société qui s'est enkystée dans sa tradition culturelle, et la tirer de cette ankylose risque d'être douloureux. D'une part, parce que l'anglais s'est déjà imposé comme langue universelle, d'autre part, parce les trois, quatre, six langues en présence sur le territoire ne dialoguent ni entre elles, ni dans l'éducation. Un espoir se dessine dans une approche plurilingue et pluriculturelle abordée dans la formation des enseignants du secondaire.

III Le regard des institutions

Ce ne sont en fait pas seulement les institutions qui parlent, mais principalement les milieux économiques, dont la Chambre de commerce. Ils se prononcent pour le maintien du trilinguisme actuel et plaident pour que l'on y ajoute l'anglais. Mais la palette des langues n'est de loin pas le seul enjeu : plus important est la manière de les enseigner (Frank Schmit). Le luxembourgeois n'est pas enseigné : il est certes plus parlé et écrit qu'auparavant, mais *in the current system, it is simply taken for granted* (page 298). Une réforme de l'enseignement des langues pour l'adapter aux réalités et aux besoins de la formation professionnelle et de l'avenir des jeunes est en marche, mais non sans difficultés. Michel Cames va plus loin : on se cramponne aux exigences d'un niveau de langue et de correction qui élimine un grand nombre de jeunes, *die Einführung eines Abiturabschluss auf gleichem Niveau wahlweise auf Deutsch, Französisch [wird] torpediert* (p.273). Avec le *Mir wëlle bleiwe wat mer sin*, cité par Frank Schmit (p. 296), les sociétés européennes d'ici et d'ailleurs rejettent la pluralité des langues et des cultures. Mais en fait, elles ont peur d'un afflux d'étrangers, ici franco- et romanophones, ailleurs allophones. Air connu : *Les voisins, les étrangers nous prennent notre travail*.

Les milieux professionnels appellent de leurs vœux une réforme de l'enseignement des langues et un élargissement à l'enseignement de l'anglais. Les didacticiens proposent comme solutions une didactique intégrée des langues ainsi qu'une redéfinition des niveaux d'exigence et des objectifs langagiers, y compris et surtout pour les langues nationales. L'anglais sera à même de donner aux jeunes les compétences demandées dans le monde de l'entreprise, la réforme de l'enseignement des langues permettra à plus de jeunes d'accéder à des formations universitaires et à des emplois dans les entreprises où ils remplaceront les étrangers peu sensibles à la culture du pays. Paradoxalement, l'anglais est aussi demandé pour assurer la modernisation de l'enseignement de toutes les langues,

avec le risque bien connu du tout-anglais que les Luxembourgeois veulent éviter. Comment mettre à présent ces orientations en musique ?

Les réponses à cette interrogation se trouvent dans la première partie du livre. Les différentes contributions proposent des pistes pour la formation des enseignants (Rahel Stoike-Sy), pour la réforme de l'enseignement des langues par un enseignement actionnel et par l'intégration du répertoire plurilingue de l'apprenant (Olga Esteve), par une réforme de l'évaluation des langues (Claudine Brohy), par une nouvelle définition du profil de l'adulte plurilingue calée sur les besoins de l'entreprise (Sabine Ehrhart) ... etc. Tous les éléments sont là. Le contexte national des contributeurs a du sens, il explique en partie leurs conceptions et leurs représentations : on se prend à regretter que leur nationalité - avec leurs mobilités - ne soit guère mentionnée. Les auteurs auront encore du travail : ils devront envisager, après avoir exposé leur situation nationale, constante ou momentanée, d'adapter les propositions didactiques (Olga Esteve) et les pratiques d'évaluation (Claudine Brohy) à la situation luxembourgeoise. C'est bien le rôle de l'université d'assurer la synthèse de ces propositions en les adaptant au contexte du Grand-Duché: le lecteur regrette l'absence de ne fût-ce qu'une ébauche de propositions. Il y a là, pour Michaël Langner et Vic Jovanovic, de la matière pour une nouvelle publication. Autrement dit, malgré une juxtaposition de contributions souvent de très grande qualité, on reste au milieu du gué. C'est trop souvent le cas dans des ouvrages de ce type, mais bien moins dans celui-ci.

Les études sur les contes qui forment la dernière partie du livre incitent à une autre approche de la thématique linguistique : la langue transmet les images culturelles et une analyse plus fine incite à y dégager autant les variations que les constantes des paraboles. À part Zadig, qui est un personnage fictionnel, les images du Grand Saint-Nicolas et de Barbe-Bleue – tous deux ancrés historiquement dans les biotopes - prennent des sens différents selon les pays. Saint Nicolas « patron des escoliers », dont un Lorrain nous a ramené la dépouille, est aussi l'homme du miracle des Trois Vierges, qu'un père voulait prostituer. Le bas-relief sur le portail sud de la Collégiale de ma petite ville fait de ce père un marchand juif et reflète l'antisémitisme latent. Ces contes incitent à une approche ironique, c'est-à-dire distanciée, des modalités selon lesquelles elles se forment et des micro-cultures de l'espace européen. Cette leçon inspirera-t-elle les scientifiques ? *Studiosus Colmariensis*.

HOFFMANN Eckhard (2017) *Emil Krebs. Ein Sprachgenie im Dienste der Diplomatie*. Wiesbaden : Harrassowitz = *Fremdsprachen in Geschichte und Gegenwart*, 18, 212 p..

« Außergewöhnliches Sprachgenie », « eines der größten Sprachwunder der Menschheitsgeschichte », « der wohl größte Polyglotte aller Zeiten »... Les superlatifs ne manquent pas pour qualifier Emil Krebs, interprète-diplomate et traducteur allemand né en 1867 dans la région – traditionnellement plurilingue – de Basse-Silésie et mort à Berlin en 1930. Ce « walking dictionary », tel qu'on le surnommait à l'époque où il officiait à Pékin, étudia plus de 100 langues et en maîtrisait, selon les sources, entre 45 et 68 tant à l'oral qu'à l'écrit.

Dans cet ouvrage, Eckhard Hoffmann, petit-neveu d'Emil Krebs, retrace la carrière de ce polyglotte autodidacte hors du commun qui mit son talent linguistique au service de la diplomatie de son pays. Les trois premiers chapitres sont consacrés à la vie de Krebs. Le premier (pp. 1-17) présente entre autres sa scolarité (époque à laquelle apparaît son talent pour les langues étrangères – il aurait appris par cœur le dictionnaire français à l'âge de 9 ans) ainsi que ses années d'étude. Après avoir suivi pendant un semestre les cours de théologie et de philosophie à l'Université de Breslau (Wrocław), il se tourna vers le droit et le chinois qu'il étudia à Berlin à l'Université Frédéric-Guillaume (future université Humboldt), notamment au Séminaire des Langues Orientales.

Le second chapitre (pp. 19-67) est consacré aux 25 années que Krebs passa en Chine, de 1893 à 1917, d'abord comme interprète au sein de la légation allemande de Pékin (représentation diplomatique), puis comme interprète et spécialiste de droit chinois à Qingdao (en all. *Tsingtau*), dans la province du Shandong, alors sous influence allemande, puis de nouveau à Pékin, où il fut

nommé « Legationsrat » (ministre-conseiller) en 1912. Son activité de traducteur-diplomate et les nombreux contacts qu'il put nouer sur place, entre autres avec l'impératrice douairière Cixi (1835-1908), permirent à Krebs d'apprendre et de pratiquer un nombre considérable de langues : outre le mongol, le mandchou, le tibétain, langues parlées dans l'Empire, on citera, parmi tant d'autres, le japonais, le siamois, le coréen, le portugais, le finnois, le russe, le turc, le persan et l'arabe. Sa connaissance de l'italien était si parfaite qu'il assumait pendant quelques mois, en sus de son activité régulière, la charge d'interprète au sein de la légation italienne.

Dans le troisième chapitre (pp. 69-110), l'auteur fait état des difficultés que Krebs rencontra à son retour en Allemagne, son talent n'ayant pas été exploité à sa juste mesure. Suite à plusieurs déconvenues, notamment le refus de sa demande d'intégrer le Séminaire des Langues Orientales, Krebs obtint en 1923 un poste de traducteur au ministère des Affaires étrangères, pour lequel il traduisit vers l'allemand des textes administratifs de plus de 45 langues.

Les deux chapitres suivants traitent de l'héritage intellectuel de Krebs. Le premier (pp. 111-138) présente son imposante bibliothèque, transférée en 1932 à la Bibliothèque du Congrès de Washington. Les 5700 documents qu'elle contient témoignent de l'étendue des connaissances linguistiques et de la curiosité intellectuelle de Krebs. Des ouvrages précieux, offerts par la famille impériale chinoise, y côtoient une multitude de dictionnaires, grammaires, romans, ouvrages scientifiques (mathématiques, droit, géographie, etc.) et liturgiques, revues et journaux, rédigés dans pas moins de 111 langues. Cette variété de supports s'explique en partie par la manière dont Krebs apprenait les langues étrangères : fervent utilisateur de dictionnaires et de grammaires, il était conscient que la maîtrise profonde d'une langue passe nécessairement par la connaissance de la culture du pays en question. La présence d'ouvrages linguistiques rédigés dans des langues autres que l'allemand montre par ailleurs que Krebs apprenait certaines langues par le truchement de langues tierces ; il eut ainsi recours à des ouvrages en anglais pour apprendre le birman, l'hindi ou l'irlandais, en russe pour le finnois, le tatar et l'ukrainien, et en espagnol dans le cas du basque (pp. 123-127). Il tira également profit de la lecture de l'Ancien Testament, texte qu'il connaissait fort bien, dans les langues qu'il apprenait.

Le dernier chapitre (pp. 139-210) rassemble trois hommages funèbres à Krebs ainsi qu'une présentation détaillée de ses écrits. Outre la réédition, revue et complétée, d'une traduction allemande antérieure du texte *Chinesische Schattenspiele* (1915), Krebs est également l'auteur de plusieurs articles parus dans des revues scientifiques, dont un consacré à l'étude du chinois (*Über das Chinesisch Lernen* ; 1918) et un autre à la politique (*Chinas innere und äußere Sprachpolitik* ; 1923). Dans un essai inédit sur les relations diplomatiques entre l'Allemagne et la Chine (1920), il critique ouvertement l'exploitation du pays par les puissances coloniales. Son article sur l'utilité de l'étude des langues étrangères pour les fonctionnaires en service à l'étranger (*Nutzen des Sprachstudiums für Beamte des Auslandsdienstes* ; 1919), reproduit en intégralité et annoté par Helmut Glück (Bamberg), intéressera surtout les linguistes ; il y est question, entre autres, du débat – toujours actuel – sur la place de la grammaire dans l'apprentissage des langues étrangères, centrale pour Krebs (« Ohne mündliche Übung ist es unmöglich, eine fremde Sprache sprechen und im Gespräch verstehen zu können, mag man sie auch sonst noch so gut lesen können. Andererseits führt ein rein papageienmäßiges Lernen ausschließlich durch den Verkehr ohne gleichzeitiges grammatisches Lernen niemals zu einer gründlichen Kenntnis der Sprache » ; p. 208), ainsi que du statut de l'anglais, en passe de devenir la nouvelle lingua franca (« heute [ist] Englisch auf dem besten Wege, Weltsprache zu werden », p. 209).

La lecture de cet ouvrage, richement documenté, est agrémentée de nombreuses photographies et reproductions de documents d'époque. Plusieurs anecdotes témoignent de l'appétence de Krebs pour les langues étrangères. Ainsi, lors de son inscription au Séminaire des Langues Orientales en 1887, où il n'était permis d'étudier qu'une seule langue à la fois, il indiqua sur le formulaire : « toutes » (p. 6) ; plus tard, sur la demande de l'impératrice douairière, il traduisit spontanément en chinois une lettre rédigée en mongol, langue que personne ne comprenait au palais (p. 31). Si cet

ouvrage intéressera en priorité les interprètes et traducteurs, les didacticiens des langues et les spécialistes de l'histoire coloniale allemande, l'extraordinaire talent de l'hyperpolyglotte Emil Krebs ne manquera pas d'émerveiller tous ceux qui se sont déjà frottés à la difficulté de maîtriser correctement une langue étrangère.

À l'époque du 'tout-anglais' et des discussions sur la place de cette langue dans l'Europe post-Brexit, la redécouverte d'Emil Krebs – qui maîtrisait toutes les langues de l'actuelle Union Européenne –, prend une dimension particulière : la connaissance approfondie des langues étrangères, indissociable de l'intérêt pour les cultures des pays en question, est la clé de voûte d'une diplomatie qui aspire à une meilleure compréhension et à une paix durable entre les peuples. On ne peut ainsi que souhaiter à cet ouvrage d'être largement diffusé et traduit – ce qui n'aurait sans doute pas déplu à Krebs – dans le plus de langues possible. *Vincent Balnat, Université de Strasbourg*

Nouveaux Cahiers d'Allemand

Les N.C.A. paraissent quatre fois l'an et sont édités par l'Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand (A.N.C.A.) dont le Conseil d'Administration comprend

- MÉTRICH René, Université de Lorraine, Président
- AURIA Frédéric, ancien président de l'ADEAF, Vice-président
- FAUCHER Eugène, Université de Lorraine, Secrétaire
- MÉTRICH Régine, Trésorière
- SCHNEIDER-MIZONY Odile, Université de Strasbourg, Rédactrice en chef
- BERTRAND Yves, Université de Paris X-Nanterre
- GAUTHEROT Laure, professeure au Lycée Mathis de Schiltigheim
- GEIGER-JAILLET Anémone, Université de Strasbourg
- HERMANN Ulrich, APLV
- KAUFFER Maurice, Université de Lorraine
- MORGEN Daniel, I.P.R. honoraire
- RUDIO Yves, professeur en classe bilingue à l'Ecole des Roses à Haguenau

Pour tout ce qui concerne la rédaction, adresser la correspondance à la Rédactrice en chef, Mme SCHNEIDER-MIZONY, Département d'études allemandes de l'Université, 22 rue René Descartes, BP 80010, 67084 Strasbourg cedex. Pour l'administration, s'adresser à Mme MÉTRICH, adresse ci-après.

Les N.C.A. paraissent sous le double sigle ANCA et ADEAF en vertu d'une convention de coopération entre les deux associations, dont le texte figure page 267 du n° 1983/4.

ABONNEMENTS

- Paiement par chèque : à l'ordre des Nouveaux Cahiers d'Allemand, à envoyer à Mme R. MÉTRICH, 18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMÉNIL.
- Paiement par virement SEPA : IBAN : FR1420041010100101613B03181
BIC : PSSTFRPPNCY
- Abonnements 2018 :
 - Particuliers : 30 euros
 - Institutions : 45 euros
 - Tarif Etudiants (photocopie carte d'étudiant) : 20 euros
 - Prix de vente au numéro : 14 euros

ADHESION A L'ASSOCIATION

Cotisation 2018 : 6 euros

Siège Social : ATILF/ UMR 7118 CNRS – Université de Lorraine
44 Avenue de la Libération - BP 30687 - 54063 NANCY Cedex

Tous droits de production et de reproduction réservés.
© Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand et les Auteurs.